



UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA - BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences économiques
Option : Économie Appliquée et Ingénierie Financière

Thème

*Réformes et institutions, quel(s) impact(s) sur la croissance
économique en Algérie*

Présenté par :

BOUMERAOU Oualid

Encadré par : Dr. MEHIDI Kahina

Membres de jury :

Président : M. MAMMERI Moussa

Examinatrice : Mme BOUKHEZER Nacera

Promotion : 2016/2017

Remerciements

Avant tout, je remercie dieu le tout puissant de m'avoir accordé santé, courage et patience pour accomplir ce travail.

Mes plus vifs remerciements sont adressés à Madame Dr MEHIDI Kahina qui m'a fait l'honneur et le privilège de bien vouloir m'encadrer et pour ses orientations, ses conseils qui m'ont beaucoup aidé pour la réalisation de cette recherche.

Je suis également reconnaissant envers toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce projet de fin de cycle.

OUALID.

Dédicace

Je tiens à dédier ce travail à mes très chers parents, qui m'ont soutenu et encouragé tout au long de mon cursus d'étude, ma femme mes frères et ma sœur sans oublier mes cher(e)s ami(e)s.

OUALID

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 01:La croissance économique: cadre théorique et conceptuel.....	04
Section 1: Etat général de la croissance.....	04
Section 2: Les théories de la croissance	11
Chapitre 02: Les institutions : le développement de l'économie institutionnel.....	26
Section 1: La nouvelle économie institutionnel et son apport.....	26
Section 2: L'impact des institutions sur la croissance économique.....	34
Chapitre 03: Réformes et transformation économique en Algérie.....	47
Section 1: L'évolution de l'économie algérienne.....	47
Section 2: Le déroulement de la transition.....	56
Chapitre04 : Impact des institutions et réformes sur la croissance économique en Algérie.....	75
Section 1 : Rappel sur la modélisation VAR et modèle VECM.....	75
Section2 : Variables et données utilisées.....	83
Conclusion générale	88
Bibliographie	
Annexes	

Liste des abréviations

ANDI	Agence nationale de développement de l'investissement
BA	Banque d'Algérie
BM	Banque Mondiale
CRED	Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement
EPE	Entreprises Publiques Economiques
FERDI	Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International
FMI	Fond Monétaire International
GATT	General Agreement on Tarif and Trade
IFI	Institutions Financières Internationales
MENA	Middle East and North Africa
NEI	Nouvelle Economie Institutionnelle
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit National Brut
PNUD	Programme des Nations Unis pour le Développement
DA	Dinars Algérien
FRR	Fonds de Régulation des Recettes
USD	United States Dollar

PSRE	Programme de Soutien à la Relance Économique
PIBH	Produit Intérieur Brut par Habitant
IDE	Investissement Direct Étranger
PECO	Pays d'Europe Centrale et Orientale
UE	Union Européenne
USA	United States of America
Mb/j	Million de barils par jour
SCR	Somme des Carrés des Résidus
MCO	Moindres Carrés Ordinaires
MCG	Moindres Carrés Généralisés
LSDV	<i>Least Square Dummy Variable</i>
INST	La qualité des institutions
INVS	Les investissements domestiques
DEP	Les dépenses publiques

Liste des figures

Figure N°1 : L'analyse quantitative de l'équation(4).....	20
Figure N°2 : Modèle de Solow avec progrès technique.....	22
Figure N°3 : Le processus de convergence.....	23

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Le taux de croissance comparée au montant des investissements.....	49
Tableau N°2 : L'évolution de la dette extérieure entre (1994-2005).....	51
Tableau N°3 : le stock de l'investissement direct étranger en Algérie en comparaison avec quelques pays voisins : en milliards de dollars courants	59
Tableau N°4 : La composition du Pib en 2008 en millions de dollars courant.....	62
Tableau N°5 Test de racine unitaire pour les différentes variabl.....	84

Introduction générale

Beaucoup d'économistes admettent que la croissance économique est liée à des facteurs macroéconomiques : le capital physique, humain et la technologie... (Solow 1956, Romer 1986 et Lukas 1988). Dès lors de nombreuses théories économiques ont émergé pour expliquer l'écart de revenu entre les pays par des différences de dotation dans ces facteurs.

La théorie néoclassique constitue le pilier de la théorie économique de la croissance. Robert Solow est le premier économiste à avoir introduit le progrès technique comme une variable exogène dans son modèle de croissance. Selon lui, cette variable permet le maintien de la croissance à long terme. Les limites de son modèle ont ouvert la voie à de nouvelles théories appelées « théories de la croissance endogène ». Ces théories ont apporté des corrections au modèle de Solow en endogénéisant le progrès technique et en accordant plus d'importance au rôle du capital humain dans la production.

Malgré son apport considérable, la théorie néoclassique se base sur des hypothèses irréalistes. Elle suppose que le marché est efficient car les informations sont parfaites et disponibles. Donc les agents sont parfaitement rationnels et peuvent maximiser leur utilité. Toutefois, dans le monde réel les échanges sont complexes et coûteux, les acteurs ne possèdent pas une information parfaite et leurs choix peuvent être mauvais à cause de leur rationalité limitée (H Simon, prix Nobel d'économie de 1978).

Le capital physique, humain et la technologie ne suffisent pas à expliquer la croissance économique¹, car ils ne permettent pas de répondre à une autre problématique pertinente selon laquelle certains pays dotés de ces mêmes facteurs n'atteignent pas des résultats positifs en terme de croissance économique. C'est dans ce contexte que la nouvelle économie institutionnelle s'est imposée avec une nouvelle approche et un nouveau cadre d'analyse qui place les institutions au centre de tous les débats. Selon cette nouvelle théorie, la croissance ne peut être atteinte dans un environnement institutionnel défaillant. L'élargissement et la globalisation des marchés nécessitent un cadre institutionnel efficient qui assure le bon fonctionnement des transactions. Les institutions sont évoquées également dans l'explication des différences des trajectoires des réformes économique. En effet, la bonne qualité des institutions conditionnent toute réussite des réformes (Barro, 1996 ; Clague *et al*, 1996 ; Rodrik *et al*, 2004).

L'Algérie étant un pays qui s'est lancé dans un vaste programme de réformes, sa croissance économique demeure faible et dépendante des ressources naturelles.

Ce programme de réformes en est une réponse à la crise économique qu'a connue l'Algérie à la fin des années 80, suite à l'effondrement des prix du pétrole en 1986, accompagnée par la

¹ La croissance économique Broché – 12 octobre 2011 ([Jean-Luc Gaffard](#))

Introduction générale

Introduction générale

baisse des cours du dollar. Cette crise s'est traduite par la baisse des recettes en devise, un taux de croissance négatif sur la période de 1986 et 1994 (excepté l'année 1989 où le taux était de 4.4%), des taux d'inflation et de chômage élevés, ainsi qu'un déficit de la balance des paiements et du trésor public.

Les réformes engagées concernaient principalement la libéralisation des prix, du commerce extérieur et du secteur bancaire, avec la promulgation de loi sur l'autonomie des entreprises publique de 1988 et la loi sur la monnaie et le crédit de 1990. La rechute des prix du pétrole en 1993 a mis l'Algérie dans une situation de cessation de paiement, ce qui l'a conduit à signer un programme d'ajustement structurel sous l'égide du FMI.

Dans les années 2000, l'Algérie a signé un accord d'association avec l'UE en 2002, a adhéré à la Zone Arabe de Libre Echange (ZELA) en 2009 et s'est engagée dans des négociations en vue d'une adhésion à l'OMC.

Cependant, malgré de réels atouts, l'économie algérienne n'est pas parvenue à améliorer ses taux de croissance économique et les réformes économiques n'ont pas ouvert de nouvelles opportunités d'investissement pour les acteurs économiques. L'échec de ces réformes a fait l'objet de plusieurs analyses. Toutefois, la dimension institutionnelle est reléguée au second rang dans l'explication de cet échec. **C'est dans ce contexte que s'inscrit notre problématique, quel est l'impact des institutions et des réformes sur la croissance économique en Algérie ?**

Le problème ainsi posé, nous amène à approfondir notre recherche tout en essayant de répondre aux questions secondaires suivantes:

- ❖ Quels sont les effets apportés par les réformes adoptés par l'Etat sur la croissance économique ?
- ❖ Quel est le rôle des institutions dans la croissance économique en Algérie ?

Après avoir réalisé des recherches préliminaires, l'hypothèse que nous pouvons émettre à l'égard de notre problématique est la suivante :

Hypothèse : l'échec des réformes adoptées par l'Etat qui s'explique par la mauvaise qualité institutionnelle, ces dernières ne permettent pas aux réformes économiques d'améliorer les taux de croissance.

Introduction générale

Pour bien mener notre recherche, et suivant la méthodologie retenue, nous avons procédé à la division de notre travail en quatre chapitres à savoir :

Le premier chapitre intitulé « La croissance économique : cadre théorique et conceptuel » est composé de deux sections. Nous présentons dans la première section la définition et mesure de la croissance, pour ensuite s'intéresser aux différents facteurs de production. Dans la section deux nous allons donner un aperçu sur les différentes théories de la croissance.

Le deuxième chapitre sera consacré aux institutions : Le développement de l'économie institutionnel. Ce dernier est partagé en deux principales sections. La nouvelle économie institutionnelle et son apport fera l'objet de la première section, tandis que l'impact des institutions sur la croissance économique sera traité dans la deuxième section.

Le troisième chapitre intitulé « réformes et transformations économiques en Algérie » est divisé en deux sections. Dans la première nous allons discuter de l'évolution de l'économie Algérienne après dans la deuxième section nous allons voir le déroulement de la transition.

Le quatrième chapitre est réservé à la présentation d'un essai de modélisation de l'impact des institutions et réformes sur la croissance économique en Algérie. Dans lequel nous allons donner une présentation théorique du modèle à estimer et présenter les variables et données retenues pour notre modèle.

Chapitre 01 : La croissance économique : cadre théorique et conceptuel

Introduction

La croissance économique est un processus fondamental des économies contemporaines, elle est le facteur primordial du développement économique car elle permet d'élever le niveau de vie des populations. La croissance a évolué dans le temps en passant par plusieurs phases et à chaque phase elle prenait un nouvel essor.

Les réflexions sur la croissance économique ont commencé dans l'économie politique classique d'Adam Smith et de David Ricardo durant le 17^{ème}. Mais la croissance est devenue un thème central au milieu du 20^{ème} siècle avec l'apparition de la théorie néoclassique de Solow. Depuis, de nombreux économistes se sont intéressés au processus de la croissance économique en formulant des théories et des modèles afin de trouver les facteurs essentiels permettant son amélioration et par conséquent augmentation du niveau de vie des individus.

Section 01 : Etat général de la croissance

La croissance économique peut être définie comme *l'évolution à moyen et long terme du produit total et surtout du produit par tête* dans une économie donnée.

C'est un concept étroit et exclusivement quantitatif, auquel on préfère parfois le concept beaucoup plus étendu de *développement* qui prend en compte les aspects qualitatifs (humains, culturels, environnementaux, etc.) que l'approche quantitative néglige par nature.

1-1 Définition de la croissance

Selon François Perroux, la croissance économique est *«l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes d'un indicateur de dimension, pour la nation : le produit global brut ou net, en termes réels. Il ajoute aussi que la croissance économique est un processus quantitatif qui n'est qu'un élément du développement»*¹.

Simon Kuznets définit la croissance économique d'un pays comme étant *«une hausse à long terme de la capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de biens économiques. Cette capacité croissante est fondée sur le progrès technique et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle requiert»*.²

¹ Pierre Robert, **Ouvrage : croissance et crises**, chapitre 1 : la croissance présentation d'un processus complexe, 2010, édition Person, Paris, p 2,

http://www.capprepa.pearson.fr/libre/analyse/ressources/croissance/7426_chap01.pdf

² Simon Kuznets, **Modern economic growth: findings and reflections**, 1973, American economic revue vol 63 n°3, USA, p247,

<http://www.sfu.ca/~djacks/courses/ECON451/PDFs/Kuznets,%20Modern%20Economic%20Growth.pdf>

1-2 Les indicateurs de la croissance économique :

1-2-1 Le produit intérieur brut :

Le PIB est l'indicateur international le plus utilisé pour mesurer le taux de croissance d'un pays. C'est la somme des valeurs ajoutées brutes produites à l'intérieur d'un pays en une année, il regroupe à la fois les produits marchands et les produits dit non-marchand. Dans la plupart des pays, y compris l'Algérie, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et les droits de douanes sont ajoutés pour obtenir le PIB au prix du marché. Le PIB peut être divisé par le nombre de la population pour obtenir le PIB réel par habitant qui reflète mieux le niveau de vie³.

$$\text{PIB réel par habitant} = \text{PIB réel (ajusté de l'inflation)} / \text{population.}$$

Les économistes disposent de plusieurs méthodes pour calculer cet agrégat. Nous allons citer les plus utilisées :

❖ La méthode des biens finals : (méthode des dépenses) :

Cette approche montre comment la richesse a été utilisée. Selon cette méthode, le PIB est la somme des biens finals consommés par les quatre acteurs économiques qui sont : les ménages, les entreprises, l'état et le monde extérieur. Le problème dans cette méthode est la double comptabilisation du bien final, car certains biens sont produits pour être consommés et à la fois servent d'intermédiaire dans la production d'autres biens.

$$\text{PIB} = \text{C} + \text{I} + \text{G} + \text{X} - \text{M}$$

Où : **C** : la consommation final ; **I** : l'investissement privé ; **G** : les dépenses publiques ; **X** : les exportations et **M** : les importations.

❖ La méthode de la valeur ajoutée :

Dans cette méthode, on peut calculer le PIB en additionnant les valeurs ajoutées de toutes les entreprises ; ce qui permet de corriger les problèmes de la double comptabilisation puisque la consommation intermédiaire est soustraite de la production finalé⁴

$$\text{VA} = \text{Valeur des biens et services produits} - \text{Valeur des consommations intermédiaires.}$$

³ Bernard Bret, le tiers monde : **croissance, développement et inégalités 2006**, Edition Ellipses 3^{ème}, Paris, p 9.

⁴ Pierre Barbaroux : mesurer la croissance économique ?, indicateurs et méthodes.
www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/PDF/mesurer_la_croissance_éco.pdf

1-2-2 Le produit national brut :

Cet agrégat indique la valeur des biens et services finis produits par les facteurs de production détenus par les citoyens d'un pays sans prendre en compte le lieu de la création de cette valeur⁵.

Remarque : Différence entre le PIB et le PNB :

Le PIB mesure la richesse économique créée par les agents (**nationaux ou étrangers**) dans le territoire **nationale**. Alors que le PNB mesure la valeur produite par des agents

1-2-3- Les agrégats du revenu national :

Le revenu national brut

Cet agrégat s'obtient en ajoutant au PIB les revenus des facteurs de production : du travail et du capital reçus du reste du monde et en soustrayant les revenus du travail et du capital versés au reste du monde.

a- Calcul des agrégats de production et du revenu : (Hurbert Kempf)

$$\text{PIB} = \text{PIB marchand} + \text{PIB non marchand}$$



L'ensemble des produits et services destinés à la vente et créés par des entreprises résidentes.



l'ensemble des services qui ne sont pas destinés à la vente, et créés par des administrations publiques, privées et les ménages.

⁵ Andrew Gillespie, **Ouvrage - Economie : macro-micro, 2007**, Edition : Dunod, Paris, p66.

PNB= PIB + Revenus reçus du travail et de la propriété des entreprises reçus du reste du monde – (Revenus du travail et de la propriété des entreprises versés à des non résidents)

RNB= PIB + Revenus du travail et du capital reçus du reste du monde– Revenus du travail et du capital versés au reste du monde⁶.

1-3- Les limites du PIB comme instrument de la croissance :

1-3-1 Les insuffisances du PIB :

Quelque soit la méthode utilisée dans la mesure de la croissance. Le PIB en tant qu'indicateur est remis en cause. Il s'avère insuffisant pour mesurer la performance économique d'un pays.

En 2008 une commission a été créée à la demande du président français Nicolas Sarkozy sous le nom de « commission pour la mesure de la performance économique et du progrès social ». Elle a pour fonction, dans un premier temps de débattre des limites du PIB et ensuite de trouver d'autres instruments plus pertinents adaptés à la fois aux pays développés et aux pays en développement. Cette commission a été présidée par Joseph Stiglitz (prix Nobel d'économie en 2001) avec la contribution de grands économistes comme Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998), Kenneth Arrow (titulaire du prix Nobel d'économie avec (John Hicks en 1972) et beaucoup d'autres. Leurs travaux de recherche ont duré près de 18 mois afin d'améliorer la méthode de mesure du PIB.

Le rapport de cette commission montre un certain nombre de limites de cet instrument dont les plus importants sont :

- Les services non marchands (sécurité, soins, transports...) sont mal comptés dans le calcul du revenu. Ils sont mesurés en fonction des dépenses mises en œuvre pour les produire (nombre de médecins, d'enseignants, de policiers...) ; alors que leur productivité réelle est ignorée.

Par conséquent, si la productivité du secteur public évolue de manière positive ou négative, l'évolution du PIB sera sous estimé ou bien surestimé¹. En effet, l'augmentation des services peut gonfler le PIB sans engendrer une augmentation effective de la production et une amélioration du niveau de vie.

⁶ Hurbert Kempf ; **Ouvrage- Macroéconomie ; 2006** ; Edition Dalloz 2^{ème} ; Paris ; p46-47 ; <http://test.scholarvox.com.www.snd11.arn.dz/reader/index/docid/10232309/searchterm/la%20macro%C3%A9conomie>

- Il se peut que la mesure habituelle de la croissance ne rende pas compte de l'impact de certains phénomènes qui peuvent avoir un effet néfaste sur le bien-être des citoyens.

Par exemple : « les embouteillages peuvent accroître le PIB puisqu'ils entraînent une augmentation de la consommation d'essence. Même si ces derniers n'ont pas le même effet sur la qualité de vie ». Aussi, les profits générés par les entreprises grâce à l'augmentation des prix sont beaucoup plus dus à une bulle spéculative qu'à l'augmentation de la production.

- La quantité croissante des produits qui sont de plus en plus complexes, rend difficile la mesure du volume de la production des biens et des performances économiques.

- Certains pays connaissent une augmentation lente des quantités des biens produits qui n'empêchent pas l'amélioration rapide de leur qualité. Par conséquent, la qualité de vie des citoyens se voit améliorer et cette dernière n'est donc pas prise en compte dans la mesure du Pib⁷.

La commission est arrivée à la conclusion suivante :

Pour mieux mesurer l'activité économique, les pays doivent prendre en considération trois sujets importants :

- Le premier est de remettre les individus au centre de toute analyse. Un dirigeant politique doit prendre en compte la qualité de vie de ces citoyens en connaissant leur situation socioéconomique réelle. Pour cela, il doit accorder beaucoup plus d'importance à la répartition du revenu, de la consommation et des richesses. En effet, les revenus moyens ou la consommation moyenne présentent des insuffisances, car il peut y avoir un accroissement du revenu sans pour autant qu'il y ait une amélioration des niveaux de vie. Du fait qu'il soit mal réparti, certains ménages en bénéficient moins que d'autres). Ils peuvent être remplacés par des indicateurs reflétant la répartition tels que le revenu médian et la consommation médiane
- En deuxième lieu, les statistiques doivent mieux valoriser le montant réel des transferts en nature de l'état vers les ménages : les dépenses de santé, d'éducation, de transport,...ne doivent plus être calculées selon leur coût d'entrée (salaires des fonctionnaires...) mais selon le bien être qu'elles procurent aux citoyens générateurs de richesse supplémentaires.

⁷ Joseph e. Stiglitz, Amartya Sen ; Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social : synthèse et recommandations ; 2008 ; P2 ; http://www.pauvrete-politique.com/IMG/pdf_Reforme_du_PIB_synthese_fr.pdf

- Enfin, Stiglitz insiste sur la question du développement durable : dans la mesure de la croissance. Les pays doivent prendre en compte l'impact de l'augmentation de l'activité économique sur l'environnement.¹ En effet, si la pollution augmente et qu'elle n'est pas taxée ; les mesures statistiques offriront une estimation fautive et inadaptée du bien être social.

1-4- Les facteurs de la production :

1-4-1- Le capital physique :

Le capital physique regroupe les outils de production, il peut être matériel (ordinateur, machine, équipements, moyens de transports,...) ou alors immatériel (logiciels informatiques...). C'est un bien produit et donc un facteur cumulable, malgré son usure au cours du processus de la production (dépréciation du capital ou amortissement).

Il peut concourir à la croissance de la productivité, car d'une part il agit directement sur la production puisqu'il faut le produire ; et d'autre part il permet d'améliorer la productivité du travail.

Par exemple, un matériel informatique sophistiqué permet d'augmenter la productivité horaire d'un secrétaire⁸.

La quantité de capital par personne n'a cessé d'augmenter avec le temps. Ainsi le taux d'accumulation du capital physique (l'accumulation du capital physique désigne l'accroissement du stock d'équipements productifs ou d'infrastructure détenus par un pays ; on la mesure alors en déduisant de l'investissement effectué pendant une période les déclassements pour usure ou obsolescence)⁹ est l'un des principaux déterminants de la production réelle par habitant.

1-4-2- Le capital humain

Le capital humain est l'ensemble des capacités productives d'un individu qui inclue ses connaissances générales et spécifiques. Ainsi la formation et l'expérience des individus sont considérées comme une forme de capital humain¹⁰.

Les modèles théoriques du capital humain sont construits selon l'hypothèse que les connaissances et les compétences des individus augmentent la productivité et accroissent la

⁸ Jean-Olivier Hairault ; **Ouvrage- la croissance : théories et régularités empiriques ; 2004**, Edition Economica, Paris, p13

⁹ www.alternatives-écomiques.fr/dictionnaire_fr_def20.html

¹⁰ Andrea Bassanini et Stefano Scarpetta ; **les moteurs de la croissance dans les pays de l'OCDE : analyse empirique sur des données en panel ; 2001** ; Revue économique de l'OCDE n°33, p12 ; <http://www.oecd.org/fr/economie/productiviteetcroissancealongterme/18451268.pdf>

capacité économique du pays, lui permettant par conséquent d'adopter et de développer de nouvelles technologies¹¹.

En effet, le savoir est devenu un élément intrinsèque de la productivité des agents et des nations. Le développement du capital humain constitue à la fois un outil essentiel pour assurer une croissance économique durable et un moyen de lutte contre la pauvreté. Le capital humain est un facteur cumulable comme le capital physique, et son accumulation détermine la capacité des gains, les perspectives d'emploi des individus et le niveau de répartition du revenu dans la collectivité.

Des études empiriques ont montré qu'il existe une relation positive entre les dépenses consacrées à l'éducation et l'augmentation du revenu tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Dans ce sens, l'Etat peut jouer un rôle important dans le financement des investissements dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement, des infrastructures publiques ... (comme on le verra dans le modèle de Barreau dans la suite de ce chapitre)¹².

1-4-3- le progrès technique :

On appelle progrès technique l'ensemble des innovations qui entraînent une transformation ou des méthodes de production, de l'organisation du travail et des structures de l'économie. Certains théoriciens (Solow) considèrent ce facteur comme étant exogène, alors que d'autres (Römer, Lukas...) le jugent endogène (on y reviendra dans la dernière section de ce chapitre).

Schumpeter est l'un des premiers auteurs à s'être intéresser au rôle du progrès technique dans la croissance de la productivité. Selon lui, les innovations engendrent le développement en donnant naissance à de nouveaux produits, à de nouvelles méthodes d'organisation etc¹³...

Les dépenses en recherche et développement sont à l'origine du progrès technique. Elles représentent un investissement dans le savoir. Celui-ci se traduit par l'élaboration de nouvelles technologies ou une utilisation plus efficiente des facteurs de production (capital physique et humain). De ce fait, l'Etat joue un rôle important dans l'accumulation du progrès

¹¹ Angel de la Fuente ; **Human capital and productivity ; January 2011**; Nordic Economic Policy Review Institut d'analyse économique ; p2 ; www.csic.es/bistream/10261/3525/.../86011.pdf

¹²Sveinbjörn Blöndal, Simon Field et Nathalie Girouard **l'investissement en capital humain : le rôle de l'enseignement secondaire du 2 e cycle et de l'enseignement supérieur, 2002** ; revue économique de l'OCDE n°34 ; p44 ; www.oecd.org/dataoecd/33/36/18381208.pdf

technique en offrant des avantages aux entreprises afin de les encourager (financement des dépenses en recherche et développement)¹⁴.

Section 2 : les théories de la croissance :

La plupart des manuels de théorie économique, d'histoire de la pensée économique et d'histoire des faits économiques, font remonter les origines de la croissance à la première révolution industrielle. Initié en 1776 par la vision optimiste d'Adam Smith (vertus de la division du travail), le thème de la croissance réapparaîtra au XIXe siècle dans les travaux de Malthus, Ricardo et Marx. Il faudra cependant attendre le XXe siècle et les années 50 pour que les modèles théoriques de la croissance connaissent un véritable succès. Les modèles post-keynésiens (Harrod-Domar) et néoclassiques (Solow) ont introduit un véritable débat sur la question de la croissance équilibrée. Depuis les années 70-80, la croissance a connu un nouvel essor sous l'impulsion des théoriciens de la régulation et de la croissance endogène.

1-La théorie de Harrod et Domar :

Le modèle de Harrod et Domar est inspiré de la théorie de Keynes, ces deux économistes ont posé les mêmes hypothèses que la théorie Keynésienne, mais la différence est qu'ils ont prolongé son analyse sur le long terme. Bien que ces deux économistes aient travaillé ensemble mais il existe quelques différences dans leur modèles qui vont être éclairés dans la suite de cette section.

1-1 Les hypothèses du modèle:

- La propension à épargner est stable et ne dépend pas des autres variables du modèle.
- Les variables sont exogènes ;
- Le travail et le capital ne sont pas substituables.
- Ce modèle ne prend pas en compte l'influence du progrès technique sur la production.¹⁵

¹⁴ Andrea Bassanini et Stefano Carpetta, , OP.cite ; p13

¹⁵Lionel Stoléru, **Ouvrage : l'équilibre et la croissance économique**, 1976; édition : Dunod, 3ème, p497.

1-2 Le modèle de Domar :

En étendant l'analyse keynésienne sur le long terme, Domar constate que l'investissement a un double effet. Il agit non seulement sur la demande- car un accroissement de l'investissement permet d'augmenter la demande par l'effet multiplicateur - mais aussi sur l'offre car il permet d'accroître les capacités de production par l'effet accélérateur.

La question que se pose Domar est la suivante: à quelle condition l'augmentation de la demande est compatible avec l'accroissement des capacités de production ?

1-2-1- Les deux effets de l'investissement :

Domar remarque une chose importante. L'accroissement de la demande dépend de la variation de l'investissement alors que l'accroissement de la capacité de production dépend de l'investissement lui même.¹⁶

1-2-2 L'effet de l'investissement sur la demande : (Andrew Gillespie)

L'investissement entraîne un effet sur la demande par le multiplicateur. Ce dernier est fondé sur le fait que les dépenses d'investissement par les firmes correspondent aux revenus d'autres personnes. Par ailleurs, une augmentation initiale de la demande amène à une succession des dépenses dans le circuit économique conduisant à une augmentation globale des revenus plus forte que le stimulus initial.¹⁷

$\Delta Qd = m\Delta I$ (1) Où le m (le multiplicateur) est égal à $1/1-c$ (c étant la proportion marginal à consommer et $s = 1-c$ la proportion marginal à épargner, en remplaçant $1-c$ par s dans l'équation (1) on obtient la formule suivante :

$$\Delta Qd = \Delta/s$$
.....(2)

¹⁶ Pierre-Alain Muet ; **Les théories contemporaines de la croissance 1993** ; Revue de l'OFCE. N°45, repersee, , p14.

¹⁷ Andrew Gillespie ; **Ouvrage - Maxi fiche d'économie : Macroéconomie-Microéconomie** op.cit ; p80.

1-2-3 : L'effet de l'investissement sur l'offre

Comme on l'a cité précédemment, l'investissement a aussi un effet sur l'offre comme le montre la formule ci-dessous.

On suppose qu'il faut investir v unité monétaire pour réaliser une unité supplémentaire de production (v étant le coefficient du capital) et donc l'investissement augmente l'offre :

$\Delta K = I$: l'investissement net engendre un accroissement du capital (K) qui augmente à son tour les capacités de production.

$$\Delta QS = \frac{I}{v} \dots \dots \dots (3)$$

1-2 -4 Situation d'équilibre :

Pour que l'équilibre soit assuré il faut que l'augmentation de l'offre soit égale à l'augmentation de la demande :

$$(2) = (3) \rightarrow \frac{\Delta I}{s} = \frac{I}{v} \rightarrow \frac{\Delta I}{I} = \frac{s}{v}$$

Ainsi, pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, il faut que l'investissement et donc le capital et la production croit à un taux égal au rapport du taux d'épargne au coefficient du capital.

1-3- Le modèle de Harrod :

Alors que Domar donne les conditions d'une croissance équilibrée, Harrod lui va plus loin dans son analyse et conclut à une instabilité de la croissance. Il pense ainsi que les situations de déséquilibres sont plus fréquentes que celles de l'équilibre.

1-3-1- La présentation de son modèle :(Roy Forbes Harrod)

Harrod prend en considération deux taux de croissance dans son modèle :

G_w : le taux de croissance garanti (warranted). Une fois atteint, ce taux provoque la satisfaction de tous les agents participants au processus de la production (producteurs, épargnants, etc) . Les producteurs constateront qu'ils ont produit la quantité exacte, et que leur investissement désiré est effectivement réalisé.

G : c'est le taux de croissance effectif auquel le revenu croît réellement dans l'économie.

Harrod part du même postulat que Domar . L'investissement influe à la fois sur l'offre (effet accélérateur) et la demande (effet multiplicateur). Or les deux effets sont différents à part pour une valeur bien particulière de l'équilibre. Il s'est donc posé la question suivante :

À quelle condition l'augmentation de l'offre est égale à l'accroissement de la demande ?

$$G = \frac{y_1 - y_0}{y_0} \dots\dots\dots(1)$$

Y₀ : La quantité de la production à la période 0

Y₁ : La quantité de production à la période 1

La condition d'équilibre : l'investissement anticipé doit être égal à l'investissement désiré

$$v(y_1 - y_0) = sy_0 \dots\dots\dots(2)$$

v(y₁ - y₀): Le volume de l'investissement désiré

sy_0 : l'épargne réalisée à la période 0

Où s est la fraction du revenu que les individus choisissent d'épargner, est le coefficient du capital qui est égal à K/Y (l'accroissement du stock de capital rapporté à l'accroissement de la production).

$$\text{Donc : } \frac{dy}{y} = \frac{s}{v} \rightarrow Gw = \frac{s}{v}$$

Dans ce cas le taux de croissance effectif est égal au taux de croissance désiré (garanti).

1-3-2 – L'instabilité de la croissance (le fil du rasoir) :

Selon Harrod, il se peut que les firmes se trompent dans les anticipations de la consommation, alors soit ils produisent trop ou pas assez pour satisfaire la demande effective.

Dans ce cas, le taux de croissance garanti ne coïncide pas avec le taux de croissance effectif du revenu ce qui provoque dès lors une situation de déséquilibre.

1-3-4 : Le taux de croissance garanti est inférieur au taux de croissance effectif : $Gw < G$

Cela se traduit par une anticipation pessimiste de la part des producteurs. Dans ce cas l'investissement est insuffisant pour satisfaire la demande globale (pénurie des équipements, épuisement du stock ...). Pour Harrod, cette situation stimule l'expansion de la croissance.

En effet, pour répondre à la demande supplémentaire, les producteurs augmentent l'investissement qui permet dans un premier temps d'accroître la production par effet accélérateur et dans un second temps accroît la demande. Cette situation accentue l'écart entre l'offre et la demande.

1-3-5 – Le taux de croissance garanti est supérieur au taux de croissance effectif :

Cela se dit lorsque les anticipations des producteurs sont trop optimistes. S'ils investissent plus qu'il n'en faut, cela entraînera une surcapacité de production. La demande effective est donc insuffisante pour utiliser toute la capacité de production. C'est alors une situation de dépression.

1-3-6- L'introduction de la croissance démographique :

Selon Harrod à long terme, l'introduction du taux de croissance naturel (G_n) rend encore plus difficile l'équilibre entre les deux taux de croissance précédents.

Nous entendons par G_n le taux maximale de la croissance permis par l'accroissement de la population (taux naturel permettant le plein emploi).

Par ailleurs, pour qu'il y ait équilibre dans l'économie, il faut que les trois taux soit égaux :

$$G_w = G_n = G. \text{ }^{18}$$

Si $G_w < G_n$ on aura alors une situation de chômage, car la croissance économique ne permet pas d'embaucher toutes les personnes capable de travailler.

Si $G_w > G_n$, l'économie connaîtra une crise déflationniste provoquée à la fois par le gaspillage (capacité de production inutilisé) de l'investissement et à la surcapacité généralisée.¹⁹

Pour conclure : selon Harrod, il n'existe aucun mécanisme autorégulateur du fait de l'exogénéité et l'indépendance des variables : s , v et n par conséquent pour rétablir l'équilibre une intervention de l'état est nécessaire.

1-4- Les limites du modèle de Harrod-Domar :

Solow critique le modèle post keynésien de la croissance de Domar et Harrod :

- Il pense que ces deux économistes ont construit leur modèle sur le long terme –à partir des hypothèses de Keynes, en revanche les outils d'analyse relèvent du court terme comme le principe du multiplicateur, d'accélérateur... (utilisé dans le modèle keynésien) ;
- Solow leur reproche l'hypothèse selon laquelle la production s'effectue dans des conditions de proportion fixe des facteurs, dans son modèle il considère des proportions variables (le capital et le travail sont substituables) ;

Il remet en cause le caractère instable de la croissance harrodienne, il estime que le système de production peut s'adapter à un taux donné de croissance démographique ce qui permet à l'économie d'approcher un **état stable** de la croissance.²⁰

¹⁸ Roy Forbes Harrod, **An Essay in Dynamic Theory, Mar 1939**; The Economic Journal, Vol. 49, No. 193, ,p21-30; <http://piketty.pse.ens.fr/files/Harrod1939.pdf>

¹⁹ Lionel Stoléru,;op.cit, p499

²⁰ Rober M Solow, **A Contribution to the Theory of Economic Growth 1956**; The Quarterly Journal of Economics, Vol. 70, No. 1.,p2 et 10, http://faculty.lebow.drexel.edu/LainczC/cal38/Growth/Solow_1956.pdf

2- La théorie néoclassique de la croissance :

Parmi les théories qui cherchent les causes de la croissance, celle de **Solow** est la référence pour l'économie néoclassique.

2-1- Présentation et hypothèse du modèle de Solow :

2-1-1- Présentation :

- Le modèle de Solow est un modèle néoclassique de la croissance en concurrence pure et parfaite. Il se fonde sur une fonction de production à deux facteurs (capital et travail).
- Il ne prévoit pas une situation de crise contrairement au modèle de Harrod.

Il s'inspire de l'idée de Riccardo selon laquelle les facteurs de production se caractérisent par des rendements décroissants i.e. «*Si des quantités successives, croissantes et homogènes d'un facteur variable (travail) sont associés à une quantité d'un facteur fixe (capital physique : terre, outils,...), il arrive un moment où l'augmentation de la production entraînée par l'augmentation des quantités des facteurs **finit par décroître***»²¹

2-1-2- Hypothèses du modèle :

- L'économie est fermée : il n'y a ni possibilité d'importer un produit ni celle de l'exporter. Par conséquent, dans la situation d'équilibre, l'investissement est égale à l'épargne et la production au revenu.
- Le taux d'épargne est exogène.
- Il n'y a qu'un seul produit²². A un moment donné, l'économie peut soit affecter ses ressources rares à la consommation ou bien à l'épargne (l'investissement) et de ce fait, la quantité produite est égale à la quantité consommée.
- Il y a équilibre sur le marché des capitaux.
- L'investissement permet d'augmenter le stock du capital dans le temps. A chaque instant, ce stock se déprécie (du fait de l'amortissement) et il n'est de ce fait plus utilisable dans la production.

²¹ Philippe Darreau, **Ouvrage- croissance et politique économique, 2003** ;édition De Boeck, Belgique, , p32.

²² Rober M Solow, A Contribution to the Theory of Economic Growth; op.cit p3

- Il ya équilibre sur le marché du travail, par conséquent le chômage n'existe pas
- Il existe un certain degré de substitution entre les facteurs de production.
- Le taux de croissance démographique est exogène.
- Il existe un certain degré de substitution entre les facteurs de production.

2-2- La fonction de production néoclassique:

Solow a construit son modèle par une fonction de production agrégée. Dans la première fonction il neutralise le changement technique. Dans le second, il l'intègre. Son but était de séparer l'impact de la variation du stock de capital disponible sur la production par tête de l'effet du changement technique sur celle-ci.²³

2-2-1- Sans progrès technique

Solow a d'abord étudié une fonction de production sans progrès technique. C'est une fonction simplifiée qui prend la forme suivante :

$$Y = F(K, L) \dots \dots \dots (1)$$

Où : Y : la production ;

K : le capital physique ;

et L : le travail.

On peut diviser l'équation (1) par L pour obtenir la production par tête et le capital par tête :

$$\begin{array}{ccc} Y/L = [F(K, L)]/L & Y/L = F(K/L, 1) \longrightarrow & y = f(k) & (2) \\ \downarrow & \downarrow & \downarrow & \\ \text{Produit par tête} & \text{ratio du capital- travail} & \text{capital par tête.} & \end{array}$$

(2) est une fonction de production sous la forme intensive.

2-2-2- L'équation fondamentale du stock de capital :

²³ Robert Solow, **Technical change and the aggregate production function**; 1957; The Review of Economics and Statistics, Vol. 39, No. 3 ,p2

Le modèle suppose que les individus consomment une partie de leur revenu et l'autre partie est épargnée puis investit. Ainsi, la fraction du revenu épargnée est une constante s ²⁴

Sachant que l'épargne est égale à l'investissement (selon la première hypothèse), le taux d'accumulation du capital nouveau est égal à sy

Le taux de dépréciation du capital est égal à δy . En partant de là on obtient le taux d'accumulation du capital net :

$K = sf(k) - \delta \dots \dots \dots (3)$ \longrightarrow c'est l'équation fondamentale de la théorie néoclassique qui exprime le taux de variation du stock de capital qui est déterminé par la quantité du capital disponible.

On est devant deux situations possibles :

- Lorsque le taux de croissance démographique et du progrès technique sont constants, c'est le capital qui gouverne la croissance.
- En revanche, lorsqu'on inclut le taux de croissance démographique, la situation se dégrade i.e. la croissance ralentit au fur et à mesure que la population croît. Pour le démontrer, on suppose une fonction de production à deux facteurs qui sont le travail et le capital à rendement d'échelle constant. Le facteur travail correspond à la population active qui croît au taux exogène n (Solow suppose que toute demande de travail est absorbée par l'offre). Dans ce cas la production par tête dépend du stock de capital par personne : $k=K/L$.

Pour simplifier le modèle, il prend la fonction de **Cobb- Douglas** :

$$Y=K^\alpha L^\beta \quad \text{Où } \alpha \text{ est une constante } \quad 0 < \alpha < 1.$$

$$Y=f(k)= K^\alpha \quad \text{c'est une fonction de production par tête}$$

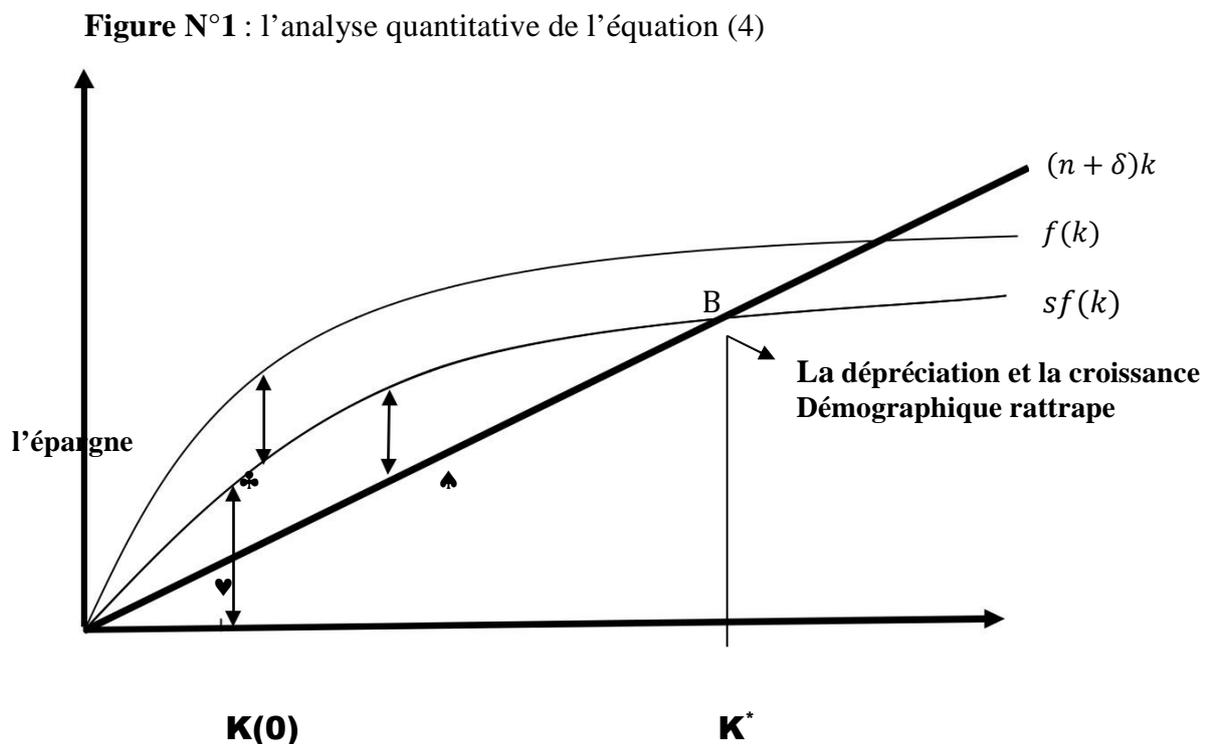
- L'épargne par tête est une fraction de la production par tête.
- Le taux de dépréciation est une fraction du capital par tête.
- La croissance de la population provoque une baisse de k d'un montant nk , car la croissance de la population implique une dilution de capital.

$$K = sf(k) - (n + \delta)k \dots \dots \dots (4)$$

²⁴ Robert M Solow, A Contribution to the Theory of Economic Growth, op.cite,p3.

2-2-3 L'état stationnaire chez Solow

On remarque d'après la figure ci-dessous que lorsque la courbe d'épargne est supérieure à la droite de dépréciation. Le stock de capital augmente et cette augmentation continue jusqu'au point B où le stock de capital converge à long terme vers la valeur k^* .²⁵



Source: Rober Barro-Sala I Martin, A Contribution to the Theory of Economic Growth.

♣ : Consommation

♥ : Investissement

♣ : Taux du stock de capital qui représente la distance verticale entre l'épargne et la dépréciation.

$K(0)$: stock initial du capital.

²⁵ Philippe Aghion-Peter Howitt, **Ouvrage- la théorie de la croissance endogène**; 2000 ; Edition :Dunod, Paris, p13.

K^* : Le niveau du capital par tête qui caractérise l'**état stationnaire** de l'économie, où l'épargne suffit juste à compenser la dépréciation du capital et sa fragmentation. Dans ce cas, $sf(k) = (n+\delta)k$, la production stagne et c'est ce que Solow appelle l'**état régulier**.

Explication :

Lorsque le capital est rare il est plus productif. Dans un premier temps, la croissance est positive.

L'épargne est largement suffisante pour compenser l'effet associé de la dépréciation du capital et de la croissance de la population. L'excédent de (permettra d'augmenter le stock de capital et donc la croissance. A long terme, le taux d'épargne n'a plus d'effet sur le taux de croissance. En effet, l'effet de l'érosion du capital dû à l'amortissement et à la croissance démographique rattrape l'épargne et la production finie par stagner.²⁶

Solow démontre ainsi que le taux d'épargne et le taux de croissance démographique supposés exogènes, déterminent le niveau de l'état stationnaire de l'économie.²⁷

2-2-4- Avec progrès technique :

Solow tente d'améliorer le modèle de base en introduisant le progrès technique. Ce dernier permet de ralentir « l'effet des rendements décroissants des facteurs de production ». Cela permet d'améliorer essentiellement l'efficacité du facteur travail. De nombreuses études statistiques ont été faites pour mesurer la contribution de chaque facteur à la croissance économique. Ainsi, pour l'économie américaine entre 1909-1949, le progrès technique expliquait 80% de la croissance.²⁸

La croissance de la population peut doubler le nombre de travailleurs. Si ce nombre reste constant, le progrès technique peut améliorer l'efficacité des travailleurs de manière à leur permettre d'effectuer les mêmes tâches en réduisant de moitié le nombre des ouvriers.

Ainsi, pouvons-nous dire que le seul effet du progrès technique est celui d'augmenter l'offre de travail.²⁹

²⁶ Philippe Aghion-Peter Howitt; op. cite; p 14.

²⁷ N.Gregory Mankiw-David Romer et David N.Weil; **A contribution to the empirics of economic growth** May 1992;

²⁸ Bernard Bernier-Yves Simon ; **Ouvrage - Initiation à la macroéconomie ; 2001** ; Dunod 8^{eme} édition ,Paris, p524.

²⁹David Begg- Stanely Fisher, **Ouvrage ; Macroéconomie**, Dunod 2^{eme} edition, France,2002, p299.

2-2-5- La fonction de production :

$$\dot{K} = sf(k, L, A(t)) - \delta K \dots \dots \dots (5)$$

On peut aussi l'écrire sous forme d'une fonction Cobb Douglas :

$$Y(t) = k(t)^\alpha (A(t)L(t))^{1-\alpha}$$

A(t) : représente la technologie qui croit au taux exogène g .

Pour avoir l'équation intensive du capital par tête on divise les deux membres de l'équation 5 sur L et on obtient :

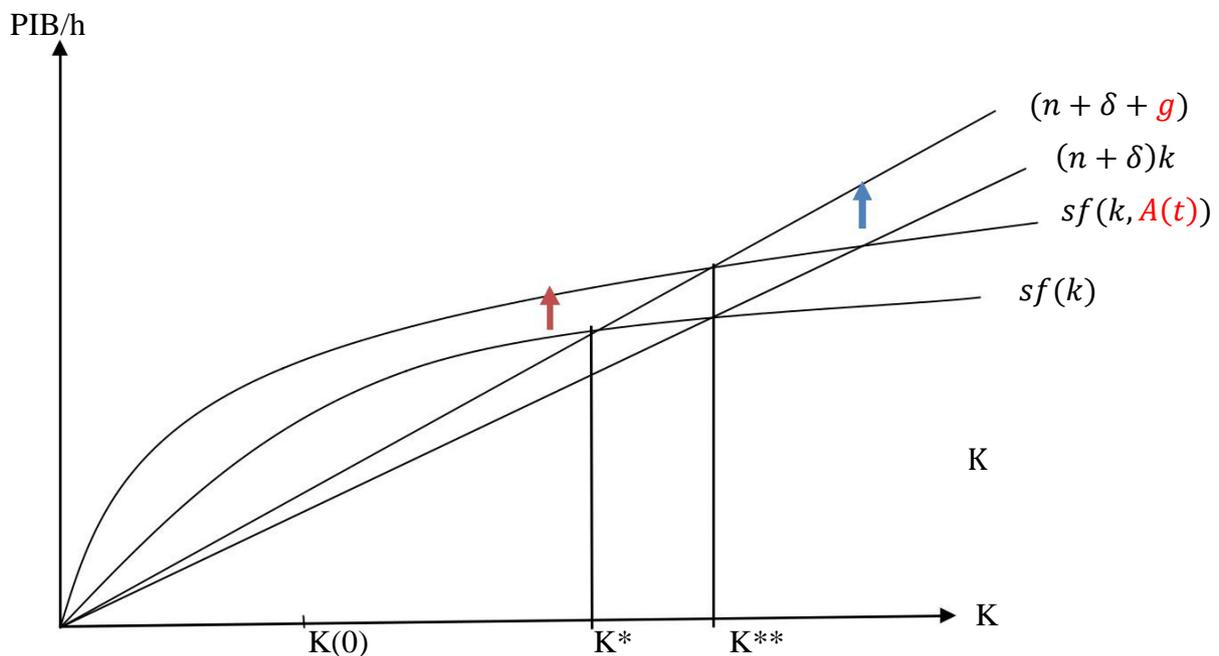
$$k = sf(k, A(t)) - (n - \delta)k \dots \dots \dots (6)$$

Dans cette équation, la production par tête dépend du progrès technologique A(t)

Et pour obtenir le taux de croissance, on divise l'équation (6) sur k et on aura :

$$yK = \frac{sf(k, A(t))}{k} - (n + \delta) \dots \dots \dots (7)$$

Figure N°2 : Modèle de Solow avec progrès technique



Source : perso.univ-lemans.fr/~flangot/cours/solow_langot.ppt

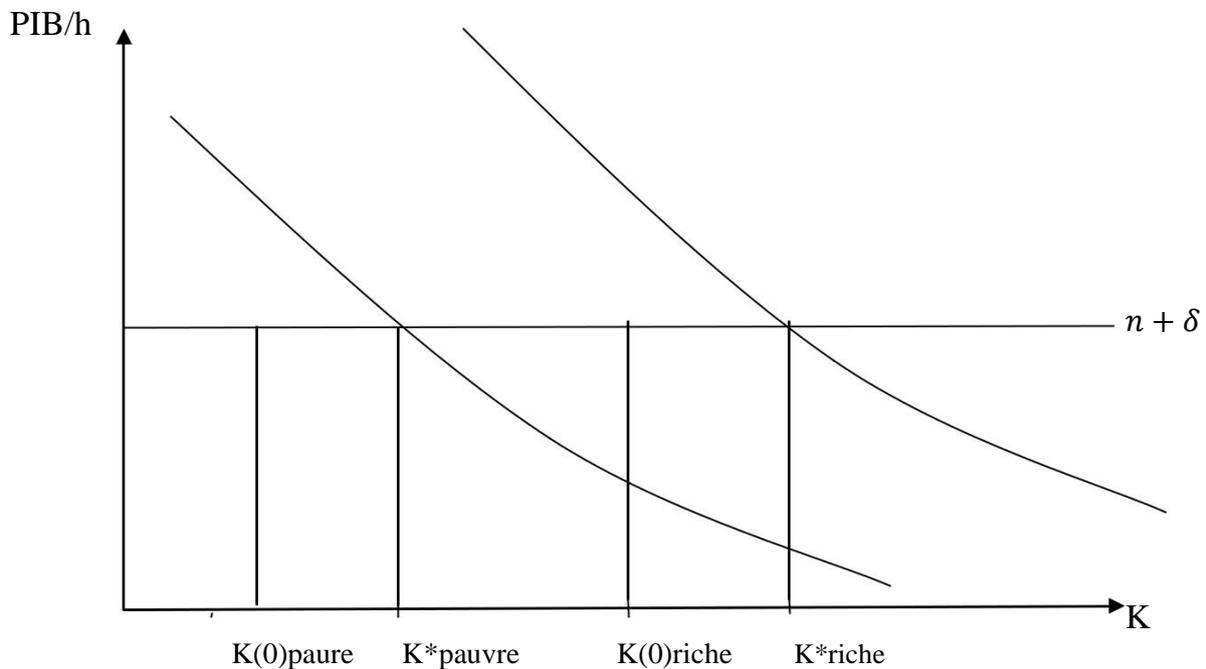
Explication :

On remarque que l'état stationnaire a changé sur le long terme. Grâce au progrès technique (appelé le résidu de Solow) on remarque l'amélioration de la productivité des facteurs qui a permis l'augmentation la production.

2-2-6 La convergence dans le modèle de Solow :

Pour Solow, les pays pauvres connaissent une croissance à la fois rapide et élevée contrairement aux pays riches. D'une part ils possèdent un capital initial moins élevé et d'autre part, ils sont plus éloignés de l'état régulier que les pays les plus avancés.

Figure N°3 : le processus de convergence



Source : Robert Barro-Xavier Sala I Martin

2-3- Les limites du modèle de Solow :

Les tenants des théories de la croissance endogène ont remis en causes certaines hypothèses du modèle de Solow :

- Römer infirme l'hypothèse selon laquelle le changement technologique est une variable exogène. Selon lui, la croissance économique est une conséquence endogène du système économique. Autrement dit la croissance est entraînée par des facteurs endogènes dont le progrès technique.
- Römer et Lukas confirment que le processus de convergence est remis en cause ; si on ne prend pas en considération les deux hypothèses de Solow qui supposent que le progrès technique est un facteur exogène, et que les pays peuvent disposer des mêmes opportunités technologiques.
- Barro et Sala I Martin, infirment l'hypothèse néoclassique qui prédit que les pays ont des connaissances technologiques similaires. Ainsi, ils contredisent l'hypothèse de convergence³⁰
- Celle-ci n'est vérifiée que dans un seul cas où les pays ont les mêmes caractéristiques structurelles (institutions de qualité similaire, des niveaux technologiques et des comportements d'épargne proches : S pauvre = S riche, le même taux de croissance démographique et le système éducatif similaire)³¹Dans ce cas, on parle de **convergence conditionnelle**.

Si le taux d'épargne des pays riches est supérieur à celui des pays pauvres, ils connaîtront un taux de croissance plus élevé.

En effet, l'épargne permet d'augmenter le stock de capital et par conséquent le taux de croissance de l'économie.

Nous pouvons en déduire que les pays convergent vers différents états réguliers.³²

Conclusion du premier chapitre :

La théorie néoclassique de Solow a apporté un éclairage nouveau à la théorie économique en introduisant le progrès technique dans l'équation de production appelé « le résidu de Solow ». Son modèle comportait de nombreuses limites dont le caractère exogène du progrès technique. La théorie de la croissance endogène avait comme point de départ du modèle de

³⁰ Paul Romer, **the origins of endogenous growth**, 1994; the journal of economic perspectives, vol8 ,N°1,p4; <http://www.iset.ge/old/upload/Romer%201994.pdf>

³¹ www.pse.ens.fr/coeurdacier/exogene.pdf

³²idem, p34

Solow en complétant ses insuffisances. Ces théories considèrent les recherches scientifiques et les innovations comme des variables endogènes. Elles ont aussi montré l'importance du capital humain et des externalités dans la croissance. Ces théories supposent que le capital physique, humain et la technologie expliquent les écarts de revenu entre les pays. Toutefois la question fondamentale qui se pose est pourquoi certains pays investissent plus que d'autre dans le capital physique et humain ?

C'est la théorie néo-institutionnelle qui apporte une réponse fondamentale à cette problématique que nous allons aborder dans le chapitre suivant.

Chapitre 2 : Les institutions : le développement de l'économie institutionnel

Introduction:

Jusqu'aux années 1970, les institutions ont été négligées et traitées comme une simple donnée (une variable exogène), tant par le courant néoclassique que par le monétarisme. Ce intérêt pour les institutions a commencé vers les années 1980 avec l'émergence de la nouvelle Economie Institutionnelle (NEI), et sa position au cœur de l'explication de la différence de niveaux de développement entre les pays. Dans les années 1990, en s'inspirant des travaux de Douglass C. North, lui aussi prix Nobel (1993), les institutions internationales telles que la Banque Mondiale et le FMI se sont intéressées au rôle des institutions et les ont intégrées au centre de leurs stratégies d'aide au développement. Cela, après les échecs des ajustements structurels dans la stimulation des économies des pays, sur plusieurs décennies.

Section 1 : la nouvelle économie institutionnelle et son apport

A partir des années 1970, l'économie institutionnelle va se renouveler sous l'impulsion de nouveaux travaux que l'on regroupe de nos jours, sous l'appellation de la Nouvelle Economie Institutionnelle, et parmi lesquels on trouve ceux de Coase, North, Williamson. La Nouvelle Economie Institutionnelle consiste en un développement des outils néoclassiques pour l'analyse du rôle des institutions dans la coordination et la réalisation des activités économiques (North, 1993 ; Williamson, 2000)³³.

1-1- Présentation du courant

L'institutionnalisme est un courant de pensée qui est apparu aux Etats unis vers la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle avec des économistes américains (Torsein Veblen, J.Commons et Wesley Mitchell) qui sont considérés comme les précurseurs de ce mouvement.³⁴

Les institutionnalistes insistent sur le fait que les habitudes communes et spécifiques sont renforcées par des normes sociales spécifiques. Ils se basent sur plusieurs disciplines comme la psychologie, l'anthropologie, la sociologie et la philosophie pour analyser et expliquer la

³³ Thèse nouveau régime pour le doctorat présentée et soutenue publiquement le 18 mai 2010 « UNIVERSITÉ D'Auvergne-CLERMONT I Faculté de Sciences Économiques et de Gestion Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (CERDI) ».

³⁴ Bernard Chavance ; **Ouvrage- Institutional economics ; 2009**; Edition La Decouverte, Paris, p1 ;

nature du comportement humain. Ces économistes avancent que les individus vivent dans un environnement institutionnel, que les institutions perdurent et structurent l'action humaine.

1-2- La définition des institutions :

Pour la définition des institutions, les économistes se réfèrent à la définition donnée par Douglass North. Ce dernier les définit de la manière suivante: «*les institutions sont les contraintes conçus par les humains et qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales*».

Ainsi «*Les institutions sont constituées de règles formelles, des contraintes informelles et leur mise en application*». ³⁵

Hodgson définit les institutions comme étant : «*...des systèmes durables de règles sociales établies pour structurer les institutions sociales,... Ainsi, la langue, la monnaie, les systèmes de poids et de mesure, les conventions commerciales, les bonnes manières à table, les entreprises et d'autres organisations sont tous considérés comme des institutions*». ³⁵

Dans la deuxième définition de North, il y a trois éléments importants : les institutions formelles, les institutions informelles et leur application effective (on l'expliquera dans la suite de cette section).

1-2-1- Les institutions formelles :

Les institutions formelles sont toutes les règles écrites, la constitution, les règlements, les lois ...Elles sont simples et précises et elles ne représentent qu'une petite part dans la structuration des actions humaines. Leur exécution doit être assurée par une entité, généralement l'état ou ses administrations.

1-2-2- Les institutions informelles :

Elles occupent une grande place dans le façonnement des comportements humains. Elles intègrent la culture, la religion, les codes de conduite auto-imposé, les coutumes, les traditions l'idéologie.... Contrairement aux règles formelles, les contraintes informelles sont beaucoup plus difficiles à cerner et surtout à modifier. Leur exécution est assurée par des individus appartenant à un même groupe ou à une communauté.

³⁵ Douglass North, **Institutions**, 1991; The Journal of Economic Perspectives, Vol. 5, No. 1; published by American association,p97

Selon North, pour pouvoir les maîtriser, il faut comprendre la façon dont l'esprit humain fonctionne.

Ainsi, l'héritage culturel (l'ensemble des croyances et des règles que les individus ont hérité des anciennes générations et les nouvelles expériences -liées à leur éducation et scolarité-acquises au fil du temps) sont constitués de bonnes et de mauvaises institutions. Ces institutions influencent la manière dont ces individus font des choix.³⁶

On peut aussi classer les institutions en deux catégories :

- **Les institutions politiques** : les lois, la constitution, la démocratie, les libertés politiques et civiles, les lois sur les élections,...
- **Les institutions économiques** : comme les institutions des droits de propriété, les contraintes institutionnelles qui régissent l'investissement privé et public, les contrats commerciaux,.....

1-2-3- Les institutions et les organisations :

North souligne la différence entre les institutions et les organisations. Selon lui, les institutions sont les règles du jeu qui façonnent les interactions humaines dans la société et les organisations sont les acteurs du jeu. C'est un ensemble d'individus possédant le même objectif qui forment une organisation. Les organisations peuvent avoir différentes formes :

- Organisations politiques (les partis politiques, le sénat, les agences de régulation...) ; les organisations économiques (les entreprises publiques et privées, les syndicats, les fermes familiales...) ; les organisations sociales (les associations sportives, les clubs, les mosquées,....) et les organismes éducatifs (les écoles, les universités, les collèges,...)³⁷

1-3- L'émergence et l'évolution des institutions :

1-3-1- L'émergence des institutions :

Les néo-institutionnalistes sont en désaccord sur l'émergence des institutions. Ils se sont longtemps demandé si ce sont les institutions qui sont apparut en premier ou bien les individus.

Ainsi, il existe deux approches :

³⁶ Douglass North, **the role of institutions in economic development** op.cite.p8.

³⁷ Douglass North ; **The new institutional economics and development**1993; Economic History series number 9309002; p 6; <http://ideas.repec.org/p/wpa/wuwpeh/9309002.html>

1-3-2- Les individus apparaissent en premier :

Certains économistes comme : Menger, Andrew ou encore Schotter, pensent que les institutions émergent spontanément à partir des relations entre les individus. Ce qui veut dire que les institutions sont le résultat des interactions humaines. Ils prennent comme point de départ l'existence d'un ensemble d'individus qui par leurs choix rationnels font évoluer les institutions. Selon eux les individus influencent les institutions car ils sont impliqués dans l'évolution et le changement de ces dernières.

1-3-3- Les institutions émergent en premier :

D'autres économistes comme Alexander Field (le leader de cette approche) pensent que les individus ne peuvent pas interagir sans la présence de règles et normes préalables qui influencent leur comportement et guident ainsi leurs choix et motivations.

Selon Field, les économistes qui supposent que les institutions qui émergent en premier, négligent le fait que les institutions présentes sont le résultat de l'évolution des institutions passées. Pour appuyer son hypothèse, Field se sert de la théorie des jeux dans l'explication des origines des institutions.

En effet, dans un jeu les règles et les gains potentiels sont établis au début de la partie. Aussi, les individus ne peuvent communiquer sans la parole³⁸

L'étude de **Titmuss** confirme cette hypothèse. Dans son étude il compare entre les systèmes de donation de sang américain et britannique.

Alors qu'en Angleterre le don de sang est gratuit et volontaire. Aux USA, il existe un système mixte : des banques de « sang » dans lesquelles les donateurs offrent leur sang gratuitement, et un marché privé où l'offre de sang est accompagné d'une contre partie monétaire.

■

- D'autres approches sont apparues comme celle de Knight Jack qui pense que les institutions évoluent et émergent à partir d'autres institutions. Ou celle de Aoki qui explique leur émergence en prenant comme point de départ les individus et un ensemble donné d'institutions.

³⁸ Hodgson, **the evolution of institutions: An agenda for future research** op.cite. p 114.

1-3-4 Le point de vue de Hodgson :

Hodgson pense qu'aucune explication est légitime car les institutions sont différentes des individus. Ils n'ont pas les mêmes caractéristiques.

- ✓ les individus sont des êtres réfléchis contrairement aux institutions.
- ✓ la reproduction et la durée de vie des êtres humains est différentes de celles des institutions.²

1-4- L'évolution des institutions :

Les économistes néoclassiques ont refusé d'admettre l'existence des institutions. Selon eux, les coûts de transactions dans le marché sont nuls et par conséquent la présence d'institutions sans intérêt.

Ce n'est que récemment que les économistes ont reconnu que le processus d'échange entraîne des coûts de transaction élevés et nuisibles pour l'investissement. Dans ce cas, la mise en place d'institutions aptes à réduire les coûts des échanges est primordiale.

Les institutions ne sont pas apparues soudainement, mais elles ont évolué à travers le temps avec la progression du commerce mondiale.

1-4-1 L'échange personnel :

Cet échange caractérise les sociétés primitives dans lesquelles les individus vivaient essentiellement de l'agriculture (la chasse et la collecte). Il y avait aussi des petits commerces dans les villages où l'échange se réduisait à un petit groupe de personnes qui se connaissaient mutuellement. Ces gens étaient donc liés par une relation de confiance qui a permis la création d'un réseau social facilitant les échanges. Dans cet environnement de confiance, les comportements d'opportunismes étaient rares. Par conséquent, les **coûts de transaction** étaient très faibles et les contraintes informelles comme « la confiance » suffisaient pour réguler les transactions économiques. En revanche, les coûts de production étaient élevés en l'absence de spécialisation et d'une technologie moderne.³⁹

³⁹Jeffrey A. Frieden-David A. Lake, **Ouvrage : International political Economy, perspectives on Global power and Wealth; 2003**; Fourth edition, Chapter 3: Institutions and Economic Growth: A Historical Introduction Douglass C. North, p47; muhammadgozyali.files.wordpress.com/.../international-political-eco...

1-4-2 L'échange impersonnel :

→ Cet échange caractérise les sociétés modernes où les marchés sont larges. Le commerce s'étend au-delà des frontières grâce au développement des moyens de transport (essentiellement les navires). Par conséquent, les échanges deviennent complexes et coûteux.

Le secteur de transaction s'élargie, et donne apparition à deux types de coûts:

- Les problèmes d'agence due à l'imperfection de l'information lors des échanges.
- Les problèmes de négociation et du respect des contrats entre les personnes.

→ L'augmentation de la taille des marchés et l'amplification des échanges a entraîné la spécialisation des producteurs et la division du travail. Ainsi l'activité économique s'est étendue à la manufacture, la construction des usines, et les services. On assiste à un phénomène d'urbanisation de la société.

Dans cette société moderne, les acteurs économiques adoptent des comportements opportunistes pour arriver à leur fin. Par conséquent, l'élaboration de structures institutionnelles efficaces (règles formelles, contrats formels,...), d'un système politique et judiciaire efficaces sont indispensables pour la réduction des coûts de transaction.

La progression de structures institutionnelles pour la réduction des coûts de transaction

Plusieurs innovations, méthodes et techniques ont évolué afin d'augmenter la mobilité du capital et réduire les coûts de transaction.

- Le développement de la loi de l'intérêt sur les crédits. Auparavant, cette loi ne permettait pas aux prêteurs de fixer un taux d'intérêt. Pour contourner cette loi, les acteurs adoptaient des comportements opportunistes tel que la ruse et la tricherie. Pour éviter ce genre de comportement et accroître ainsi la mobilité du capital, la loi a été modifiée. Cette modification consiste à la fixation d'un taux d'intérêt sur l'emprunt.
- Le développement des moyens de paiement comme la lettre de change et les techniques de négociation des effets de commerce (comme l'escompte) a conduit à la création d'institutions et d'organisations qui ont facilité l'utilisation de ces nouvelles techniques.

En effet, le développement de ces moyens a permis la mise en place d'établissements financiers et des banques spécialisées.

- L'émergence de règles et des techniques permettant la résolution des problèmes d'agence entre les individus impliqués dans un commerce à distance. Nous citons en exemple le développement des techniques comptables et auditoires pour le contrôle et le suivi des agents.
- La création d'institutions pour réduire les coûts de l'information tel que la publication des prix, les taux d'intérêt, des manuels comportant des informations sur les mesures de poids, les taux de change...

La transformation de l'incertitude en risque :

Certaines techniques et méthodes ont été développées pour limiter l'incertitude. Parmi elles, la transformation de l'incertitude en risque.

- L'introduction de nouvelles méthodes spécialisées dans le calcul des probabilités des risques.
- La création de portefeuilles financiers de diversification de risque. Un portefeuille financier contient une diversité de valeurs mobilières qui permettent de réduire le risque des pertes (actions, obligations, bons de trésors ...).
- La conception des contrats d'assurance contre le risque d'incertitude.
- La création d'institutions pour encourager les acteurs à investir dans les projets risqués.

Le développement des méthodes d'exécution des contrats :

Pour maximiser leur bénéfice et réduire les coûts des échanges, les marchands ont développé progressivement les institutions pour exécuter les contrats à moindre coût.

- D'abord, les marchands qui forment des associations se sont imposés des codes de conduite. ceux qui violaient ces règles étaient exclus du groupe.
- Ensuite, ils ont développé des règles de droit commercial. Les marchands apportaient ces codes de conduite en se déplaçant d'un pays à un autre (ces codes différaient selon les régions).
- Enfin, ils ont mis en place des règles formelles, des méthodes comptables, des procédures d'audit qui constituaient des preuves écrites lors de la résolution des conflits.

Le rôle de l'Etat :

L'Etat a joué un rôle important dans l'application et le respect des lois et des droits de propriétés ; et cela en s'engageant à ne plus exproprier les gens.⁴⁰

1-4-3 L'application des institutions « enforcement characteristics »

L'existence des institutions n'est pas suffisante, leur application est nécessaire pour le bon fonctionnement des transactions. Cette application est souvent imparfaite du fait des coûts importants qu'elles engendrent et la poursuite des intérêts personnels par les agents économiques.

Les transactions qui se déroulent entre des parties qui vivent dans des petites communautés (les sociétés primitives) sont caractérisées par une auto-exécution des institutions. Le caractère répétitif des transactions, avec les mêmes personnes créent un réseau de confiance qui incite les parties de la transaction à respecter les termes de l'échange.

Dans ces conditions, la « coopération » est avantageuse pour les acteurs à l'échange. Elle est le meilleur moyen pour la maximisation de la richesse pour chaque acteur.

En revanche, ces conditions sont absentes du monde actuel. La complexité des échanges (dans le temps et l'espace) et la multiplicité des partenaires réduisent la quantité d'informations disponibles sur le marché. L'information est imparfaite du fait de l'existence d'une asymétrie d'information entre les personnes à l'échange.

Dans ces circonstances, la coopération devient presque impossible car le gain tiré de la coopération est inférieur à celui de la défection.

En effet, un acteur qui effectue une transaction avec un tiers, ne peut pas s'assurer de la bonne foi de celui-ci. Il n'a pas en sa possession toutes les informations qui se rapportent à ce dernier. Il choisit donc la déviation pour garantir son gain. (Surtout si la transaction s'effectue une seule fois). Dans ce cas la présence d'une tierce personne est indispensable pour l'exécution des termes de l'échange comme par exemple la signature d'un accord en présence d'un avocat qui s'assure du respect de l'engagement des personnes contractantes.⁴¹

⁴⁰ Douglas North, **Institutions**, op.cite; p99-101

⁴¹ Douglas North, ouvrage: **institutions, institutionnal change and economic performance 1990**, Cambridge university press , New York;p57

Section 2 : l'impact des institutions sur la croissance économique

Pour déterminer les variables profondes qui influent sur la croissance, et expliquer les différences de revenus entre les économies, trois grands courants se sont confrontés.

Le premier courant développé essentiellement par Jeffrey D. Sachs souligne le rôle de la géographie dans la croissance économique. Le deuxième stipule le rôle du commerce dans l'augmentation du PIB. Et enfin le dernier courant développe toute une théorie qui se focalise sur le rôle des institutions.⁴²

2-1. La relation institutions et croissance économique :

D'après North, les facteurs de production tels que l'accumulation du capital physique, du capital humain, des connaissances et de la technologie ne sont pas les causes de « la croissance » mais plutôt « LA CROISSANCE ».

La théorie néoclassique de la croissance (le modèle de Solow) et la théorie de la croissance endogène expliquent les différences de performances entre les économies par des différences dans l'accumulation des facteurs de production (capital physique, humain, connaissances).

Cependant, la nouvelle économie institutionnelle a montré les limites de ces théories en affirmant-par des études empiriques – que ces facteurs ne donnent qu'une explication minime de l'écart de croissance entre les pays. Ces facteurs derniers sont considérés comme des causes immédiates de la croissance, car ils sont eux même influencés par les institutions. Acemoglu pense ainsi que si les différences de revenu entre les pays étaient liées à ces facteurs, alors comment peut-on expliquer le fait que certains pays ne parviennent pas à investir suffisamment pour atteindre une bonne croissance et améliorer ainsi les niveaux de vie des citoyens ?⁴³

Pour tenter de répondre à cette question, les néo-institutionnalistes ont fait de nombreuses études de cas dans les pays en développement dans le but de prouver que les institutions sont les déterminants profonds de la croissance économique.

⁴² Dani Rodrik- Arvind Subramanian and Francesco Trebbi ,**Institutions rule : the primacy of institutions over geography and integration in economic development** 2004; journal of economic growth,vol. 9, p132, <http://www.nber.org/papers/w9305>

⁴³ Daron Acemoglu ,**ouvrage : Introduction to modern economic growth** 2011;Princeton university press; USA; p9;

Après la deuxième guerre mondiale, l'analyse institutionnelle était vue comme marginale et quelque peu hérétique par les théoriciens du développement. L'opinion dominante à cette époque était que le développement provient en fonction de l'accumulation de capitaux et d'investissement, du fait de la technologie, l'aide et les investissements étrangers catalyseraient rapidement la croissance économique. A partir des débuts des années 1990, une nouvelle approche, plus sensible à une théorie économique traditionnelle, fut élaborée par Douglass North et Paul Thomas dont ils basaient leur critique sur l'argument que *« les facteurs énumérés (innovations, économies d'échelle, accroissement de capitaux, etc.) ne sont pas des causes de croissance, mais ils sont la croissance... La croissance ne se produira qu'à condition que l'organisation économique existante soit efficace »*⁴⁴.

Tenant compte de ces différents facteurs, le prix Nobel Douglass North (1993) a fait la distinction entre une économie moderne et une économie traditionnelle en s'appuyant sur la nature et la qualité des institutions. Depuis, les institutions sont devenues le centre des préoccupations des économistes et des décideurs, qui s'accordent à reconnaître le rôle que peuvent jouer les institutions dans le processus de la croissance et du développement économique. A l'instar de Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003) qui ont proposé quatre catégories d'institutions qui influencent la croissance et le développement à savoir⁴⁵ :

1. Les institutions créatrices de marchés

Ces institutions ont pour rôle de respecter les contrats, la protection des droits de propriété qui est considérée comme un élément fondamental en économie libérale, comme elles permettent le libre fonctionnement des marchés. Ainsi que renforcer ces institutions peut contribuer à favoriser l'investissement et l'esprit d'entreprise. Rodrik et Subramanian (2003) considèrent que ces objectifs ne peuvent se concrétiser qu'une fois la justice est indépendante, la police efficace et les contrats sont applicables.

2. Les institutions de réglementation de marché

Ces institutions ont pour mission de bien gérer les défaillances du marché, telle que l'imperfection de l'information. Elles regroupent l'ensemble des institutions touchant aux

⁴⁴ WALDNER.D, DUNFEE.E, 2011, « Les origines institutionnelles et l'économie politique comparative du développement tardif », De Boeck université, Revue internationale de politique comparée, 2011/3-Vol.18, P.50

⁴⁵ LAKHLEF Brahim, 2013, « Qualité des institutions : réformes et résultats économique », op.cit, P.35.

services qui favorisent l'épanouissement des marchés, en limitant le pouvoir des monopoles et la gestion des biens publics (la télécommunication, les transports et les services financiers).

3. Les institutions de stabilisation des marchés

La fonction de ces institutions consiste à assurer une faible inflation, une meilleure stabilité macroéconomique, une stabilité fiscale et enfin à éviter les crises financières. Elles concernent les organismes et systèmes qui gèrent les grands équilibres macroéconomiques, telles que les banques centrales, systèmes de change, ministères des finances et les ministères du commerces extérieurs.

4. Les institutions de légitimation des marchés

Ces institutions prennent en charge l'aspect social de l'économie. Leur mission est d'assurer une protection et une assurance sociale à travers la redistribution des revenus et la gestion des conflits sociales, elles protègent les individus et les sociétés contre les dysfonctionnements des marchés. Elles concernent les systèmes de retraite, d'assurance-chômage et les prestations sociales.

De ce fait, les institutions économiques d'une société, telles que la structure des droits de propriété et la présence et perfection des marchés, sont donc d'une grande importance pour les résultats économique, car elles influencent la structure des incitations économique dans la société. L'absence des droits de propriété n'incite quasiment pas les individus à investir dans le capital physique ou humain ou à adopter des technologies plus efficaces, chose qui influence négativement la croissance économique. Or, ce sont les pays dont leurs institutions économiques facilitent et encouragent l'accumulation de facteurs de production, l'innovation et l'allocation efficace des ressources qui enregistrent un taux de croissance plus élevé⁴⁶.

En effet, les institutions sont indispensables à l'existence d'activités économiques et donc à la croissance économique des pays. La consolidation de la gouvernance et des institutions contribue à l'amélioration des conditions de l'investissement en réduisant le risque et en augmentant la rentabilité des projets. De plus, les investisseurs seront amenés à s'implanter durablement sur le territoire économique national puisque le droit de propriété est stable et leurs équipements ne risquent pas d'être confisqués. D'un autre côté, un cadre

⁴⁶ <http://annotations.blog.free.fr/index.php?post/2013/03/04/Les-institutions-sont-le-d%C3%A9terminant-fondamental-de-la-croissance-%C3%A0-long-terme> consulté le 25/08/2017

juridique robuste permet de régler les contentieux commerciaux dans un cadre prévisible et rationnel, c'est-à-dire une faible corruption permet de réduire les coûts de l'investissement, limiter les risques et d'accroître la productivité⁴⁷. En réalisant ces objectifs, les pays en voie de développement tels que l'Algérie peuvent réussir à émerger un Etat de droit, moderne et efficace en pleine adéquation avec les exigences de l'économie de marché, et à construire une économie fiable, compétitive et ouverte sur le monde. Toutefois, il s'agit d'éliminer l'essentiel des vulnérabilités qui les caractérisent présentement.

2-2- Institutions-croissance : une revue de littérature

L'importance et l'apport des institutions dans la promotion d'un environnement économique favorable à la croissance n'ont commencé à faire l'objet d'une attention sérieuse qu'à partir des années 1990, dont l'économiste Douglass North était le propulseur de ces recherches. Depuis, une grande littérature a été consacré à prouver l'existence d'une corrélation positive entre la croissance économique et la qualité des institutions. Afin de démontrer le rôle fondamental que jouent les institutions dans la détermination de la croissance économique, Dani Rodrik et Arvind Subramanian (2003) ont utilisé l'approche des variables instrumentales pour estimer une série de régression liant les revenus à des mesures de la géographie, de l'intégration économique et des institutions. Ils ont montré l'existence d'une relation de causalité positive entre les institutions et la croissance, et indiquent que *« la qualité des institutions prime sur tout le reste »*⁴⁸. De leurs parts, les experts de FMI (2003) estimaient que *« le degré de développement institutionnel est la seule variable qui permet de prévoir de manière fiable le niveau de développement du pays et de la capacité à mener un changement économique pour accroître la solidité du système d'incitations »*⁴⁹. A l'aide d'un modèle économétrique simple qui met en relation les résultats macroéconomiques de chaque pays avec une mesure de ses institutions, ils ont analysé le lien entre la qualité institutionnelle de l'Etat sur trois dimensions économiques (le niveau de développement, la croissance et son instabilité), afin d'évaluer l'impact des institutions sur les résultats économiques. Cette étude révèle un effet significatif de la qualité des institutions, non seulement sur le revenu mais aussi sur la croissance et son instabilité, et ce, quelque soit la mesure des institutions utilisée. Ils concluent que plus la qualité des institutions est élevée, moins la croissance est instable.

⁴⁷ AMGHAR.A, ABAKARIM.T, OUBEJJA.M, 2014, « Institutions et croissance économique : approche économétrique », Revue Economica, Juin 2014. (Disponible sur :<http://eco-maroc.over-blog.com/2014/01/institutions-et-croissance-%C3%A9conomique.htm>)

⁴⁸ DHAHRI Sellami, « Convergence entre les institutions de gouvernance publique et privée : rôle des Systèmes Nationaux de Gouvernance », op.cit, P.125

⁴⁹ LAKHLEF Brahim, 2013, « Qualité des institutions : réformes et résultats économiques », Op.cit, P.41.

Cependant, à travers une étude empirique sur l'Afrique subsaharienne, Edison (2003) constate que les pays en développement pourraient sensiblement améliorer leurs résultats économiques en renforçant leurs institutions. Il démontre que si la qualité moyenne des institutions en Afrique subsaharienne rattrapait celle des pays asiatiques en développement, le revenu par habitant de la région s'élèverait de 80%, en passant d'environ 800 dollars à plus de 1400 dollars, et leur croissance annuelle du PIB/habitant augmenterait de 1.7 point si la qualité institutionnelle atteignait la moyenne de leur échantillon d'étude⁵⁰. La Banque Mondiale (2003) affirme suite à une étude consacrée aux pays de la région MENA, que la moyenne annuelle de PIB/habitant dans cette région a été de 0.9%, un niveau inférieur à celui de l'Afrique Subsaharienne. Selon cette organisme, le retard des pays de MENA est dû aux problèmes de gouvernance. Elle suppose que si ces pays avaient amélioré la qualité de leur gestion du secteur public pour les rendre compatibles à celle d'un groupe de pays performants de l'Asie du Sud-est, ils pourraient bien gagner jusqu'à un point de croissance.

D'autres économistes tels que Hall et Jones (1999) partent de la question suivante: pourquoi le niveau de production par travailleur varie sensiblement d'un pays à un autre ? A travers une étude sur un échantillon de 133 pays, ils attestent que les inégalités en termes de niveaux d'instruction ou de capital physique n'expliquent qu'une petite fraction de cette différence. Ils montrent que les différences en termes de production par travailleur sont le résultat des différences dans les institutions et les politiques gouvernementales qu'ils appellent « infrastructure sociale »⁵¹. Pour ces auteurs, un pays avec des fonctionnaires au gouvernement corrompus, c'est-à-dire qui mettent des obstacles au commerce avec une ingérence du gouvernement dans tous les domaines, ne sera pas capable d'atteindre des niveaux de production par travailleur comparables à ceux de l'Europe Occidentale ou de l'Amérique du Nord, et plus, ce sont les institutions dans les pays en développement qui sont avancées comme étant la cause de leur retard. Dans le même sens, selon Keefer et Knack (1997), les défaillances institutionnelles peuvent influencer négativement l'investissement et réduire la capacité d'un pays à profiter des avancées technologiques des pays développés. Partant d'indicateurs de qualité des institutions, comprenant entre autres les règles de loi, la corruption et l'expropriation, ils démontrent que la capacité des pays pauvres à se développer

⁵⁰ AMADOU Ousmane, 2010, « Efficacité de l'allégement de la dette-qualité des institutions et croissance économique dans l'espace UEMOA », conférence sur la renaissance et la relance des économies africaines, Université de Niamey-Niger, P.8.

⁵¹ EL MORCHID Brahim, 2010, « La qualité institutionnelle constitue-t-elle une barrière à la relance économique ? Application à un échantillon de pays africains », op.cit, P.12.

est déterminée en grande partie par l'environnement institutionnel dans lequel l'activité économique de ces pays se produit.

Par ailleurs, certains auteurs comme Helliwel (1994), Barro (1996) et Isham, Kaufmann et Prichett (1997) ont développés des travaux économétriques, par lesquels ils confirment l'existence d'une corrélation positive entre l'indicateur des libertés civiles comme mesure de cadre institutionnel et la croissance économique pour la majorité des pays pris dans leurs échantillons. De même, Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2004), en retenant un indicateur des règles et des lois, montrent que la bonne gouvernance exerce un effet positif sur la croissance. Ce résultat a été confirmé par Acemoglu, Johnson et Robinson (2004), dont ils ont montré que l'écart de croissance entre les pays riches et les pays pauvres est dû en grande partie à la différence dans la garantie des droits de propriété dans ces pays, qui est à l'origine de la croissance. De leurs parts, Barro (1991), Londregan et Poole (1992) ont développé un modèle économétrique robuste, en retenant l'instabilité et les violences politiques comme variable explicative de la croissance, par lequel ils confirment une corrélation positive entre les deux variables. L'instabilité et les violences politiques engendrent un faible niveau de croissance. Un résultat identique a été obtenu par Alesina et Perotti (1996), mais en retenant comme variable dépendante l'investissement et non pas la croissance. Johnson et al (2000) affirment que les entreprises appartenant à des pays qui assurent une bonne protection de leurs investisseurs subissent une diminution moins importante des taux de change et des cours boursiers. Leur étude sur 25 pays pendant la crise économique asiatique (1997-1998) démontre que la protection des actionnaires est nécessaire pour développer les marchés financiers qui sont les principaux déterminants de la croissance. Par conséquent, les lois qui protègent les investisseurs et le degré de leur renforcement dans un pays stimulent le développement des marchés et donc la croissance économique de ce pays⁵².

D'autres chercheurs se sont intéressés à la relation entre la croissance et la qualité des institutions mesurées par des indices⁵³. Le cas d'Easterly et Levine (2002) qui ont utilisé l'indice global de gouvernance de Kaufmann pour montrer que la gouvernance affecte positivement et significativement la croissance. De même, Knack et Keefer (1995) ont construit deux indices mesurant la sécurité des contrats et les droits de propriété. Ils concluent que ces deux indices sont positivement corrélés à la croissance. De son côté, Mauro (1995) a

⁵² DHAHRI Sellami, 2012, « Convergence entre les institutions de gouvernance publique et privée : rôle des Systèmes Nationaux de Gouvernance », op.cit, P.130

⁵³ EL MORCHID Brahim, 2010, « La qualité institutionnelle constitue-t-elle une barrière à la relance économique ? Application à un échantillon de pays africains », op.cit, PP.13-14.

effectué des tests économétriques en retenant trois indices des institutions construits par le Business International (BI), à savoir l'indice de la corruption, l'indice de la qualité bureaucratique et l'indice de la stabilité politique. Il obtient un effet positif et statistiquement significatif de ces indicateurs sur la croissance économique.

2-3-Mesure de la qualité institutionnelle

Depuis les travaux réalisés sur le rôle des institutions dans le domaine économique, que se soit dans le développement économique, de la transition ou dans la gestion des ressources naturelles, plusieurs études ont tenté d'apprécier et de mesurer la qualité des institutions. L'idée de mesurer la qualité institutionnelle est liée aux actions des institutions financières internationales (Banque Mondiale, FMI) dans le cadre des réformes pour l'aide au développement des pays du Sud. Les études menées dans le cadre d'identifications des difficultés économiques de ces pays, ont révélé qu'elles sont étroitement liées à la sphère publique et politique. Ainsi, les travaux traitant la qualité institutionnelle et la bonne gouvernance se sont multipliés. Il existe aujourd'hui plusieurs institutions internationales et agences qui s'intéressent à ce domaine et produisent différents types d'indicateurs de gouvernance concernant aussi bien les pays en développement que les pays développés. Ces indicateurs de gouvernance sont construits afin de donner un aperçu sur la qualité de la gouvernance d'une organisation, d'une entreprise ou encore d'un pays. Parmi les indicateurs utilisés : L'indice de perception de corruption (CPI) publié depuis 1995 par Transparency International. Il est construit sur la base de plusieurs sources et études, et comprend des valeurs variant entre 0 et 10, où le zéro est attribué au pays le plus corrompu et le dix pour le pays le moins corrompu. Le deuxième indicateur est l'«*International Country Risk Guide*» (ICRG). Ce dernier est mis en place en 1980 en vue d'une évaluation des risques financiers, économiques et politiques des pays. Le troisième indice est l'indicateur des libertés.*Freedom House* publie annuellement depuis 1972, un indicateur, classant les pays selon leurs niveaux des libertés. Le quatrième indicateur est le «*Country Policy Institutional Assessment*» (CPIA) de Banque Mondiale. Le CPIA est un ensemble d'indicateurs produit annuellement depuis 1977 par la Banque mondiale mesurant les performances politiques et la qualité des institutions de ses pays emprunteurs.

Dans ce qui suit un aperçu sur les indicateurs qui seront utilisés tout au long de ce travail de recherche.

2-3-1-L'indicateur de liberté économique (Fraser institut)

L'indice EFW mesure le degré de liberté économique actuelle, il est publié annuellement par Fraser institut et les données sont disponibles depuis 1970. L'indice EFW couvre désormais 157 pays avec des données disponibles pour environ 100 pays à partir de 1980.

Cet indicateur est construit sur la base de cinq grands domaines : (1) Poids du gouvernement et dépenses gouvernementale ; (2) Système légal et sécurité des droits de propriété ; (3) Liberté d'accès à la monnaie ; (4) Liberté de commerce international ; (5) Régulation du crédit du travail et des affaires.

Dans les cinq grands domaines, il y a 24 composantes de l'indice. Un grand nombre de ces éléments sont eux-mêmes composés de plusieurs sous-composants. Au total, l'indice comprend 42 variables distinctes. Chaque composant ou sous-composant est placé sur une échelle entre 0 et 10, qui reflète la distribution des données sous-jacentes. Les données spécifiques pour chaque question sont disponibles ce qui permet la construction de l'indice selon les besoins et les situations.

La construction de l'indice EFW est basée sur trois principes méthodologiques :

Premièrement, les composants objectifs sont toujours préférables à ceux qui impliquent des enquêtes ou des jugements de valeur. Cependant et compte tenu de la nature multidimensionnelle de la liberté économique et l'importance des éléments juridiques et réglementaires, les données fondées sur des enquêtes, des expert et des études de cas génériques sont parfois utilisées. Deuxièmement, les données utilisées pour construire l'indice sont extraites à partir de sources externes telles que le FMI et la Banque Mondiale, les données fournies directement à partir d'une source à l'intérieur d'un pays sont rarement utilisés. Enfin, le rapport concernant l'indice fournit des informations sur les sources de données, la méthodologie utilisé pour transformer les données brutes en notes de composants et autres détails ce qui témoigne de transparence.

L'indice est devenu plus complet avec l'amélioration de la méthodologie adoptée. En conséquence, le nombre et la composition des composants pour de nombreux pays varie dans le temps. Ce qui pose un problème de comparaison dans le temps. Afin de corriger ce problème et d'assurer la comparabilité dans le temps, les concepteurs de cet indice ont utilisé la méthode de la chaîne liée, avec l'année 2000 comme année de base.

Cette méthodologie signifie que la notation d'un pays va changer dans les périodes de temps seulement quand il y a un changement dans les notes pour les composants présents lors des années adjacentes.

2-3-2-Le « Worldwide Governance Indicators » (WGI) : Institut de la Banque Mondiale

Le WGI est l'indicateur de gouvernance le plus largement diffusé et utilisé. Cet indicateur est établi par Kaufmann *et al.* (1999), avec leurs séries « *Governance matters* » pour le compte de la Banque Mondiale. C'est un indicateur qui date de 1996, publié tous les deux ans et à partir de 2000, sa publication est devenue annuelle. Il est produit à partir de six indicateurs agrégés englobant six dimensions de la gouvernance selon leur propre définition de la gouvernance. D'après Kaufmann *et al.* (2010)⁵⁴, la gouvernance constitue « *les traditions et institutions par lesquelles le pouvoir est exercé dans un pays, cela comprend (A) le processus par lequel les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés, (B) la capacité d'un gouvernement à mettre en place et à appliquer efficacement de bonnes politiques et (C) le respect des citoyens et de l'Etat des institutions qui régissent les interactions économiques et sociales entre eux* ».

Ainsi, à chaque élément de leur définition de la gouvernance, on lui a attribué deux indicateurs de gouvernance :

(A) Le processus par lequel les gouvernements sont choisis, contrôlés et remplacés, comprend :

- Voix et responsabilité (rendre compte).

- Stabilité politique et absence de la violence / terrorisme.

(B) La capacité d'un gouvernement à mettre en place et à appliquer efficacement de bonnes politiques :

- Efficacité du gouvernement (administration publique).

- Qualité de la réglementation.

(C) Le respect des citoyens et de l'Etat des institutions qui régissent les interactions économiques et sociales :

- Règles de droit « *rule of law* ».

⁵⁴ D. Kaufmann, A. Kraay et M. Mastruzzi, (2010), « *The Worldwide Governance Indicators Methodology and Analytical Issues* », World Bank Policy Research, Working Paper N°5430, Washington, D.C. P4

- Contrôle de la corruption.

Les six indicateurs sont construits à partir de plus de 300 variables mesurant la gouvernance, issues de 37 sources de données différentes, et produits par 31 organisations, y compris l'indicateur ICRG (*Freedom House*), le CPIA (Banque Mondiale) et la plupart des sources utilisées par Transparency International pour l'indicateur CPI. Ces indicateurs couvrent plus de 200 pays, variant sur une échelle allant de -2,5 à +2,5. (La valeur de -2,5 indique qu'il y a une très mauvaise gouvernance et une valeur de +2,5 indique qu'il y a une très bonne gouvernance).

Les indicateurs de gouvernance de Kaufmann *et al* sont caractérisés par la transparence, concrétisée par une mise à jour régulière et une publication de toutes les sources de données, ayant permis leur production. Ces dernières sont de deux types : la première concerne des classements fournis par des agences de rating rapportés par des experts et la deuxième source consiste en des études élaborées par des organisations internationales et d'autres organisations non-gouvernementales. De ce fait, Kaufmann *et al.* (2010) qualifient leurs données comme étant des « perceptions subjectives » de la qualité de la gouvernance dans différents pays.

En outre, comme preuve de transparence, ces auteurs signalent l'existence d'erreurs dans les estimations. Ces dernières sont dues au changement et à l'évolution de leur méthodologie et la composition des indicateurs. Ainsi, ils fournissent des intervalles de confiance pour chaque indicateur de chaque pays et ce pour chaque année. Ce qui fait que, selon ces auteurs, on ne parle de changement significatif dans l'appréciation du niveau de la gouvernance que lorsqu'il y a assez de différence entre deux indicateurs comparés (c'est-à-dire lorsque les deux intervalles de confiance en question ne se chevauchent pas).

Même si les indicateurs WGI de la Banque Mondiale sont les plus utilisés dans le monde, ceci ne les a pas épargnés des critiques.

Glaeser *et al.* (2004), critique la variable « efficacité du gouvernement », qui est une des six composantes de l'indicateur de Kaufmann *et al.* Il lui reproche d'être un résultat *ex post*, qui est fortement corrélé avec le niveau de développement économique. De ce fait, elle ne constitue pas une institution de gouvernance dans la mesure où elle n'est pas une contrainte.

Une autre critique est adressée par l'ONU (United Nations, 2007) qui qualifie les indicateurs de Kaufmann comme des indicateurs contenant un biais « pro-business ». Autrement dit, pour l'ONU, Kaufmann *et al* condamnent les pays limitant le commerce extérieur ou bien effectuant des contrôles sur les échanges, comparant à ceux qui sont totalement ouverts. Pour

se défendre, ces auteurs partent de l'hypothèse sous-jacente marquant le caractère normatif de la démarche, qui stipule que, quel que soit le pays et à n'importe quelle période, le meilleur choix à faire reste le libéralisme commercial et la totale liberté des marchés. Ainsi, un pays ayant des politiques publiques qui sont relativement fermées au commerce extérieur aura automatiquement une note plus faible qu'un autre pays ayant des politiques qui incitent à l'échange international, comme le prône la Banque Mondiale.

2-3-3- La base de données « Profils Institutionnels » du MINEFI

La base de données « Profils institutionnels » est mise en place par le MINEFI (Ministère de l'Economie et des Finances). Elle fournit des données originales des caractéristiques institutionnelles de plusieurs pays en développement, en transition et développés⁵⁵ afin de comprendre le rôle des institutions dans le processus de développement des pays.

La base « Profils Institutionnels » peut être utilisée de différentes manières, selon l'objectif recherché aussi bien par les institutions internationales que par des chercheurs. Elle a l'avantage de couvrir un champ institutionnel particulièrement large et recenser un nombre important de pays.

La base « Profils Institutionnels » a été construite pour la première fois en 2001 et a été réactualisée à trois reprises, en 2006, en 2009 et en 2012.

Cette base de données est établie à partir d'un questionnaire administré par les Missions Economiques du MINEFI. *« Les données ont été recueillies au travers d'un questionnaire documenté en 2001 par les Missions Economiques du Minefi situées dans les pays couverts. Ces réponses ont ensuite été retraitées centralement : elles ont été confrontées aux indicateurs institutionnels déjà existant, dans l'objectif de valider les réponses, d'évaluer d'éventuelles distorsions des données recueillies et de procéder à des redressements. Elles ont été enfin enrichies par d'autres indicateurs institutionnels provenant d'autres bases. La base ici introduite représente une contribution aux démarches nouvelles visant à éclairer cet angle obscur dans les politiques de développement que constitue le jeu des institutions. Elle constitue un nouvel outil pour enrichir les réflexions de l'Administration française en matière de politique d'aide au développement. Elle forme, de plus, un matériau à partir duquel, nous*

⁵⁵ Jaques Ould Aoudia et Nicolas Meunier, (2012), «*La mesure des institutions : échanges autour de la base Institutional Profiles Database (IPD)* », Colloque international GEMDEV « La mesure du développement » : Comment science et politique se conjuguent ? Paris, 1er, 2 et 3 février

l'espérons, des recherches ultérieures permettront d'approfondir le lien entre institutions et développement »⁵⁶.

En 2001, l'étude avait couvert 51 pays développés et en développement représentant 80 % du PIB mondial. Celle de 2012 couvre 143 pays, soit près de 98 % de la population et du PIB mondial.

Tout comme la base institutionnelle de Kaufmann, la base « Profils Institutionnels » du MINEFI, publie la méthode de collecte de ses données, ainsi que la façon de construire ses indicateurs, tout ceci, dans un souci de transparence.

La construction de la base IPD repose sur la définition des institutions proposée par Douglass North : « *Les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent des contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), des contraintes informelles (comme les normes de comportement, des conventions, des codes de conduite imposés) et des caractéristiques de leur application* » (North, 1994). Dans ce contexte, les institutions régissent les comportements des individus et des organisations, elles structurent les incitations et offrent un cadre aux échanges économiques. (Bertheliet al. 2004, Fabien Bertho 2013).

La Base « Profils Institutionnels », contrairement aux autres bases de données institutionnelles qui classent les pays en leur attribuant des scores, dresse un « profil institutionnel » pour chacun des pays objets de l'étude. Les caractéristiques institutionnelles sont présentées sous forme de profils par pays. L'approche adoptée par les auteurs de cette base suppose qu'il n'existe pas un modèle institutionnel unique optimal quel que soit le niveau de développement des pays. Une institution est ainsi appréhendée en fonction de son niveau d'application et non dans le pays en question, tout en faisant abstraction de son effet supposé ou probable sur la performance économique⁵⁷.

Les auteurs de la base établissent une grille de « capture » obtenue en croisant 9 thèmes représentant les fonctions institutionnelles et 4 secteurs. Cette grille a été reprise pour les versions 2006, 2009 et 2012 de cette base de données, avec de légères modifications, (présentation de la grille de capture de la version 2012)

⁵⁶ P. Bertheliet al., A. Desdoigts et J. Ould Aoudia, (2004), «*Profils institutionnels* », Revue Française d'Économie, 19(1), p. 125).

⁵⁷ Nicolas Meisel et Jacques Ould Aoudia, (2007), «*une nouvelle base de données institutionnelles : « profils institutionnels 2006* », Les Cahiers de la DGTPE – n° 2007-09 – Septembre

Le débat sur la meilleure mesure des institutions de gouvernance continue toujours. Les mesures et données disponibles aujourd'hui sont davantage critiquées qu'acceptées. Tout de même, parmi les bases existantes et compte tenu de leurs avantages et notes objectif de recherche, notre choix s'est porté sur trois base : EFW, WGI et IPD que nous allons exploitées tout au long de ce travail de recherche.

Conclusion du chapitre :

Définir le concept d'institution reste donc complexe. Jusqu'à aujourd'hui, il est difficile de déterminer quelles institutions importent le plus, dans quels contextes et surtout comment les mettre en place. Mais parmi les chercheurs, il parait que tous soient d'accord sur le fait que les institutions importent, et pour beaucoup, dans le développement des pays. En effet, d'après l'ensemble d'analyses théoriques et empiriques su-citées, les institutions semblent être la principale cause du sous-développement des pays.

Ainsi les pays dotés d'un meilleur cadre institutionnel investissent plus dans le capital physique et humain. Ils sont donc plus productifs et présentent les revenus les plus élevés. Alors que les pays où les institutions ont été négligé sont les plus pauvres aujourd'hui et n'arrivent pas à rattraper les pays avancés.

Chapitre 3 :
Réformes et transformation économiques en Algérie

Introduction

Au lendemain de l'indépendance pour se démarquer du régime colonial capitaliste, l'Algérie opte pour la voie du socialisme dans le but de créer une société moderne. Elle a suivi une politique industrielle basée sur l'industrie lourde afin de bâtir un secteur industriel puissant. La stratégie industrielle a vite tournée au cauchemar et le pays s'est trouvé contraint à changer de trajectoire économique et politique.

Section 1 : l'évolution de l'économie algérienne :

L'Algérie est un pays en développement qui, depuis l'accession à son indépendance 1962 a connu plusieurs étapes dans sa tentative de concevoir une politique de développement.

1-1- La première période : 1962-1985:

Durant cette période, la croissance économique était dans l'ensemble élevée et stable. Les principales caractéristiques de cette phase étaient les suivants⁶⁴ :

1-1-1 Un système de planification centrale

Après l'indépendance, l'Etat algérien a suivi le régime socialiste caractérisé par une planification autocentré. En 1962, le programme de Tripoli⁶⁵ estime que le pays doit mettre en place une stratégie de développement tournée vers l'industrie lourde. Cette dernière était considérée comme une industrie de base servant de locomotive aux autres secteurs de l'économie. Le secteur industriel autogéré a été mis en œuvre en Mars 1963. Il concerne 500 petites entreprises dont les activités n'étaient pas diversifiées. Le président de l'entreprise était élu par les travailleurs. Ces derniers n'étaient pas payés par l'état mais ils se partageaient les bénéfices.

Ces entreprises n'étaient pas autonomes, elles dépendaient des tutelles bureaucratiques pour les décisions de financement, de commercialisation et d'approvisionnement.

1-1-2- Le modèle de développement

⁶⁴ Mohamed Abdelbasset, **What macroeconomics factors explain Algeria's poor economic growth** 2003; background paper for the GDN Global Research Project on explaining Growth in Developing countries: The case of Algeria; p4
http://depot.gdnet.org/gdnshare/pdf2/gdn_library/global_research_projects/explaining_growth/Algeria_growth_final.pdf

⁶⁵ http://www.algeria-watch.org/fr/article/hist/1954-1962/fin_consensus_revolutionnaire.htm.

Avec l'arrivée du nouveau gouvernement, trois plans de développement se sont succédés. Le gouvernement adopte un modèle de développement yougoslave : « industrie industrialisante » qui consiste à favoriser une stratégie de « big push » de l'industrie lourde qui entrainera ensuite les autres secteurs. Le pays s'engage alors dans un investissement massif dans le secteur de l'industrie lourde. Cet investissement est financé par les recettes des hydrocarbures.

- Dans le plan quadriennal (1970-1973), 54% de l'investissement public était destiné au secteur industriel (industrie, mine, énergie, hydrocarbure) et seulement 10% au secteur agricole.
- Dans le deuxième plan quadriennal (1974-1977), le montant de l'investissement attribué au secteur industriel a augmenté de 2% atteignant ainsi 56% de l'investissement public. Alors que celui affecté au secteur agricole a diminué de 4% représentant ainsi 6% de l'investissement public.

Le secteur de l'industrie lourde remplissait ainsi plusieurs fonctions : une fonction industrielle, une fonction énergétique et enfin une fonction d'accumulation du capital.

1-1-3- Un large secteur public :

Le secteur public durant cette période représentait l'essentiel de l'économie algérienne. Il couvrait plusieurs activités (les banques, les entreprises, les assurances, le commerce extérieur, les administrations..). Les entreprises nationales assuraient la fonction de production et d'emploi. En contrepartie, elles recevaient des subventions, des avances bancaires et un soutien de la part des institutions étatiques comme le trésor.⁶⁶

Au début, les conséquences de ce choix étaient plutôt positives : une bonne croissance, une diminution du chômage, et une amélioration des conditions de vie.⁶⁷

⁶⁶ Mohamed Abdelbasset, op.cit,p5

⁶⁷ Antoine Chignier, *les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre l'état et appareil de production dans une économie en développement*, Mémoire soutenu le 7 septembre 2009 ; p 17. doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/...a/.../chignier_a.pdf

Tableau N°1 : Le taux de croissance comparée au montant des investissements :

Années	Investissement brut (en % du PIB)	Coefficient du capital	La croissance du PIB par habitant (%)
1975-1976	44	3,5	3,5
1977-1978	49,5	4,5	3,85
1979-1980	41	5,5	1,25
1981-1982	37	7	1,55
1983	38	8	1,9
1984	35	8	2,2
1985	33	6	2,3

Source: Mohamed Abdelbasset, **What macroeconomic factors explain Algeria's poor economic growth**, p5.

On remarque d'après le tableau que les taux de croissance sont en baisse et ne correspondent pas au montant de l'investissement dépensé pour générer une telle croissance. Ceci montre l'inefficacité de l'investissement public. En effet, les taux de croissance ont ralenti depuis les années 1970.

1-2- La deuxième étape : (1986-1988) :

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, les effets néfastes du système autocentré se faisaient sentir. La stratégie de développement basée sur l'industrie lourde était vouée à l'échec.

1-2-1- Les répercussions du modèle « industrie industrialisante »

- les entreprises atteignaient rarement les performances pour lesquelles elles étaient programmées.
- les cadres et ouvriers algériens manquaient de compétence ;
- le pays procédait à l'achat de la technologie et à l'utilisation de machines sophistiquées dont la manipulation échappait aux travailleurs sans savoir-faire. Bien que le pays ait engagé des dépenses importantes en formation des travailleurs et cadres algériens en interne ou en les envoyant à l'étranger, cette stratégie n'a pas entraîné une croissance à long terme.⁶⁸

⁶⁸ Yasmine Boudjenah, Ouvrage **Algérie : décomposition d'une industrie – la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'état en question**, édition l'harmattan 2002, p 65 ; <http://books.google.fr>

- La production des équipements industriels par les complexes nationaux était incapable de satisfaire la demande nationale. Le pays était donc obligé d'importer. 90 % des équipements industriels mécaniques et électriques étaient importés de l'étranger et la plupart des biens intermédiaires aussi.⁶⁹

Les conséquences de ce choix étaient graves :

- le secteur agricole étant négligé a montré ses faiblesses car la production agricole s'est détériorée.
- l'échec du secteur industriel a provoqué la faillite des entreprises publiques accompagné par un licenciement massif et la détérioration des salaires. Par conséquent la demande domestique pour les produits importés a largement chuté (l'importation a baissé d'un tiers).
- L'investissement a atteint les 50% du PIB sans engendrer une croissance conséquente de ce taux très élevé.⁷⁰

1-2-2- Le choc pétrolier et ses conséquences :

Au milieu des années 80, les pays exportateurs de pétrole ont été touchés par un choc pétrolier très sévère. La forte baisse des prix du pétrole a provoqué au début une crise financière qui s'est propagé dans tous les secteurs pour se transformer en une crise économique, politique et sociale.

Les recettes des hydrocarbures n'étant plus suffisantes pour financer l'importation et les investissements, le pays se trouve dans l'obligation d'emprunter à court terme auprès des banques étrangères privées.

Suite à ces emprunts, les dettes et les services de la dette s'accroissent. L'endettement extérieur devient une contrainte lourde pour le pays.

Le PIB/habitant entre 1986-1998 a été moins de 1% alors qu'il était de 5,4% en moyenne entre 1978-1985.⁷¹

⁶⁹ Simon Pierre Thierry, **les biens d'équipement dans l'industrie algérienne. Evolution passée et perspective** ; revue : Tiers-Monde. 1980, tome 21 n°83, p480 ;

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1980_num_21_83_4237

⁷⁰ IDEM

⁷¹ idem

Tableau N°2 : l'évolution de la dette extérieure entre (1994-2005)

Désignation	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Dette à moyen et long termes	28.850	31.317	33 230	31 060	30 261	28 140	25088	22311	22540	23203	21411	16485
Dette à court terme	636	256	421	162	212	175	173	260	102	150	410	707
TOTAL	29.486	31.573	33 651	31 222	30 473	28 315	25 261	22571	22642	23353	21821	17192
Encours de la dette en% du PIB	69,9	76,1	73,5	66,4	64,8	58,9	47,2	41,9	42,1	34,4	25,6	16,8

Source : Banque d'Algérie

On remarque d'après ce tableau que la dette extérieure est en augmentation continue jusqu'en 1999 où elle commence à baisser grâce au redressement des prix des hydrocarbures sur le marché mondial.

1-2-3- Le programme des réformes :

La lourdeur de la dette et la croissance des besoins d'un côté, les émeutes d'octobre 1988 de l'autre ont poussé les pouvoirs publics à changer de politique. Pour sortir de cette crise, l'état avait une seule solution : le rééchelonnement de la dette. Pour ce faire, le gouvernement est contraint d'accepter le programme d'ajustement structurel (PAS) et le programme de stabilisation macroéconomique imposés par le FMI.⁷²

Les réformes structurelles avaient pour objet de :

- Promouvoir le développement du secteur privé.
- La restructuration et la réforme des entreprises publiques.
- La réforme du secteur agricole.
- La dévaluation de la monnaie.

⁷² Algérie : les hydrocarbures dans l'économie algérienne, www.ritimo.org/dossiers-pays/afriques/algérie/algerie-eco-planifiee.gtml

- Le renforcement de la sécurité sociale.
- L'intégration de l'économie nationale dans le marché mondial.
- La réalisation de l'équilibre de la balance des paiements.

1-3- Troisième phase : 1989-1994 :

Cette période est caractérisée par les faits suivants :

- L'établissement du PAS et le rééchelonnement de la dette.
- Le déclin du secteur industriel et de la croissance économique (0,4% par an).
- La baisse de la consommation per capita de 3% par an.
- Le maintien des entreprises publiques défaillantes à cause de l'imposition d'obstacles à leur liquidation.
- Le chômage massif atteignant 21%.
- La réforme fiscale : en Janvier 1992, le gouvernement procède à une réforme du système fiscale en introduisant la taxe sur la valeur ajoutée ainsi que la réforme tarifaire, comme la réduction du tarif maximum de 120% à 60%.
- Le commencement du processus de libéralisation et de privatisation.

1-4-La quatrième période : 1995-2000 :

Au début, la mise en œuvre du PAS a entraîné des effets positifs sur la stabilité macroéconomique :

- l'inflation a fortement baissé de 39% en 1994 à environ 5% à la fin des années 1990.

Le déficit budgétaire représentant 8,7% du PIB en 1997 a d'abord diminué de 50% puis il s'est transformé en excédent pour atteindre 2,5 % du PIB en 1997. Cette situation n'a pas duré longtemps. La chute des prix du pétrole en 1998 a provoqué un nouveau déficit budgétaire mais moins important que le premier (4% du PIB). Après le redressement des prix des hydrocarbures, l'équilibre budgétaire s'est rétabli mais reste dépendant de la fluctuation des prix du pétrole.

- La valeur ajoutée du secteur manufacturé a connu une baisse successive : 2% en 1995, 13% en 1996 et 7% en 1997.

- Les secteurs agricole et industriel ont connu un ralentissement de 1% en 1997. Ce ralentissement était causé par de mauvaises conditions naturelles (la sécheresse) qui ont entraîné le déclin de la production agricole et des entreprises publiques.
- Le taux de croissance exceptionnel de 5,1% atteint en 1998 est dû principalement à la hausse des prix du pétrole et un redressement du secteur agricole (grâce à une bonne pluviométrie accompagné d'une bonne récolte). Sans oublier la performance du secteur manufacturé due aux efforts déployés pour la restructuration des entreprises.⁷³

1-5- L'évolution du secteur des hydrocarbures :

Le secteur des hydrocarbures a connu quatre périodes principales :

- 1962-1965 : après l'indépendance, la société mixte REPAL a continué à s'occuper de la gestion du pétrole sous l'empire de la législation française. La Sonatrach a été créée le 31 décembre 1963 pour remplir la fonction de mobilisation des ressources de la rente pétrolière élément clé de l'économie algérienne.
- 1965-1971 : Cette période débute par la signature de l'accord d'Alger avec le gouvernement français. Durant cette phase, l'Algérie a noué des partenariats avec les groupes pétroliers américains et a rejoint l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole).
- 1971-1973 : cette période commence par la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971 et se termine par la flambée des prix du pétrole en 1973. Lors du premier choc pétrolier, les pays arabes membres de l'OPEP ont annoncé un embargo sur les livraisons de pétrole pour embarrasser les pays qui soutiennent Israël en particulier les USA.
- Suite à ces événements, le secteur des hydrocarbures a connu des périodes de prospérité lorsque le prix du baril s'est élevé et des périodes de crises dans le cas contraire.

En 1986, le pays a connu un choc pétrolier qui a entraîné une crise financière. Suite à cet événement, le gouvernement lance la loi 86 sur les hydrocarbures. Cette loi a pour but d'ouvrir l'amont pétrolier qui a eu des effets positifs sur l'économie en permettant le redressement des prix du pétrole.

⁷³ <http://www.ons.dz/IMG/pdf/aqc2000.pdf>

- 2000-2008 : une période de croissance s'annonce. Elle était caractérisée par l'augmentation des prix et des quantités du pétrole exporté et par la mise en œuvre d'une nouvelle loi libérale (loi n°05-07 du 28/04/2005).
- A la fin de l'année 2008 et le début de l'année 2009, le monde est touché par une crise financière encore plus sévère que celle de 1929. Cette crise n'a pas eu des conséquences fâcheuses sur l'économie algérienne puisque la finance algérienne n'est pas intégrée au marché financier mondial. Par contre, elle a eu des effets négatifs sur le secteur des hydrocarbures. En effet, le prix du baril a chuté en dessous de 40 dollars ce qui a entraîné une problématique du financement de développement à long terme.⁷⁴

1-6- Les nouvelles réformes :

Le 14 avril 2011, le président de la république a annoncé l'établissement de réformes politiques afin de garantir les libertés politiques et la démocratisation. Ces mesures ont été proposées pour répondre aux protestations et réclamations des citoyens algériens au début de l'année 2011. Ces réformes étaient censées permettre la liberté d'association, des organisations des manifestations,...

1-6-1- L'absence d'indépendance du système judiciaire :

L'adoption des réformes politiques et l'application de nouvelles lois nécessite l'indépendance du système judiciaire. Cependant ce n'est toujours pas le cas en Algérie. Le système juridique algérien demeure dépendant du gouvernement.

En effet, le chef de l'Etat désigne le président du conseil constitutionnel, préside le conseil supérieur de la magistrature, désigne les magistrats et peut utiliser des sanctions disciplinaires à leur encontre. A ce facteur négatif s'ajoute l'impunité des crimes. Les réformes devaient se baser sur l'impartialité du système judiciaire et un système de sanction pour tous les crimes.⁷⁵

⁷⁴ Isabelle Werenfels , **Who is in charge : Algerian power structures and their resilience to change 2010**; Revue Sciences .Po ; p5;

⁷⁵ Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, « **Réformes politiques** » ou verrouillage supplémentaire de la société civile et du champ politique-une analyse critique 2012 ; p7-8, http://www.algeria-watch.org/pdf/pdf_fr/remdh_reformes_politiques_2012.pdf

♥ vote direct

1-6-2- Un constat négatif des nouvelles réformes de 2012 :

Les lois promulguées en janvier 2012 comportent plusieurs restrictions. Elles sont en contradiction avec la démocratie et les libertés individuelles. Elles renforcent le caractère autoritaire du régime politique.

1-6-3- La loi organique n°12-01 du 12/01/2012 :

La loi n°12-01 relative au régime électoral est venue modifier et compléter la loi n°97-07 du 6 mars 1997. Cette nouvelle loi est censée renforcer la transparence des élections. En réalité, les nouvelles dispositions ne fournissent aucun changement fondamental par rapports aux textes antérieurs et ne garantissent pas le déroulement des élections en toute transparence.

En effet, cette loi ne prévoit même pas la création d'une instance de surveillance des élections bénéficiant d'une indépendance complète.

De plus avec le manque d'indépendance du système juridique, le rôle de cette instance dans le contrôle du processus électoral reste très limité.

En Tunisie par exemple, la loi du 18/04/2011 n°2011-27 a permis la création d'une instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) qui est réellement indépendante des institutions de l'état et des partis politiques. Elle bénéficie d'un budget et d'une structure qui garantissent son autonomie.

1-6-4 La loi sur les associations et les ONG :

La création d'association, de publications ou d'un parti politique deviennent plus complexes dans la nouvelle disposition. On va donner quelques exemples :

- le droit des associations nécessite parfois une double autorisation : de la part du ministre de l'intérieur et du ministre des affaires étrangères (lorsqu'il s'agit d'une association étrangère). Alors qu'en principe les citoyens ont le droit de créer des associations indépendantes du gouvernement sans autorisation préalable. Cette loi est une atteinte à la liberté citoyenne.⁷⁶
- Les lois concernant les associations et les partis politiques ont bénéficié de nouvelles conditions de dissolution. Ainsi, une ONG peut être dissoute dans le cas où elle reçoit des financements d'ONG étrangères. Pire encore, une ONG peut être démise de ses fonctions en cas d'immixtion dans les affaires internes de l'Etat.

- Dans la loi précédente, une ONG peut être dissoute après une décision de justice. Alors que dans la nouvelle, une simple décision administrative suffit à suspendre une ONG.⁷⁷

Section 2 : le déroulement de la transition :

Une transition réussie implique trois phases :

La libéralisation : elle consiste en l'ouverture politique, les libertés politiques et civiles, la liberté de la presse, la liberté d'association et des partis politiques. Tous ces éléments doivent être améliorés pour garantir la libéralisation. Certains faits peuvent déclencher la libéralisation dans un système autoritaire comme par exemple les crises ou encore les manifestations.

La démocratisation : Il s'agit d'un approfondissement de la démocratie préexistante en évoluant par exemple vers une démocratie participative (en permettant à des citoyens qui étaient dépourvus de droits auparavant d'en bénéficier et en élargissant l'application des règles et des procédures). La démocratisation consiste aussi à renforcer l'opposition politique car son poids est important dans la lutte contre le pouvoir autoritaire. (managing instability in Algeria).

Une démocratie consolidée : cette démocratie a toutes les caractéristiques d'une démocratie classique de surcroît, les acteurs politiques se soumettent aux règles démocratiques.

2-1-L'Algérie entre protectionnisme et ouverture :

A la fin des années 80, l'Algérie était contrainte d'adopter une politique d'ouverture économique pour répondre aux exigences des institutions financières et adhérer à l'OMC. Les pouvoirs publics s'engagent dans une politique libre-échangiste en procédant à une réduction graduelle des barrières tarifaires à l'importation et une libéralisation de l'économie. Cette politique vise à faciliter les échanges et attirer les IDE tout en gardant un certain dirigisme étatique qui n'obéit pas à l'économie de marché.

⁷⁶ Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, « Réformes politiques » ou verrouillage supplémentaire de la société civile et du champ politique, op.cit, p 9,13

⁷⁷ idem, p10-11

En 2009, le gouvernement a montré une méfiance vis-à-vis du choix de l'ouverture qui a été remise en cause. La loi de finance complémentaire de 2009 en est une illustration.

2-1-1- Les phases de l'ouverture internationale :

La libéralisation et l'ouverture de l'économie algérienne est passé par trois étapes essentielles :

a- La période 1986-1994 : la diminution du protectionnisme

Le retournement de la conjoncture en 1986 qui entraînant la baisse des exportations de 40 % et augmentant les dettes extérieures, a incité les experts algériens à revoir la politique économique.

Ces derniers ont constaté que le pays doit s'ouvrir à l'économie mondiale en vue d'améliorer les conditions socio-économiques.

Le gouvernement de Hamrouche a donc décidé de suivre une politique d'ouverture internationale.

La première initiative a été le dépôt de sa candidature pour rejoindre le GATT (General Agreement on Tarif and Trade) en 1987. Une loi promulguée en 1988 donne à l'état le monopole du commerce extérieur, ce qui est contradictoire à la politique d'ouverture.

- En 1989, le parlement instaure une nouvelle constitution qui réduit les obstacles à la libéralisation.⁷⁸
- En 1990 une nouvelle loi est instaurée. Elle permet la mise en place de firmes nationales et étrangères d'importation et d'exportation. Cette loi autorise les importateurs (concessionnaires et grossistes) à importer les produits de consommations, les équipements industriels et les biens d'équipement...Elle a entraîné l'émergence d'un nouveau groupe socio-économique qui contrôle le secteur import/export.

⁷⁸ Mehdi Abbas, **l'ouverture commerciale de l'Algérie-apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme, 2012**, revue du tiers monde n°210, p 59
;<http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-tiers-monde-2012-2.htm>

- Après la chute du gouvernement de Hamrouche, l'état ré-adopte la stratégie de l'Etat interventionniste. Ainsi le nouveau gouvernement de Belaïd Abdessalam met en place un comité interministériel chargé de suivi et du contrôle des opérations du commerce extérieur et fixe des normes d'accès aux devises et aux crédits pour les importateurs.

b- La période 1994-1998 : la contrainte d'ouverture commerciale

L'accumulation de la dette extérieure et l'impossibilité du remboursement des dettes obligent l'Algérie à accepter le PAS imposé par le FMI. Ce programme exige le respect de certaines mesures qui nécessitent l'ouverture accrue de l'économie nationale. En 1996, l'Algérie redépose son dossier pour rejoindre l'OMC créé en 1995. Le pays s'engage dans un terrain risqué. Être membre de l'OMC et bénéficier des avantages qu'elle offre n'est pas sans prix.

Le gouvernement devait faire certains sacrifices qui affectent négativement l'économie nationale. Parmi ces sacrifices, nous pouvons donner comme exemple l'obligation de réciprocité des traitements douaniers privilégiés et le consentement pour la création d'une zone de libre échange avec l'union européenne.

L'élite dirigeante procède donc à une désétatisation pour se soumettre aux principes des organisations internationales. Cette ouverture offre non seulement à cette élite une légitimité qui lui permet le maintien du pouvoir politique. Elle lui offre aussi de nouvelles opportunités d'accumulation de richesse pour de nouveaux acteurs.

Durant cette période, le groupe des industrialistes perd sa place au profit du groupe des importateurs commerçants et des financiers.⁷⁹

c- Depuis 1999 à l'heure actuelle : le contrôle de l'ouverture :

Cette période débute par l'élection du président Abdelaziz Bouteflika et le changement du gouvernement. Durant cette période l'économie emprunte deux directions opposées.

D'une part, le gouvernement amplifie les accords avec les partenaires étrangers :

- La signature de l'accord d'association avec l'union européenne depuis 2005.

⁷⁹Mehdi Abbas ,op.cit,p 61

- L'adhésion à la zone arabe de libre échange (en 2004 et entré en vigueur en 2009)

Et d'autre part, il remet en cause la politique d'ouverture sous prétexte de :

- L'absence de la diversité des exportations.
- L'augmentation des importations de 30%.
- Le manque d'IDE dans d'autres secteurs mis à part le secteur stratégique.

Tableau N°3 : le stock de l'investissement direct étranger en Algérie en comparaison avec quelques pays voisins : en milliards de dollars courants

pays année	1990	2000	2010
Algérie	1,6	3,5	19,5
Maroc	3	8,9	31,4
Tunisie	7,6	11,5	42
Egypte	11	19,9	73,1

Source : Mehdi Abbas, l'ouverture commerciale de l'Algérie-apports et limites d'une approche en terme d'économie politique du protectionnisme, p63

Selon les décideurs afin de protéger les intérêts économiques du pays et le patrimoine national, le gouvernement devait procéder à certaines mesures qui renforcent les obstacles à l'investissement étranger. Ces mesures ont été adoptées dans la loi de finance complémentaire de 2009.

Finalement, on constate qu'au lieu de relancer le processus des réformes, modifier l'équilibre politique et améliorer la productivité des entreprises nationales en adoptant les technologies importées et en investissant dans des projets générateurs de richesse.

Cette fameuse ouverture a accentué le phénomène de désindustrialisation. Elle a aussi renforcé la position de l'élite dominante et a permis l'émergence d'un nouveau réseau.

Ce dernier est constitué d'une élite économique ayant des liens renforcés avec les acteurs politiques afin d'obtenir des privilèges qui leur permettent de faciliter leur activité et avoir accès aux ressources financières détenues par l'élite politique dominante.⁸⁰

2-2 -la loi de finance complémentaire 2009:(Mihoub Mezouaghi)

2-2-1-Les mesures prises par la LFC

La LFC implique deux séries de mesures :

a- Les premières séries de mesures :

Elles visent à réguler l'activité des opérateurs étrangers et promouvoir la capacité d'un capital productif. Parmi ces mesures il y'a :

- l'exigence d'ouvrir le capital des sociétés importatrices étrangères au capital national (30% minimum pour les opérateurs algériens résidents).
- la participation des investisseurs algériens dans des projets d'investissement étranger avec une part majoritaire (51% minimum contre 49% maximum pour le partenaire étranger).
- l'annulation du régime de concession de terrains publics qui autorise la cession au bout de 2 ans et son remplacement par un régime de concession renouvelable jusqu'à 99 ans.
- l'imposition de contraintes au transfert des bénéfices à l'étranger et l'offre d'incitatifs pour leur réinvestissement.
- rehaussement des prérogatives du conseil national de l'investissement.

b- La deuxième série de mesures :

Cette seconde série vise à la moralisation des pratiques du commerce extérieur par l'amélioration de la traçabilité de la transaction et en empêchant les pratiques illégales

- La présence obligatoire des personnes inscrites au registre de commerce au titre des opérations d'importation ou de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés pour veiller au respect des normes.
- L'obligation de la domiciliation bancaire avant la réalisation de toute opération d'importation de règlements financiers et de dédouanement.

⁸⁰ idem,p62

- Exigence du crédit documentaire pour le financement des transactions commerciales internationales.
- Suppression du crédit à la consommation et l'encouragement du crédit immobilier.⁸¹
- Les projets doivent être financés par les banques locales
- Les projets d'investissement doivent être soumis à un examen préalable du CNI (conseil national de l'investissement).⁸²

2-2-2 L'analyse de la LFC 2009 :

Toutes les mesures prises par cette loi visent-en théorie- à protéger les intérêts économiques nationaux. Cependant lorsqu'on regarde de plus près, on peut constater que ces mesures ont été établies pour d'autres raisons plus profondes.

Effectivement, en se basant sur des dispositifs d'exception (LFC) pour la mise en place de ces nouvelles mesures et en excluant les acteurs socio-économiques concernés dans la prise de décision. Elles témoignent de la persistance des pratiques socialistes, d'une économie administrée et d'une forte intervention de l'état dans les activités économiques. L'analyse de ces mesures a été différente selon chaque économiste. On retient deux analyses opposées.

- Le premier groupe d'économistes pense que les mesures prises dans la LFC étaient nécessaires car elles reflètent un ajustement de la politique d'ouverture.

Ainsi Youcef Benabdellah (maître de recherche au CREAD) affirme que l'Algérie a exagéré dans la procédure de réduction des taxes à l'importation sachant que la facture d'importation ne cesse de grimper d'année en année. L'Etat algérien a fait beaucoup plus que ce qui lui était demandé dans les accords avec les IFI. Cela a accéléré le processus de désindustrialisation.

- Le deuxième groupe d'économistes est beaucoup plus optimiste que le précédent.

Selon Vlademir Anderoff ,la protection des intérêts du pays n'était qu'un prétexte et les vrais raisons de ces dispositifs étaient le manque de volonté et d'engagement de la part du gouvernement pour ouvrir son économie au marché international et procéder à des réformes libérales (ce qui a entraîné leur échec).

⁸¹ Mihoub Mezouaghi et Fatiha Talahit, **les paradoxes de la souveraineté économique 2009**, Confluences Méditerranée n°71 , p13, <http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-confluences-mediterranee-2009-4.htm>

⁸² Lois de finance complémentaire pour 2009, article 58, p38 www.amcham-algeria.org/.../CCFD%20-...

2-3- La désindustrialisation :

Dans les années 1990 avec l'ouverture commerciale le pays a connu comme on l'a évoqué plus haut la naissance d'un groupe « parasitaire » qui voulait s'enrichir à tout prix.

Ce groupe a choisi la méthode la plus facile et la plus rapide pour y parvenir. Il a donc opté pour l'importation -d'autant plus qu'il pouvait bénéficier de la réduction des tarifs douaniers- plutôt que l'investissement dans des projets productifs. De cette façon cette nouvelle classe d'importateurs a entravé le processus de réforme et favoriser la désindustrialisation.⁸³

En Algérie le secteur industriel représente une part marginale dans la valeur ajoutée et les exportations. L'aisance financière dont profite le pays ces dernières années n'a pas été utilisée efficacement. Au lieu de créer davantage de PME (qui permettent de réduire les importations, créer de la richesse et créer de l'emploi). Le gouvernement investit des sommes colossales dans des projets non productifs.

Comparaison entre la Malaisie et l'Algérie :

La Malaisie tout comme l'Algérie est un pays riche en ressources naturelles. Cependant, sa trajectoire de développement est complètement différente. Il a réussi à utiliser sa rente comme une source de développement en investissant dans les facteurs clés de succès à savoir :

- Le capital humain,
- Le management moderne
- L'organisation de l'Etat.

Tableau N°4 : La composition du Pib en 2008 en millions de dollars courants

Composantes du PIB	Algérie	Malaisie	Norvège
Total Exportation	79123	229832	215957
Coefficient des exportations	46%	103%	49%
Total Importations	39171	178250	131699
Coefficient des importations	23%	80%	30%

⁸³ Mihoub Mezouaghi-Fatiha Talahit ,op.cit,p14 ,22

Source : perspective monde université de Sherbrooke
<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/ComprendreContextePIB?codePays=DZA&annee=2008>

Le tableau montre que les exportations malaises et norvégiennes représentent plus que le double des exportations algériennes

On peut observer à travers l'annexe 1 que la Malaisie est un pays producteur. Entre 2000-2010, les produits manufacturés représentent plus que la moitié des exportations totales. Alors qu'en Algérie, ils ne représentent que 1,27% des exportations.

La composition des exportations algériennes confirme ces résultats. L'Algérie est un pays mono-exportateur. Les hydrocarbures couvrent presque la totalité des exportations (plus 98%). Alors que les exportations malaises sont diversifiées (produits agricoles, produits manufacturés, et produits miniers). Voir les figures (2-3) et (3-3) annexe 1-2

Tous ces résultats montrent malheureusement que les stratégies et les politiques adoptées depuis l'indépendance sont un échec. Le rattrapage des pays émergents s'avère une tâche difficile pour un pays qui continue à suivre une politique de dépense accrue.

2-4-Le développement du secteur privé :

Le développement du secteur privé en Algérie a été confronté à deux principaux défis :

- l'évolution des entreprises naissantes dans un climat d'affaire instable où la transition n'a toujours pas été achevée et où le cadre institutionnel demeure inefficace. Un tel environnement entrave le processus de privatisation.
- l'impossibilité de confronter les entreprises privées nationales à la concurrence étrangère, et la difficulté de bénéficier de financements pour alimenter leur croissance.⁸⁴

2-4-1- la stratégie de privatisation :

L'Algérie avait une chance d'être devancée par les PECO⁸⁵ dans les réformes libérales. En toute logique, l'Etat algérien devait tenir compte des erreurs commises par ces états dans la formulation et l'application des stratégies et des réformes et apprendre de la réussite de

⁸⁴Khadija Benmessaoud, **la privatisation : opportunité pour le développement des PME** université de Lille France ; p1 ; <http://fseg.univ-tlemcen.dz/larevue09/Khadija%20BENMESSAOUD.pdf>

⁸⁵ Pays d'Europe centrale et orientale

certaines pays. Donc, il aurait pu éviter les conséquences fâcheuses de la transition des ex pays socialistes et suivre l'exemple des économies qui ont réussi leur transition.

a- Les principales conséquences de la transition dans ces pays :

a-1- La difficulté du changement institutionnel :

La modification du cadre institutionnel et la mise en place de règles formelles, efficaces et pertinentes pour la régulation d'une économie de marché s'est avérée très difficile dans la plupart des pays de PECO. La difficulté a été plus intense concernant la modification des anciennes habitudes héritées de l'ancien système socialiste pour qu'elles puissent s'adapter aux nouvelles règles formelles.

a-2- Les conséquences d'une mauvaise stratégie :

La privatisation s'est soldée par un échec dans beaucoup de pays. Les pays qui ont choisis la privatisation rapide (thérapie de choc) ont souffert des répercussions négatives sur le taux de croissance, l'emploi, la pauvreté et l'inflation. Ces pays ont appliqué des méthodes non standard comme la privatisation de masse via la distribution gratuite de la propriété des EPE (entreprises publiques économiques) aux citoyens du pays.⁸⁶

D'autres méthodes ont été employées comme :

- le rachat des entreprises publiques par ses dirigeants ou ses salariés.
- la privatisation spontanée : c'est le détournement illégal ou illicite d'actifs par les managers dirigeants des EPE- en profitant des vides dans les lois- vers leur patrimoine personnel privé. Au total 80% des privatisations ont utilisé des stratégies non standard.
- La privatisation n'a pas été suivie d'une restructuration profonde.

b- Le déroulement de la privatisation en Algérie :

Pour éviter les conséquences fâcheuses d'une privatisation rapide. Il a été conseillé pour l'Algérie de poursuivre une stratégie progressive de privatisation.

b-1 Les recommandations des experts :

⁸⁶ Wladimir Anderoff, **Réforme, libéralisation et privatisation** 2009, Revue confluences méditerranée n 71; p43, <http://www.cairn.info/www.snd1.arn.dz/revue-confluences-mediterranee-2009-4.htm>

Afin que l'Algérie instaure une planification stratégique efficace pour la réussite des réformes. Le PNUD⁸⁷ a sollicité l'aide des experts algériens. Ces derniers ont fait un bilan de la situation économique du pays. Ils ont d'abord défini les grands problèmes de l'économie algérienne. Ces problèmes sont : un taux de croissance faible, un déséquilibre budgétaire, un comportement de recherche de rente adoptés par les dirigeants des EPE, la largeur du secteur informel, l'absence de cohésion entre les PDG et les employés, l'incompatibilité des salaires à la productivité des travailleurs...). Ensuite, ils ont tenté de trouver des solutions pour répondre à ces problèmes.

b-2-Les solutions proposées :

Les IFI ont suggéré des politiques pour entamer le processus des réformes, parmi elles :

- La stabilisation macro-économique afin que l'état puisse rembourser ses dettes.
- La libéralisation des prix et des salaires.
- La réduction des dépenses publiques...

Tandis que les experts ont proposés des mesures et des politiques beaucoup plus profondes qui peuvent renforcer et garantir le succès des réformes. Nous citons les plus importantes :

- L'établissement d'un cadre institutionnel efficient garantissant la protection des droits de propriétés et assurant le bon fonctionnement d'une économie de marché. En effet, les politiques économiques ne peuvent pas être efficaces sans une base institutionnelle solide.
- La modernisation du système financier.
- Suivre une stratégie progressive de privatisation pour amortir le choc des conséquences désastreuses sur l'emploi et l'inflation.
- Vue l'absence d'entrepreneurs capables d'assurer une bonne gestion des EPE, l'état devrait commencer par privatiser la gestion.
- la formation des chefs d'entreprises.
- Le lancement de petites privatisations pour éviter les situations de monopole des grandes EPE.
- le partenariat public-privé.
- Comme les réformes entraînent des gagnants mais aussi des perdants, un renforcement de la sécurité social est nécessaire pour récompenser les chômeurs.⁸⁷

⁸⁷Wladimir Anderoff, op.cit,p45

2-4-2- L'état général de la privatisation:

L'Algérie s'est engagée dans le processus de privatisation au milieu des années 1990. La création des PME en Algérie demeure toujours faible et confronté à de sérieuses contraintes d'ordre institutionnel.

En effet, l'environnement institutionnel algérien est loin d'être efficient ils n'incitent donc pas les entrepreneurs à investir.

a- les caractéristiques du secteur privé :

L'échec de la stratégie industrielle dans les années 1980, les réformes économiques et politiques accompagnées de l'ouverture commerciale ont incité à la création des PME. La loi de 1990 relative à la monnaie et au crédit a permis la liberté d'investissement et la promotion des PME .On peut ainsi citer quelques spécificités de ce secteur :

- Le secteur privé est dominé par les micros-entreprises qui n'emploient qu'une petite partie de la main d'œuvre et ne génèrent pas un revenu important.⁸⁸
- **La PME familiale caractérise la structure du secteur privé algérien** Ceci prouve le manque de confiance des entrepreneurs privés dans les institutions de l'état (le système juridique). Ils préfèrent donc créer une entreprise avec des membres de leur famille qu'avec des partenaires étrangers. Cette caractéristique offre des points positifs et négatifs.

L'avantage d'une entreprise familiale est déterminé par le fait qu'elle supporte des coûts de transaction faibles.

En effet, la confiance, la loyauté, l'intégrité et l'engagement réel des acteurs (liés par des liens de parenté) vis-à-vis de l'entreprise, la présence d'actionnaires homogènes sont des facteurs qui ont permis la réduction de l'incertitude, des coûts de surveillance, de contrôle et des coûts de la négociation et la conclusion des contrats.

⁸⁸ Abdelatif Kerzabi –Mohamed Saidani, **la taille des PME algérienne « une explication par les coûts de transaction »**, 2007 ; Revue de l'université de Tlemcen p2, <http://fseg.univ-tlemcen.dz/larevue09/Abdelatif%20KERZABI.pdf>

Cependant, les entreprises familiales ont du mal à augmenter leur taille et surtout à s'adapter aux changements de l'environnement –contrairement aux PME non familiales. Elles peuvent aussi avoir des soucis de financement vue la faiblesse de leur capital social. Le népotisme est un sérieux frein à l'embauche de personnels qualifiés.

Ainsi en restant cloisonnées (en refusant de s'intégrer au marché mondial) et enracinées dans leurs traditions et leurs habitudes, ces entreprises sont menacées par la disparition.

- Elles sont dépendantes des matières premières importées de l'étranger.
- les PME sont dominées par les activités des services, bâtiments et travaux publics (BTP) alors que l'industrie ne représente qu'une petite part dans la valeur ajoutée.
- Le secteur privé est dominé par les activités informelles (soit l'entreprise active complètement dans l'informel ou bien une partie de ses activités comme la commercialisation, le financement ou la distribution).⁸⁹

b- les mesures institutionnelles pour la promotion des PME :

Au début des années 1990, des réformes ont été établies pour le développement d'un tissu de PME privée en Algérie. Une série de mesures a été mise en place :

- La création d'un ministère de la PME en juillet 1993 et la promulgation du code de l'investissement en octobre 1993.
- La mise en place, au plan local, des Comités d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements (CALPI) en mai 1994 et la création de l'Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement (APSI) en octobre 1994.
- Elaboration d'une stratégie de développement de la PME par le ministère de la PME en août 1995.
- La reconnaissance de plusieurs Conseils de Gouvernement au secteur de la PME en juillet 1996, septembre 1998 et février 1999 et L'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) en 2001.
- Création de diverses institutions d'accompagnement et de fonds spéciaux (d'appuis à l'investissement, de partenariat, de garantie de crédit aux PME...).

⁸⁹ Abdelatif Kerzabi –Mohamed Saidani, op.cit, p2, 10

2-4-3- les obstacles à la privatisation:

Le processus de privatisation ne constitue pas une grande difficulté pour les pays développés qui bénéficient déjà d'un large secteur privé développé et performant. Les choses sont différentes lorsqu'on parle des pays en transition. En Algérie par exemple, ce processus a été confronté à de nombreux obstacles qui ont entravé la stratégie de privatisation.

a- Les contraintes techniques :

Les entrepreneurs algériens sont pris dans le piège du désordre et de l'incompétence de l'état dans l'organisation et la coordination du processus de privatisation. Les problèmes techniques sont liés au sous développement des pays en transition :

- Le manque et l'inefficacité des cabinets d'expertise nationale pour mener à bien le processus de privatisation. Par conséquent, l'Etat algérien fait appel à des cabinets d'expertise étrangers. Ce qui représente des dépenses supplémentaires.
- L'absence d'une capacité managériale efficace due au manque de véritables gestionnaires professionnels pour la coordination et la gestion de ce processus.
- Les lacunes de la gouvernance.
- L'absence d'un marché financier ou de banques capables de gérer les flux financiers générés par la vente des entreprises publiques et d'exercer leur rôle d'intermédiation.
- Les problèmes liés à l'asymétrie de l'information. Les acheteurs potentiels étrangers et nationaux ne partagent pas les mêmes informations.
- Les problèmes liés à l'asymétrie de l'information. Les acheteurs potentiels étrangers et nationaux ne partagent pas les mêmes informations.

Les acteurs nationaux (comme les anciens managers ou salariés des EPE) ont des avantages informationnels sur la situation réelle de l'entreprise publique, ils peuvent donc l'acheter à meilleur prix.⁹⁰

⁹⁰Gliz Abdelkader, thèse de doctorat d'état en sc économiques: **Valeur de l'entreprise et méthode de privatisation dans un contexte de transition vers l'économie de marché 2001**, université d'Alger, p31 ; www.esc-alger.com/.../gliz/valeur-entreprise-privatisation.pdf

- **Les difficultés d'évaluation des entreprises publiques** Les EPE dotées d'équipements vétustes et surendettées posent un vrai problème d'évaluation lors de la vente à des investisseurs privés. En reprenant une EPE, un entrepreneur privé doit engager beaucoup de ressources financières pour remettre en état son entreprise (renouveler le matériel et rendre l'entreprise rentable). De plus, il existe un autre facteur qui peut affaiblir l'efficacité de la privatisation. Certains groupes privés sont surtout intéressés par la position de monopole des EPE et leur grande clientèle étatique.

Ils ne recherchent donc pas leurs actifs. Ils peuvent donc être incités à sous-estimer la valeur des EPE pour s'approprier facilement l'entreprise à un prix réduit et profiter de sa place centrale sur le marché.

Ceci a entraîné la substitution des monopoles publics par des monopoles privés sur des secteurs à forte valeur ajoutée.⁹¹

b- Les contraintes politiques et administratives :

La privatisation a été remise en cause par de nombreux acteurs politiques ainsi que les administrations publiques.

b-1 Pour les politiciens :

La perte d'emploi représente une vraie crainte pour le gouvernement. Elle n'est pas seulement considérée comme une conséquence sociale qui aggrave la pauvreté, mais aussi comme un facteur de risque qui peut entraîner une instabilité politique (due aux révoltes).

L'insatisfaction sociale causée par le chômage peut aussi réduire le nombre de votants et par conséquent remettre en cause la légitimité de l'Etat.

- Le transfert des entreprises publiques à des entrepreneurs privés réduit la part du revenu des rentiers.
- La crainte de l'émergence d'une élite privée puissante capable de s'opposer à l'élite politique.

⁹¹ Lyazid Kichou, **les privatisations en Algérie sont-elles toujours d'actualité?- Eclairage institutionnel d'un échec**, 2009, l'Harmattan/confluences méditerranée: souveraineté économique et réformes en Algérie n°71,p69-70, <http://www.cairn.info/www.snd11.arn.dz/revue-confluences-mediterranee-2009-4-page-63.htm>

b-2-Pour les autres acteurs touchés par les réformes :

Les résistances internes constituent des sources de blocage non négligeables.

Deux groupes sont concernés :

- **L'oligarchie et les privilégiés** : ce sont les grands directeurs des grandes sociétés publiques qui étaient en position de force et qui avaient le contrôle sur les actifs de l'état avant les réformes. Ils détenaient aussi des relations privilégiées avec la classe politique. La progression des réformes et la mise en place de bonnes institutions qui défavorisent les situations de rente sont **une menace** pour ces acteurs qui unissent leur force pour résister au changement.
- **Les travailleurs du secteur public** : les salariés qui travaillent dans les EPE représentés par une organisation syndicale puissante l'UGTA forment une autre source de blocage. Les licenciements majeurs (380000 salariés entre 1996-1999 qui représentent plus de la moitié de l'effectif total de 1996) et la perte des avantages sociaux incitent les travailleurs à s'opposer au changement institutionnel.

c- Les contraintes administratives (les titres de propriété)

Les entreprises sélectionnées pour la privatisation se situent dans des territoires qui appartiennent à la commune ou à la wilaya. Ces deux dernières bénéficient des ressources foncières. Donc elles ne sont pas incitées à vendre ces entreprises qui leur procurent un revenu. Pour entraver le processus de privatisation, elles rendent les démarches bureaucratiques complexes. Cela en provoquant des retards dans la préparation et la fourniture des titres de propriétés ce qui entraîne des conséquences négatives :

- D'abord la baisse de la valeur de ces entreprises due à la baisse de la valeur des actifs.
- Le découragement des investisseurs privés à acquérir les entreprises, ils peuvent même renoncer à l'achat.

d- La résistance des institutions informelles :

Dans le régime socialiste, les entreprises publiques n'avaient ni un objectif de rentabilité, ni un système de sanction. Elles avaient plutôt une fonction sociale qui était celle d'embaucher

le plus possible d'individus malgré leur manque de qualification et de compétence et de leur octroyer des avantages sociaux.⁹²

Deux structures ont ainsi été mises en place : GSE (la gestion sociale des entreprises) et SGT (le statut général du travailleur) promulgués par la loi du 13 décembre 1971 –journal officiel de la république algérienne :

« Le travailleur devenu producteur gestionnaire et œuvrant à l'épanouissement de la société, a un droit fondamental au travail, à la stabilité et à la protection de son emploi »

En gros, les travailleurs peuvent participer à la gestion de l'entreprise et à la prise de décision.

Toutes ces mesures institutionnelles ont entraîné de mauvaises habitudes chez les salariés : l'assistanat, le manque d'initiative, le laxisme, la lourdeur bureaucratique, le comportement rentier, l'absentéisme le manque de motivation (les salariés n'étaient pas motivés à améliorer leur productivité et leur compétence puisque le système de rémunération n'était pas incitatif).⁹³

Ces habitudes sont toujours ancrées en eux malgré le changement du système. Comme on l'a déjà dit plus haut, les institutions informelles sont difficiles à modifier et lorsqu'elles sont inefficaces, elles représentent un vrai handicap pour la réussite des réformes.

2-5-Le cadre institutionnel en Algérie :

Malgré de nombreux avantages (des ressources pétrolières, une main d'œuvre jeune, des réserves de change estimées à 205,2 milliards de dollars en 2012 selon le rapport du FMI) l'Algérie connaît un taux de croissance stagnant à un très faible niveau (voir la figure 1-3 annexe 1). Le pays injecte des sommes colossales dans l'économie sans résultat. La plupart des ressources financières servent à financer les investissements non productifs (autoroutes, logements, trottoirs, entreprises publiques défaillantes incapable de rembourser,.....).

⁹² Lyazid Kichou, op.cit, p 70, 77

⁹³ Idem, p78

La création des entreprises en Algérie reste très faible par rapport aux autres pays en développement. (Voir le tableau 5-3 dans l'annexe 2)

D'une part le gouvernement ne consacre pas beaucoup d'argent à la création d'entreprises, et d'autre part la médiocrité des institutions, l'absence d'organisation de l'état et la sous-gestion ne favorisent pas l'investissement et par conséquent la croissance. Les indicateurs de la base de données Doing business de la banque mondiale définissent le climat des affaires dans lequel opèrent les entreprises. Ces indicateurs couvrent de nombreuses réglementations sur la facilité de faire des affaires.

L'Algérie n'est pas bien classée selon la facilité ou la difficulté de faire des affaires comme le montre la figure 4-3 dans l'annexe 3. On va retenir six indicateurs les plus pertinents pour décrire l'environnement institutionnel de l'entreprise privée algérienne principale créatrice de richesse.

1- Le démarrage d'une entreprise:

On a choisi de comparer les indices institutionnels de l'Algérie avec ceux de 4 pays en développement. Ces quatre pays sont : le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et enfin la Malaisie qui est aussi une économie riche en ressources naturelles.

En 2016, l'Algérie se classe à la 153^{ème} position parmi 180 pays en perdant 3 places par rapport à l'année 2015. Ainsi le nombre de procédures bureaucratiques, le temps nécessaire pour mettre en fonction une PME algérienne (14 procédures et 25 jours d'attente) n'ont pas changé depuis 2006 comme le montre les figures (5-3) (6-3) et (7-3) annexe3-4. Parmi ces 5 pays c'est l'Algérie qui a la plus grande lourdeur bureaucratique.

2- L'obtention d'un permis de construction:

Cet indice décrit le nombre de procédures, le temps et le coût nécessaires pour l'octroi d'un permis de construction d'un entrepôt ou d'une licence. On remarque d'après les figures (9-3) et (10-3) annexe 5-6 que c'est la Tunisie qui a le délai le moins court pour l'obtention de ce permis (un peu moins de 3 mois). Alors que l'Algérie détient le délai le plus long (presque 10 mois). La moyenne est de 151 jours –dans la région de MENA⁹⁴- et 143 jours dans les pays de l'OCDE.

⁹⁴ Moyen orient et Afrique du nord

En revanche le coût supporté par un entrepreneur algérien pour la création de son entreprise est faible par rapport aux autres pays. Il est au dessous de la moyenne de la région MENA et de l'OCDE.

3- Le transfert de la propriété:

Cet indice mesure le nombre de procédures, le délai et le coût requis pour l'enregistrement d'une propriété. Cela concerne un entrepreneur qui veut acheter un bâtiment et un terrain déjà enregistrés de chez leur propriétaire initial (une transaction entre l'acheteur et le vendeur).

En Algérie, le nombre de procédure et le temps requis pour cette opération ont très peu changé depuis 2006. Le coût supporté par un entrepreneur algérien et le nombre de procédures pour l'obtention du titre de propriété sont les plus élevés (7,1%) comme le montre la figure (14-3) et (15-3). Annexe 8.

4-L'obtention d'un crédit:

Cet indice mesure le degré du partage des informations (renseignements) sur le crédit et les droits légaux des prêteurs et des emprunteurs. Il est constitué de 4 indicateurs :

- L'indice des droits légaux s'étend de 0-10, les scores les plus élevés indiquant les lois les mieux conçues pour élargir l'accès au crédit.
- L'indice de renseignements sur le crédit mesure l'étendue, l'accès et la qualité de l'information de crédit au niveau des registres publics ou des bureaux privés Il s'étend de 0-6. les valeurs les plus élevées indiquent que des renseignements sur le crédit sont disponibles à partir d'un registre public ou d'un bureau privé.
- La couverture par les registres publics. Cet indice mesure le nombre d'individus et d'entreprises inscrits dans un registre de crédit public ainsi que les informations sur leur historique d'emprunt durant les 5 dernières années.
- La couverture par les bureaux de crédits privés. Cet indicateur ressemble au précédent sauf qu'il compte les individus et les entreprises inscrits dans un bureau de crédit privé.

On remarque dans la figure (18-3) annexe 10 que la Malaisie est au sommet de la liste de 180 pays concernant la facilité d'accès au crédit par les acteurs privés en obtenant les meilleurs scores mondiaux. Tandis que l'Algérie est dans les 30 derniers. Ainsi en Algérie il ya peu d'information sur le crédit et il n'existe pas un registre de crédit privé.

Ces résultats expliquent le manque de financement des PME algérienne. Les entrepreneurs privés trouvent beaucoup de difficulté et d'obstacle pour l'obtention d'un crédit.

5- La protection des investisseurs :

Cet indice mesure trois dimensions liées à la protection des investisseurs : la transparence des transactions, le conflit d'intérêt entre les actionnaires et les managers et la capacité des actionnaires à poursuivre les managers et les employés pour faute professionnelle.

D'après la figure (19-3) dans l'annexe 10, on remarque que l'Algérie détient le score le moins élevé en ce qui concerne la protection des investisseurs. Cela s'explique par l'inefficacité du système judiciaire et l'absence de l'état de droit.

6- L'exécution des contrats :

Cet indice mesure la facilité ou la difficulté de faire respecter les contrats commerciaux. On obtient cet indice en suivant l'évolution d'un litige lors de la vente d'un bien tout en relevant la durée, le coût et le nombre d'étapes nécessaires entre le moment du dépôt d'une plainte jusqu'au paiement effectif.

L'Algérie se positionne dans les 60 derniers pays concernant cet indice. Le temps nécessaire pour la résolution d'un litige après avoir déposé une plainte est de 630 jours en passant par 45 procédures (2016). Ce chiffre est en dessous de la moyenne de la région MENA (652) et au dessus de la moyenne réalisée par les pays de l'OCDE (510 jours). Voir la figure (21-3) annexe 11.

Conclusion :

Nous avons tenté à travers ce chapitre de faire un rappel sur l'évolution de l'économie algérienne et les différentes tentatives de rafraichissement de cette dernière à partir des réformes mises en place par les différents gouvernements.

L'échec de la transition économique en Algérie est signe de l'absence d'un climat des affaires attractant des IDE, ce qui bloque aussi les initiatives privées. Pourtant le gouvernement est conscient que la solution au problème de l'économie algérienne est de construire une économie hors hydrocarbures (diversifiée) et ce cadre institutionnel défaillant décourage la création d'entreprises génératrices de richesse.

Chapitre04 :

Impact des institutions et réformes sur la croissance économique en Algérie

Introduction

Après avoir présenté le cadre théorique des institutions et des réformes dans les chapitres précédents chapitre et leur évolution en Algérie, nous procédons, dans ce chapitre a une analyse empirique afin d'évaluer l'impact des réformes et institutions sur la croissance économique en Algérie.

Pour ce faire, nous allons diviser le présent chapitre en deux sections : la première sera consacrée à la présentation théorique des méthodes du modèle VECM. la deuxième section sera consacrée à la présentation des données et variables utilisées dans la modélisation de l'impact des institutions et réformes sur la croissance économique.

Section 01 : Rappel sur la modélisation VAR et modèle VECM

Une série temporelle est une collection d'observation d'une manière ordonnée au cours du temps, la dépendance des observations successives est utilisée pour faire des prévisions optimales.

Une série temporelle (X_1, X_2, \dots, X_t) est considérée comme une réalisation particulière d'un processus stochastique, l'objectif de l'analyse des séries temporelles et de décrire le processus théorique dans la forme d'un modèle observé qui a des propriétés similaire à celles du processus lui-même.

1.1-Notion de stationnarité

La notion fondamentale qui structure la modélisation d'un processus temporel est celle de stationnarité. Ainsi, avant d'effectuer des testes sur une série et chercher à la modéliser, il convient d'étudier ses caractéristiques stochastiques, telles que la variance et la moyenne, car il est nécessaire de vérifier que, pour cette série étudiée, la variance et la moyenne restent stables au cours du temps. Si les caractéristiques de la série se trouvent modifiées dans le temps, la série chronologique est considérée comme non stationnaire.

Une série chronologique est dite stationnaire, si elle ne comporte ni tendance ni saisonnalité. Dans le cas d'un processus stochastique invariant, la série temporelle est alors stationnaire. De manière formalisée, une série stochastique y_t est stationnaire si ⁹⁵ :

- $E(y_t) = E(y_{t+m}) = \mu$ et $\sigma_t = \sigma_m$, la moyenne est constante et indépendante du temps ;
- $Var(y_t) < \infty$ et $\sigma_t = \sigma_m$, la variance est finie et indépendante du temps ;
- $Cov(y_t, y_{t+k}) = E[(y_t - \mu)(y_{t+k} - \mu)] = \gamma_k$, la covariance est indépendante du temps.

Il apparaît, à partir de ces propriétés, qu'un processus de bruit blanc ε_t dans lequel les ε_t sont indépendants et de même loi $N(0, \sigma_\varepsilon^2)$ est stationnaire.

➤ Tests de « bruit blanc » et de stationnarité

Un bruit blanc est un cas particulier de processus stochastique pour la valeur prise X à la date T , est régie par l'équation suivante : $X_T = \varepsilon_t$; où ε_t est une variable aléatoire. On note que ce processus présente la particularité de ne faire dépendre la valeur de X à la date T ni des valeurs passées de cette variable ni des perturbations subies par le passé. Nous ne pouvons identifier clairement les caractéristiques stochastiques d'une série chronologique. L'étude de stationnarité s'effectue essentiellement à partir de l'étude d'ADF. Une série chronologique est dite stationnaire si ne comporte ni tendance ni stationnarité. Nous allons donc, à partir de l'étude d'une série, essayer de montrer de quelle manière nous pouvons mettre en évidence ces deux composantes⁹⁶.

1.2- La non-stationnarité : les processus TS et DS

Les chroniques économiques sont rarement des réalisations de processus aléatoires stationnaires. Ainsi l'origine de la non stationnarité peut provenir d'une dépendance du moment d'ordre un (l'espérance) par rapport au temps et/ou d'une dépendance de la variance ou des autos covariances par rapport au temps. Pour analyser la non-stationnarité, il existe deux types de processus :

- Les processus **TS (Trend Stationary)** qui présente une non-stationnarité de type déterministe.
- Les processus **DS (Differency Stationary)** distingué pour les processus non stationnaires aléatoires.

⁹⁵ BOURBONNAIS.R, 2000, « Econométrie : manuel et exercice corrigés », 8^{me} édition DUNOD, Paris, P237.

⁹⁶ BOURBONNAIS.R, Op cit, PP 241-242.

1.2.1- Le processus TS (Trend Stationary)

Un processus TS s'écrit : $X_t = f_t + \varepsilon_t$ où (f_t) est une fonction polynômiale du temps, linéaire ou non linéaire, et ε_t un processus stationnaire. Le processus TS le plus simple (et le plus répandu) est représenté par une fonction polynômiale de degré 1. Le processus TS porte alors le nom de linéaire s'écrit sous la manière suivante⁹⁷ :

$$X_t = a_0 + a_1 t + \varepsilon_t$$

1.2.2- Le processus DS (Differency Stationary)

Les processus sont des processus que l'on peut rendre stationnaire par l'utilisation d'un filtre aux différences : $(1 - D)^d X_t = \beta + \varepsilon_t$ où (ε_t) est un processus stationnaire, (β) une constante réelle, (D) l'opérateur décalage et (d) l'ordre du filtre aux différences. Ces processus sont souvent présentés avec l'utilisation du filtre aux différences premières ($d = 1$), Le processus est dit alors processus du premier ordre. Il s'écrit⁹⁸.

$$(1-D) X_t = \beta + \varepsilon_t \leftrightarrow X_t - X_{t-1} = \beta + \varepsilon_t$$

L'introduction de la constante β dans le processus DS permet de définir deux processus différents :

- $\beta=0$: le processus DS est dit sans dérivé. Il s'écrit :

$$X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t$$

Comme ε_t est un bruit blanc, ce processus DS porte le nom de modèle de marche au hasard ou de marche aléatoire. Il est très fréquemment utilisé pour analyser l'efficacité des marchés financiers.

⁹⁷ BOURBONNAIS.R, Op-Cit, P 246.

⁹⁸ Ibid, P 243

Pour stationnariser le processus on passe à la différenciation

$$\begin{cases} X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t \\ X_t - X_{t-1} = \varepsilon_t \\ DX_t = \varepsilon_t \end{cases}$$

ε_t est un bruit blanc donc la série (DX_t) est stationnaire.

- $\beta \neq 0$: le processus porte alors le nom de processus DS avec dérive. il s'écrit :

$$X_t = X_{t-1} + \beta + \varepsilon_t$$

1.3- Les tests de racine unitaire (teste de Dickey –Fuller 1979)

Les tests de racines unitaires (Unit Root Test) permettent non seulement de détecter l'existence d'une non stationnarité mais également de déterminer le type de la non-stationnarité (processus TS ou DS) et donc la bonne méthode pour stationnariser la série. Dans ce contexte, Dickey-Fuller considèrent trois modèles de base pour la construction de ces tests, à savoir⁹⁹ :

- **Modèle [1]** : sans tendance et sans constante : $X_t = \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t$
- **Modèle [2]** : avec constance et sans tendance : $X_t = c + \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t$
- **Modèle [3]** : avec tendance et avec constance : $X_t = c + b + \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t$

Afin de faciliter l'application des tests on estime les modèles (1), (2),(3) sous la forme

Suivante :

$$\begin{cases} \Delta X_t = \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t \\ \Delta X_t = c + \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t \\ \Delta X_t = c + b + \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t \end{cases}$$

⁹⁹ BOURBONNAIS.R, Op-Cit, P 249.

Les principes généraux du teste sont comme suite :

On estime par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), le paramètre (ϕ_1) noté ($\hat{\phi}_1$) pour les modèles [1], [2] et [3], l'estimation des coefficients et des écarts types du modèle par les moindres carrés ordinaires fournit $\hat{\phi}$ qui est analogue à la statistique de student (rapport du coefficient sur son écart type).

- Si $\hat{\phi} \geq t\text{-table}$ on accepte H_0 . (série non stationnaire)
- Si $\hat{\phi} < t\text{-table}$ on accepte H_1 . (série stationnaire)

Ou bien :

- Si P (de la statistique ADF) $< \alpha$ on accepte H_1
- Si P (de la statistique ADF) $> \alpha$ on accepte H_0

1.4- La modélisation vectorielle (MODELE VAR et modèle VECM)

L'approche VAR a introduit par Sims 1980 comme alternative aux modèles macroéconomiques à équations simultanées d'inspiration keynésienne qui ont connu beaucoup de critiques et de défaillances concernant les résultats obtenus, les avantages de ce modèle sont¹⁰⁰ :

- le modèle VAR permet d'expliquer une variable par rapport à ces retards et en fonction de l'information contenue dans d'autres variables pertinentes.
- on dispose d'un espace d'information très large.
- cette méthode est assez simple à mettre en œuvre et comprend des procédures d'estimation et des testes.

1.4.1- La construction de modèle VAR

La construction de modèle VAR se fait d'abord par la sélection des variables d'intérêt en se référant à la théorie économique, ensuite par le choix de l'ordre des retards des variables et enfin par l'estimation des paramètres.

¹⁰⁰ GOURIERROUX. C , MONFORT.A , « série temporelles et modèles dynamiques, 2^{me} édition, Economica,1995, P 376.

La présentation du modèle VAR à (k) variables et (p) décalage noté VAR (p), s'écrit de manière suivante :

$$\mathbf{X}_t = \boldsymbol{\varphi}_0 + \boldsymbol{\varphi}_1 \mathbf{X}_{t-1} + \boldsymbol{\varphi}_2 \mathbf{X}_{t-2} + \dots + \boldsymbol{\varphi}_p \mathbf{X}_{t-p} + \mathbf{V}_t$$

\mathbf{X}_t : représente le vecteur de dimension ($n \times 1$) comprenant les n variables endogènes ;

t : représente un indice de temps ;

p : représente nombre de retards considérés

$\boldsymbol{\varphi}_0$: vecteur de terme constant ;

$\boldsymbol{\varphi}_1, \boldsymbol{\varphi}_2, \dots, \boldsymbol{\varphi}_p$: matrice des coefficients à estimer

\mathbf{V}_t : représente les parties non expliquées de \mathbf{X}_t .

1.4.2- L'estimation des paramètres et détermination de nombre de retards

Les paramètres du processus VAR ne peuvent être estimés que sur des séries chronologiques stationnaires. Ainsi, après l'étude des caractéristiques des séries, soit les séries sont stationnarisées par différence, préalablement à l'estimation des paramètres dans le cas d'une tendance stochastique, soit il est possible d'ajouter une composante tendance à la spécification VAR, dans le cas d'une tendance déterministe

➤ Méthode d'estimation de modèle VAR

Dans le cas d'un modèle VAR, chacune des équations peut être estimée par la méthode des moindres carrés ordinaires MCO, indépendamment les unes des autres (ou par estimation par la méthode de maximum de vraisemblances)

Soit le modèle VAR (p) estimé :

$$\mathbf{Y}_t = \hat{\mathbf{A}}_0 + \hat{\mathbf{A}}_1 \mathbf{Y}_{t-1} + \hat{\mathbf{A}}_2 \mathbf{Y}_{t-2} + \dots + \hat{\mathbf{A}}_p \mathbf{Y}_{t-p} + \mathbf{e}$$

\mathbf{e} : étant le vecteur de dimension $(k, 1)$ des résidus d'estimation $e_t, e_{2t}, \dots, e_{kt}$

Et on note : Σ_e la matrice des variances covariances estimées des résidus du modèle.

➤ **détermination de nombre de retards**

Estimation d'un modèle VAR nécessite de terminer le nombre de retards (p), la sélection de l'ordre des retards détermine la période maximum d'influence des variables explicatives sur la série à expliquée. Lorsque la valeur de p nombre de retards du modèle VAR est inconnue, il existe des critères statistiques pour la définir, il s'agit de critère d'**Akaike** et du **Schwarz**. La procédure de sélection d'ordre de présentation consiste à estimer tout les modèles VAR pour un décalage allant de 0 à h (h étant le retard maximum admissible par la théorie économique ou par les données disponibles).

1.4.3- La construction d'un modèle VECM

Nous essayons ici de synthétiser les grandes étapes relatives à l'estimation d'un modèle VECM :

Étape 1 : Détermination du nombre de retards p du modèle (en niveau ou en Log) selon les critères AIC ou SC (cf. chapitre 10).

Étape 2 : Estimation de la matrice Π et test de Johansen permettant de connaître le nombre de relations de cointégration (les logiciels proposent un certain nombre de spécifications alternatives, telles que l'existence d'un terme constant dans la relation de cointégration, contraindre $A_0 = 0$, l'existence d'une tendance déterministe, etc.).

Étape 3 : Identification des relations de cointégration, c'est-à-dire des relations de long terme entre les variables.

Étape 4 : Estimation par la méthode du maximum de vraisemblance du modèle vectoriel à correction d'erreur et validation à l'aide des tests usuels : significativité des coefficients et vérification que les résidus sont des bruits blancs (test de Ljung-Box), tests d'exogénéité faible.

Enfin, nous pouvons vérifier que l'estimation par les MCO de la relation de long terme fournit des résultats à peu près similaires (en termes de significativité et de valeurs estimées des coefficients) à ceux obtenus par la méthode du maximum de vraisemblance¹⁰¹.

¹⁰¹ BOURBONNAIS.R, 9ème édition, P.314

1.5- La cointégration et l'estimation de la relation à long terme

L'analyse de la cointégration est considérée par beaucoup d'économistes comme un des concepts nouveaux les plus importants dans le domaine de l'économétrie des séries temporelles. Et nous permet d'identifier clairement la relation véritable entre deux variables en recherchant l'existence d'un vecteur de cointégration.

➤ la cointégration

La cointégration désigne l'existence de relation à long terme entre plusieurs variables stationnaires, elle permet de définir une ou plusieurs tendances stochastiques communs, ainsi elle permet de différencier plusieurs vecteurs cointégrants et de les estimer en faisant intervenir une dynamique d'ajustement et d'interpréter les résultats de manière erroné très élevé, pour que la cointégration soit vérifié il faut qu'elle répond aux conditions suivantes¹⁰² :

- il faut que les séries soient intégrées de même ordre.
- la combinaison linéaire des deux séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur.

Cette méthode prend le point de départ de modèle vectoriel autorégressive d'ordre k avec les erreurs gaussienne,

- ✓ La première étape consiste à estimer d'abord les modèle VAR (p) contenant 4 variables avec différents ordres P puis de déterminer l'ordre qui minimisera les critères d'**Akaike** et de **Schwarz** ;
- ✓ La deuxième étape consiste a déterminer le nombre de vecteurs cointégrants r ", (application de teste de vraisemblance de Johanson) pour définir le nombre de relations de cointégration. « teste de la trace » ;
- ✓ La troisième étape consiste à estimer la relation à long terme.

¹⁰² BOURBONNAIS.R, Op-Cit, P 301.

Section 2 : Variables et données utilisées

Avant de présenter les variables retenues pour le modèle, il y a lieu de justifier le choix de ces variables. Ces dernières ont été choisies en fonction de la littérature théorique et empirique et la disponibilité des données.

-Le PIB par habitant (PIBH) comme mesure de la croissance économique

-le taux d'ouverture commerciale (OUV) défini comme le rapport de la somme des exportations et des importations sur le PIB.

-la qualité institutionnelle (INST) mesurée par un indicateur composite obtenu par la synthétisation des trois variables suivantes : Poids du gouvernement, structure légale et sécurité des droits de propriété et réglementation du crédit, du travail et des affaires¹.

- Les investissements directs étrangers (IDE)

-les réformes (REF) qui est une variable dummy qui prend la valeur 1 pour la période des réformes (1988-1998) et la valeur 0 pour les autres périodes. Les données utilisées couvrent la période 1970-2012, elles sont tirées de la base de la Banque Mondiale excepté les données concernant la qualité institutionnelle. Ces dernières proviennent de la base de Economic Freedom of the World (2013). Nous avons aussi transformé certaines variables en logarithmiques afin d'aplatir les écarts entre les séries utilisées

2-1- Etude de la stationnarité

Afin d'évaluer l'impact de l'ouverture, de la vulnérabilité et des institutions sur la croissance économique en Algérie, nous procédons dans un premier temps à l'estimation d'un modèle (1) vectoriel à correction d'erreur (VECM) qui s'écrit sous la forme suivante:

$$\text{Log PIBH}_i = \alpha_i + \beta_1 \text{INST}_i + \beta_2 \text{IDE}_i + \beta_3 \text{REF}_i + \beta_4 \text{OUV}_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

Avant de procéder à l'estimation du modèle, il y a lieu d'étudier la stationnarité des séries de données. L'application du test ADF (Augmented Dickey Fuller) indique que toutes les séries ne sont pas stationnaires en niveau mais stationnaires en différences première. Autrement dit toutes les séries sont intégrées d'ordre 1 comme le montre le tableaux suivants :

¹ Ces variables varient de 0 à 10. (La valeur 0 indique que la qualité des institutions est très mauvaise et la valeur 10 indique que les institutions sont de très bonne qualité).

Test de racine unitaire pour les différentes variables(Dickey-Fuller) (voir annexe13).

Séries		LPIBH	INS	LIDE	LREF	LOUV
En premières différenciation	T-statistique	-4.03	-1.71	-8.56	-6.32	-5.34
	La valeur tabulée au seuil de 5%	-1,94	-1,94	-1,94	-1,94	-1,94
Ordre d'intégration		I(1)	I(1)	I(1)	I(1)	

Source : calculé à partir du logiciel Eviews

2-2. Détermination du nombre de relations de cointégration

L'estimation d'un modèle VECM exige la présence d'une relation de convergence entre les variables. L'application du test de la trace montre l'existence de trois relations de cointégration (voir le tableau suivant).

Test de la trace :

Date: 09/13/17 Time: 00:07
 Sample (adjusted): 1972 1999
 Included observations: 28 after adjustments
 Trend assumption: Linear deterministic trend
 Series: LOGPIBH INST IDE REF LOGOUV
 Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob>**
None *	0.744501	102.7246	69.81889	0.0000
At most 1 *	0.672856	64.51766	47.85613	0.0007
At most 2 *	0.525643	33.23168	29.79707	0.0193
At most 3	0.282426	12.34944	15.49471	0.1409
At most 4	0.103424	3.056814	3.841466	0.0804

Trace test indicates 3 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level
 * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

Source: calculé à partir du logiciel Eviews

2-3- Estimation du modèle

Le modèle estimé s'écrit donc comme suit :

$$\text{Log PIBH}_i = \alpha_i + \beta_1 \text{INST}_i + \beta_2 \text{IDE}_i + \beta_3 \text{REF}_i + \beta_4 \text{OUV}_i + \varepsilon_i$$

L'estimation de notre modèle nous donne les résultats présentés dans le tableau suivant :

Chapitre04 : Impact des institutions et réformes sur la croissance économique en Algérie

Vector Error Correction Estimates

Date: 09/10/17 Time: 15:50

Sample (adjusted): 1972 1999

Included observations: 28 after adjustments

Standard errors in () & t-statistics in []

Cointegrating Eq:	CointEq1				
LOGPIBH(-1)	1.000000				
INST(-1)	0.390318 (0.03954) [9.87039]				
IDE(-1)	-1.50E-10 (1.6E-10) [-0.95044]				
REF(-1)	0.107968 (0.05248) [2.05731]				
LOGOUV(-1)	-0.919750 (0.28200) [-3.26157]				
C	-5.124331				
Error Correction:	D(LOGPIBH)	D(INST)	D(IDE)	D(REF)	D(LOGOUV)
CointEq1	-0.337731 (0.06130) [-5.50938]	0.051489 (0.30866) [0.16681]	1.33E+08 (2.5E+08) [0.54067]	0.760561 (0.43346) [1.75462]	0.108386 (0.08317) [1.30311]
D(LOGPIBH(-1))	0.234699 (0.13911) [1.68711]	-0.188443 (0.70046) [-0.26903]	36176545 (5.6E+08) [0.06482]	0.676604 (0.98367) [0.68783]	0.274837 (0.18875) [1.45608]
D(INST(-1))	0.189555 (0.04868) [3.89362]	0.125590 (0.24513) [0.51234]	-17549917 (2.0E+08) [-0.08985]	-0.037585 (0.34424) [-0.10918]	-0.005121 (0.06605) [-0.07753]
D(IDE(-1))	-6.89E-11 (5.0E-11) [-1.36492]	1.03E-10 (2.5E-10) [0.40587]	-0.528198 (0.20240) [-2.60962]	4.11E-10 (3.6E-10) [1.15154]	-5.18E-11 (6.8E-11) [-0.75714]
D(REF(-1))	0.041771 (0.04610) [0.90605]	0.120304 (0.23213) [0.51825]	-1.03E+08 (1.8E+08) [-0.55631]	-0.229754 (0.32599) [-0.70479]	0.057431 (0.06255) [0.91812]
D(LOGOUV(-1))	0.253247 (0.15059) [1.68172]	-1.099706 (0.75824) [-1.45034]	6.63E+08 (6.0E+08) [1.09735]	0.076920 (1.06481) [0.07224]	0.303483 (0.20432) [1.48533]
C	0.027147	-0.045257	17197307	-0.012931	-0.006524

Chapitre04 : Impact des institutions et réformes sur la croissance économique en Algérie

	(0.00851) [3.18841]	(0.04287) [-1.05564]	(3.4E+07) [0.50342]	(0.06021) [-0.21478]	(0.01155) [-0.56471]
R-squared	0.703400	0.144007	0.265816	0.210939	0.276736
Adj. R-squared	0.618657	-0.100562	0.056049	-0.014507	0.070089
Sum sq. resids	0.031563	0.800217	5.08E+17	1.578122	0.058106
S.E. equation	0.038768	0.195207	1.56E+08	0.274133	0.052602
F-statistic	8.300386	0.588820	1.267197	0.935651	1.339173
Log likelihood	55.30140	10.04079	-563.8511	0.533283	46.75739
Akaike AIC	-3.450100	-0.217199	40.77508	0.461908	-2.839814
Schwarz SC	-3.117049	0.115852	41.10813	0.794959	-2.506762
Mean dependent	0.023753	-0.048847	9964286.	0.000000	0.001410
S.D. dependent	0.062780	0.186075	1.60E+08	0.272166	0.054548
Determinant resid covariance (dof adj.)		1.53E+08			
Determinant resid covariance		36390382			
Log likelihood		-442.3888			
Akaike information criterion		34.45634			
Schwarz criterion		36.35949			

Source : calculé à partir du logiciel Eviews.

2-4-discussion des résultats

Les résultats montrent que les institutions contribuent négativement à la croissance économique, cela s'explique par le fait que les pays richement dotés en ressources naturelles peinent à développer des institutions de bonne qualité (Arezki, Nabli, 2012). En effet, le capital naturel exerce un effet d'éviction sur les autres formes du capital notamment le capital social (les institutions).

Le coefficient de la variable "réformes" est significativement négatif. Ce résultat démontre l'échec des réformes et cela s'explique par la mauvaise qualité des institutions. Ces dernières ne permettent pas aux réformes économiques de déboucher sur de bons résultats ((Barro, 1996 ; Clague *et al*, 1996 ; Rodrik *et al*, 2004).

Le coefficient de l'ouverture commerciale est généralement positif et significatif montrant son impact positif sur la croissance économique. Cela est en accord avec certains travaux théoriques et empiriques montrant l'incidence positive de l'ouverture sur la croissance et cela à travers le développement et le transfert de technologie, une meilleure allocation des ressources, etc.

Enfin, l'impact de l'IDE sur le PIBH est non significatif et peut être expliqué d'une part, par l'effet de la concurrence «*Competition effects*» entre les firmes domestiques et les FMN et d'autre part, par l'effet de l'écart technologique «*Technology gap*».

Conclusion

L'objectif principal de ce chapitre est de faire une analyse économétrique de l'impact des institutions et réformes sur la croissance économique en Algérie. Notre méthodologie est basée sur la modélisation de VECM, passant par le teste des racines unitaires, et de relations de cointégration. Enfin, nous sommes passés à l'estimation du modèle vu la présence des critères demandés.

Au regard des résultats de l'analyse empirique, on constate que les institutions sont de très mauvaise qualité ce qui permet pas au réformes économiques de débouché de bon résultats ou bien les institutions et les réformes influence négativement la croissance économique en Algérie.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans le but de répondre aux questions contenues dans notre problématique de recherche nous nous sommes penchés sur les différents constats recueillis et les des résultats obtenus tout au long de ce travail.

La croissance économique demeure toujours au cœur des débats économiques et politiques, notamment pour le développement et l'épanouissement qu'engendre un bon taux de croissance. En effet, plusieurs pays souffrent de leurs dépendances aux matières premières dont les prix sont très volatiles sur les marchés. Les institutions sont très sollicitées à travers leur qualité dans l'explication des différents niveaux de développement des pays et l'atténuation des effets négatifs des chocs exogènes. En effet, les institutions de qualité sont celles qui garantissent un bon fonctionnement économique et politique des pays à travers l'instauration d'un Etat de droit, la démocratie, la lutte contre la corruption et la surveillance de la transparence dans les marchés et dans l'activité du gouvernement.

Au terme de cette analyse, l'objectif de notre travail de recherche était de tester l'impact institutions et réformes sur la croissance économique en Algérie, pour ce faire nous avons adopté deux analyses : La première avait un aspect théorique où nous avons présenté la nouvelle économie institutionnelle, les réformes économiques et leurs effets sur le développement économique en Algérie. En effet, cette analyse nous a démontré que l'Algérie s'est imposée par plusieurs réformes, notamment les réformes législatives et institutionnelles pour assurer l'insertion de l'économie Algérienne dans l'économie mondiale. Ces réformes ont permis l'accroissement des flux d'IDE entrant vers l'Algérie. Cependant, ces résultats restent en deçà du potentiel dont dispose le pays. En outre, les résultats positifs que l'Algérie a enregistrés dans certains secteurs tel que les hydrocarbures, les télécommunications et la pharmacie demeurent toujours faibles par rapport à son important potentiel, et les multiples réformes que l'Algérie a introduites pour améliorer la qualité institutionnelle et l'attraction des IDE n'ont pas réalisé les objectifs escomptés. De même, les recettes des exportations pétrolières n'ont pas permis de créer un tissu industriel compétitif et de permettre à l'investissement productif de jouer un rôle plus important dans l'économie Algérienne.

Concernant la deuxième analyse qui s'appuie sur un modèle économétrique. Nous avons essayé d'évaluer l'impact réformes et institutions dans la croissance économique en Algérie.

Conclusion générale

A cet effet, nous avons fait recours à l'estimation d'un modèle vectorielle à correction d'erreur (VECM).

Nos résultats indiquent que beaucoup d'efforts restent faire en matière de renforcement de qualité institutionnelle, afin que l'Algérie puisse réussir à adopter des réformes attractrice des IDE, nos résultats indiquent que les institutions contribuent négativement à la croissance économique, cela s'explique par le fait que les pays richement dotés en ressources naturelles peinent à développer des institutions de bonne qualité. En effet, le capital naturel exerce un effet d'éviction sur les autres formes du capital notamment le capital social (les institutions). Le coefficient de la variable "réformes" est significativement négatif. Ce résultat démontre l'échec des réformes et cela s'explique par la mauvaise qualité des institutions. Ces dernières ne permettent pas aux réformes économiques de déboucher sur de bons résultats. Le coefficient de l'ouverture commerciale est généralement positif et significatif montrant son impact positif sur la croissance économique. Cela est en accord avec certains travaux théoriques et empiriques montrant l'incidence positive de l'ouverture sur la croissance et cela à travers le développement et le transfert de technologie, une meilleure allocation des ressources, etc. Enfin, l'impact de l'IDE sur le PIBH est non significatif et peut être expliqué d'une part, par l'effet de la concurrence «*Competition effects*» entre les firmes domestiques et les FMN et d'autre part, par l'effet de l'écart technologique «*Technology gap*».

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

La liste des ouvrages :

- Acemoglu Daron; 2011; "Introduction to modern economic growth"; Princeton university press; USA.
 - Aghion Philippe-Howitt Peter; 2000; " La théorie de la croissance endogène"; Edition Dunod; Paris.
 - Aghion, Philippe and Durlauf, Steven, 2005; "Handbook of economic growth"- Volum 1A, editor Elsevier,
 - Altmann Mathias .P, 2011; "Contextual development Economics", " ;Volum 8, Germany.
 - Barro Robert- Sala-i-Martin Xavier; 1996; "la croissance économique"; Ediscience; Paris.
 - Begg Davis-Fisher Stanley- Dornbusch Rudiger; 2002; "macroéconomie"; Edition Dunod n°2; Paris.
- Bernier Bernard-Simon Yves; 2001; "Initiation à la macroéconomie"; Edition Dunod n°8; Paris.
- Boudjenah Yasmine; 2002; "Algérie: décomposition d'une industrie- la restructuration des entreprises publiques (1980-2000) l'état en question; édition l'Harmattan
 - Bret Bernard; 2006; "le tiers monde: croissance développement et inégalités"; Edition Ellipse n°3; Paris
 - Chavance Bernard; 2009 ; Institutional economics ; ; Edition La Decouverte, Paris,
 - Darreau Philippe; 2003; "Croissance et politique économique"; Edition De Boeck; Belgique.
 - De Wasseige Yves, Comprendre l'économie politique, 2005 ; chronique sociale, édition couleurs livres, France.
 - Draelants Hugues; 2009; "Réformes pédagogique et légitimation: le cas d'une politique de lutte contre le redoublement ; édition De boeck.
 - Echaudemaison Claude Daniel; 2009; "dictionnaire d'économie et des sciences sociales";Edition Berti ; Alger
 - Frieden Jeffrey A. - Lake David A ; 2003, "International political Economy, perspectives on Global power and Wealth"; Fourth edition,USA.
- .

BIBLIOGRAPHIE

- Frieden Jeffry - Lake David, International political economy-perspective on Global Power and Wealth,Routledge fourth edition; USA.
- Gillespie Andrew; 2007; "Maxi fiche de Economie: microéconomie-macroéconomie" ; Edition Dunod; Paris
- Guellec Dominique-Ralle Pierre; 2003;" les nouvelles théories de la croissance"; édition la decouverte n°5;
- Hairault Jean Olivier; 2004; "la croissance: théorie et régularités empirique";Edition Economica;
- Igalens Jacques - Point Sebastien, 2009 ; « Vers une nouvelle gouvernance des entreprises face à ses parties prenantes »; édition Dunod ; Paris
- Juan Luis Klein et Christine Champagne ; 2011 ; « Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion »; collection innovation sociale ; Press de l'université du Quebec.
- Kempf Hurbert; 2006; "Macroéconomie"; Edition Dalloze; Paris
- Koenig Gilbert; 1998 ; les théories de la firme; Edition Economica , Paris
- Mahoney Joseph; 2004; "Economic foundations of strategy"; A sage publication series.
- Ménard Claude- Shirley M.Mary; 2008; "Handbook of new institutional economics"; springer edition; France
- North Douglas, 1990;" institutions, institutionnal change and economic performance" , , Cambridge university press , New York
- Robert Pierre; 2010; "croissance et crises: analyse économique et historique"; Edition Person; Paris
- Rodrigue Jean Paul; 2000; " L'espace économique mondiale: les économies avancées et la mondialisation; Press de l'université du Quebec, New York
- Rodrik Dani; 2007; "One economics many recipes- Globalization, institutions and economic growth; Princeton university press.
- BOURBONNAIS.R, 2000, « Econométrie : manuel et exercice corrigés », 8^{me} édition DUNOD, Paris, P237.
- BOURBONNAIS.R, Op cit, PP 241-242.
- BOURBONNAIS.R, Op-Cit, P 246.
- GOURIERROUX. C , MONFORT.A , « série temporelles et modèles dynamiques, 2^{me} édition, Economica,1995, P 376.

BIBLIOGRAPHIE

La liste des articles:

- Abbas Mehdi; 2012; "l'ouverture commerciale de l'Algérie- apports et limites d'une approche en terme d'économie politique du protectionnisme"; revue du tiers monde n°210; pp.51-68.
- Abdelbasset Mohamed; 2003; "what macroeconomics factor explain Algeria's poor economic growth"; background paper for the GDN Global research project on explaining growth in developing countries: the case of Algeria; pp.1-18.
- Acemoglu Daron; 2003; "une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique"; revue finance et développement; pp.27-30.
- Acemoglu Daron; 2008; " une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions sans le développement économique"; revue finance et développement juin 2003; pp.27-30
- Acemoglu Daron-Johnson Simon and Robinson James; 2001; "An african success story: Botswana"; MIT department of economics working paper n°01-37; pp.2-42.
- Acemoglu Daron-Johnson Simon- Robinson A James; 2000;"The colonial origins of comparative development: an empirical investigation; pp.1369-1401.
- Acemoglu Daron-Robinson James and Verdier Thierry; 2003; "Kleptocracy and-Divide-and rule: a model of personal rule"; working paper 10136; bureau of economic research; pp.1-32
- Acemoglu Daron-Robinson James; 2008; "A persistence of power elite and institutions"; american economic review n°98;pp.267-293.
- Acemoglu-Johnson and Robinson;2008; "The role of institutions in growth and development"; commission on growth and development working paper n°10; pp.1-30.
- Acemoglu-Johnson et Robinson; 2001; "Institutions and economic development";pp.1-41
- Aghion Philippe; 1997; "Endogenous growth theory" ; the MIT press Cambridge; pp 12-49.
- Aghion Philippe-Askenazy Philippe-Bourlès Renaud - Cette Gilbert et Dromel Nicolas; 2008; "Distance à la frontière technologique rigidité de marché éducation et croissance"; revue économie et statistique n°419-420,pp. 11-30.
- Asafu John -Adjaye, 2004; "International trade and sustainable development in Sub Saharan Africa"; International journal of social economics; pp.417 – 429

BIBLIOGRAPHIE

- Baccouche Taieb; "Table ronde sur le rôle de la société civile dans la bonne gouvernance"; organisé par DEFI Media en partenariat avec le MEPI; pp.2-18
- Barro Robert; 1990; "Government spending in a single model of endogenous growth model"; journal of political economy vol 95 n°5; pp. 103-125;
- Bassanini Andrea - Scarpette Stefano; 2001; "les moteurs de la croissance dans les pays de l'OCDE: analyse empirique sur des données en panel"; revue économique de l'OCDE n°33; pp. 7-58 ;
- Beaurain Christophe - Bertrand Élodie; 2009 ; La transaction dans l'économie institutionnaliste américaine : De Commons à Cause ; Revue pensée plurielles n°20 ; pp.13-24
- Beck Thorsten -Leaven Luc; 2005; "Institution building and growth in transition economies"; pp.2-54.
- Benchikh Madjid-Sidhoum Amine; 2011; "Algérie: l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire"; Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme; pp.5-42.
- Benham Alexandra - Benham Lee ; "The cost of exchange"; 2001; Ronald Coase institute working paper series number 1; pp.1-14
- Benmessaoud Khadidja; 2010; "la privatisation: opportunité pour le développement des PME"; université de Lille-France; pp.1-12.
- Blöndal Sveinbjörn- Field Simon-Girouard Natalic; 2002; "l'investissement en capital humain : le rôle de l'enseignement secondaire du 2e cycle et de l'enseignement supérieur"; revue économique de l'OCDE n°34; pp43-96
- Boyer Rober, 2003 ; Les institutions dans la théorie de la régulation ;; Cahier d'économie politique, n°44, L'Harmattan ; pp.79-101
- Brasseul Jacques; 1998;" une revue des interprétations de la révolution industrielle"; revue région et développement n°7, pp. 1-74
- Broda Philippe ; 2010 ; Commons : une piste raisonnable en économie de développement ; Revue intervention économique n42 ; pp.2-19.
- Brunetti Aymo, 1997; "political variables in cross- country growth analysis", Journal of economic surveys vol.11 n°2; pp.164-190

BIBLIOGRAPHIE

Les sites internet:

www.cesa.air.defense.gouv.fr/IMG/PDF/mesurer_la_croissance_éco.pdf

www.alternatives-économiques.fr/dictionnaire_fr_def20.html

<http://www.lefigaro.fr/economie/2009/09/11/04001-20090911ARTFIG00304-stiglitz-met-l-individu-au-centre-de-l-economie-.php>

pedagogie.ac-limoges.fr/ses/IMG/pdf/coursShump.pdf

<http://junon.univ-cezanne.fr/bornier/gr.pdf>

www.cndp.fr/archivage/valid/82117/82117-12791-16190.pdf

<http://www.pse.ens.fr/>

www.banquemonddiale.org/

<http://français.doingbusiness.org/>

<http://www.imf.org/external/french/index.htm>

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/statistiques/>

perso.univ-lemans.fr/~flangot/cours/solow_langot.ppt

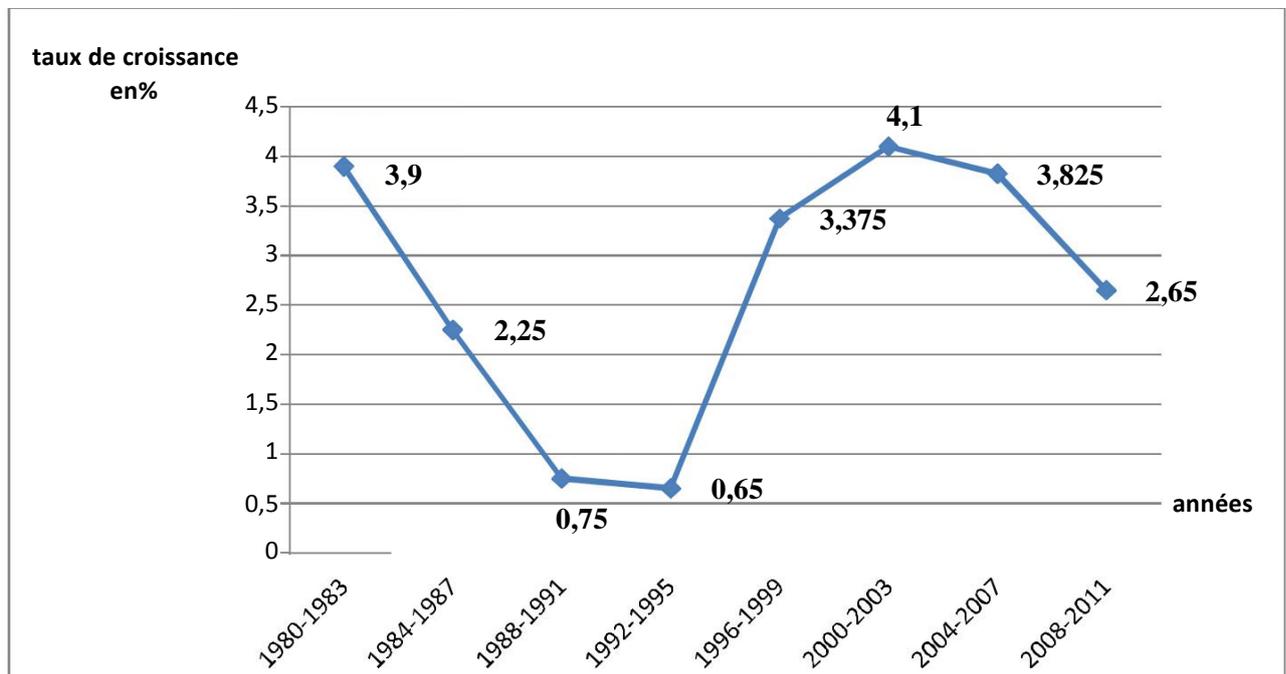
<http://www.heritage.org/index/>

www.ritimo.org/dossiers-pays/afriques/algérie/algerie-eco-planifiee.gtml

Annexe

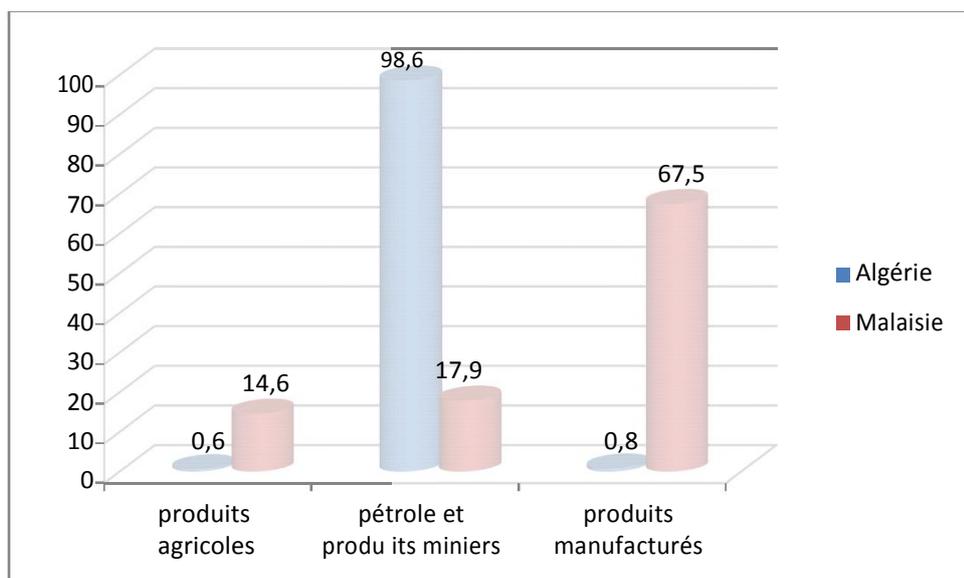
Annexe 01

Figure 1-3 : l'évolution du taux de croissance moyen en Algérie depuis 1980



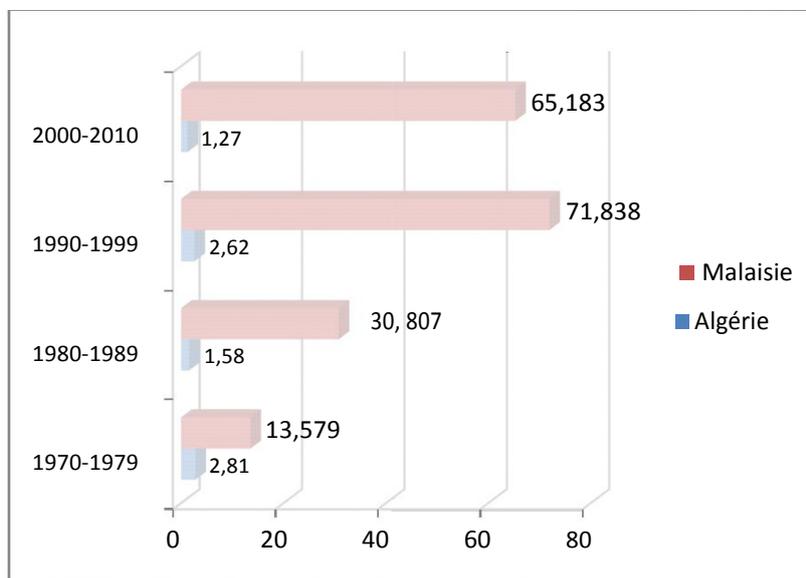
Source : mise à jour personnel à partir de données puisées de la banque mondiale

Figure 2-3 : la composition des exportations en Algérie et en Malaisie (2010)



Annexe 02

Figure 3-3 : La part des produits manufacturé dans les exportations Algériennes et Malaisienne :



Source : perspectives monde Sherbrooke university

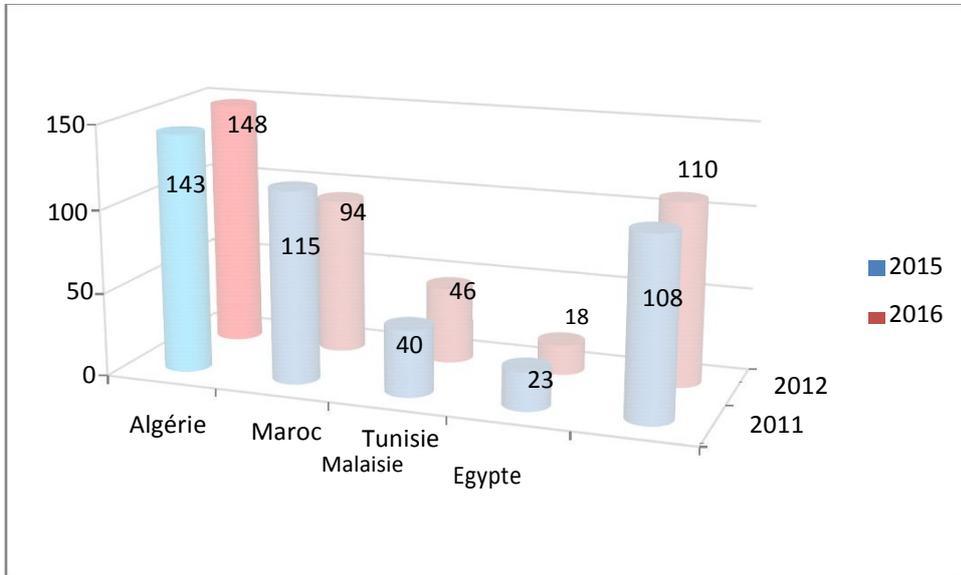
Tableau 5-3 : le nombre d'entreprises nouvellement enregistrés au cours de l'année

Pays /années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Algérie	4977	4871	4218	3622	4651	4574	4122	4711
Maroc	9852	11292	17523	24676	26280	26166	-	-
Malaisie	38580	37672	38293	43337	41623	41638	44202	45455
Egypte	6303	3867	6055	7941	6291	-	-	-
Allemagne	61856	66668	65195	64932	64840	73260	73234	-
Corée du sud	-	-	50289	53227	50505	56337	60593	65973

Source : Banque mondiale

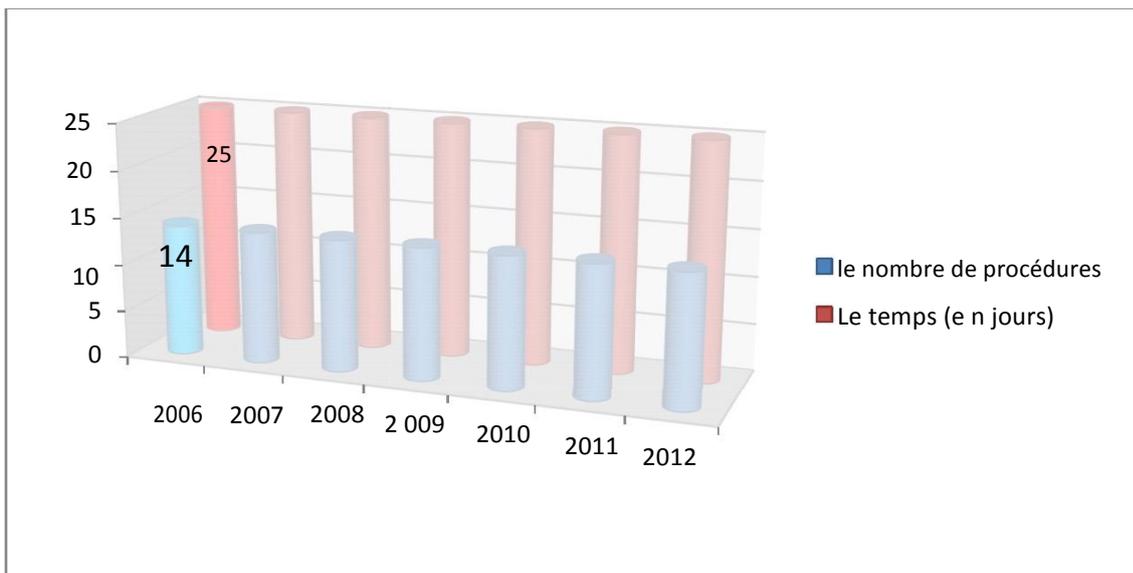
Annexe 03

Figure 4-3 : le classement de l'Algérie dans un groupe de pays concernant la facilité de faire des affaires.



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business (Banque mondiale)

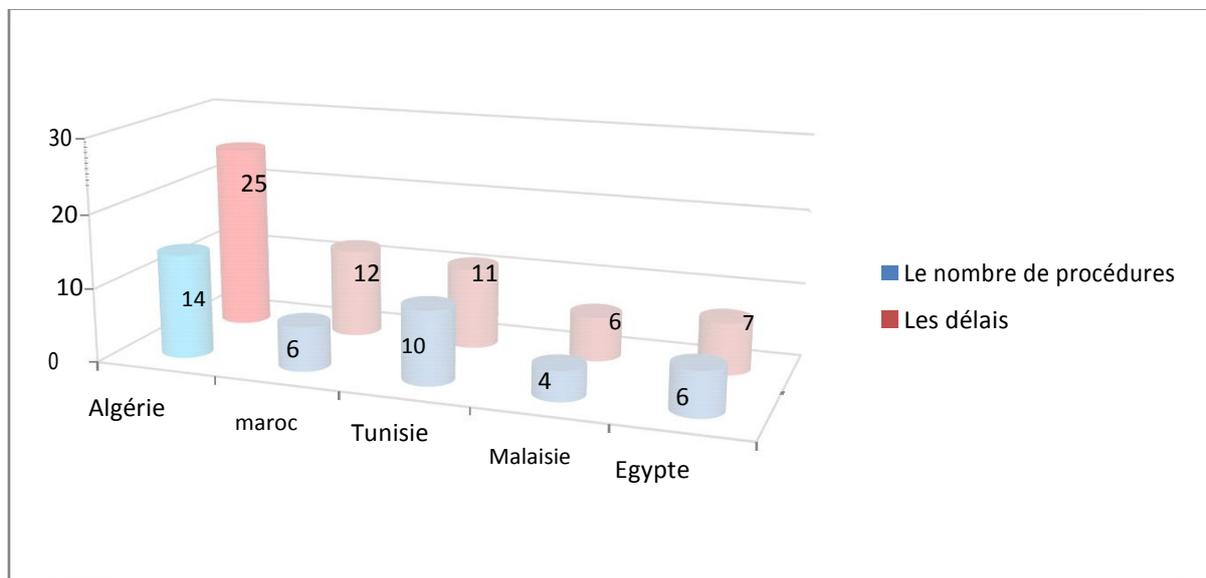
Figure 5-3 : le nombre de procédures et le temps nécessaires pour faire fonctionner une entreprise de manière légale en Algérie



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

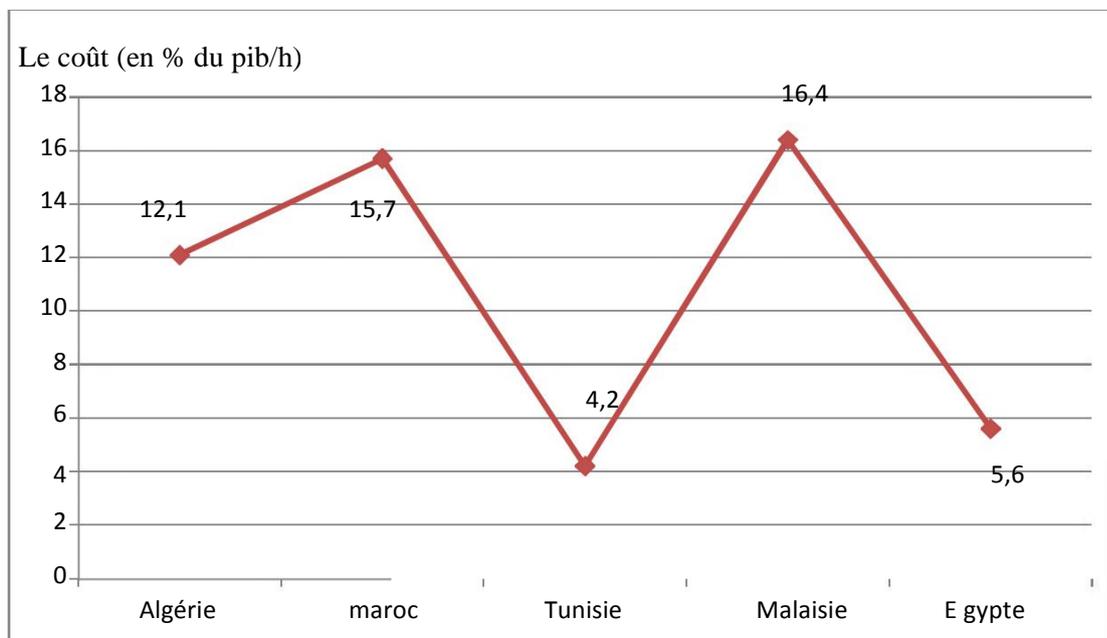
Annexe04

Figure 6-3 : le nombre de procédures et le temps requis pour une entreprise qui veut démarrer sa fonction en comparaison avec d'autres pays.



Source : Mise à jour personnel tirée de la base de données Doing Business

Figure 7-3 : la variation du coût supporté par une entreprise lors de sa création (en % du Pib



Source : Mise à jour personnelle puisée de base de données Doing Business

Figure 8-3 : l'octroi de permis de construction : le classement de quelques pays

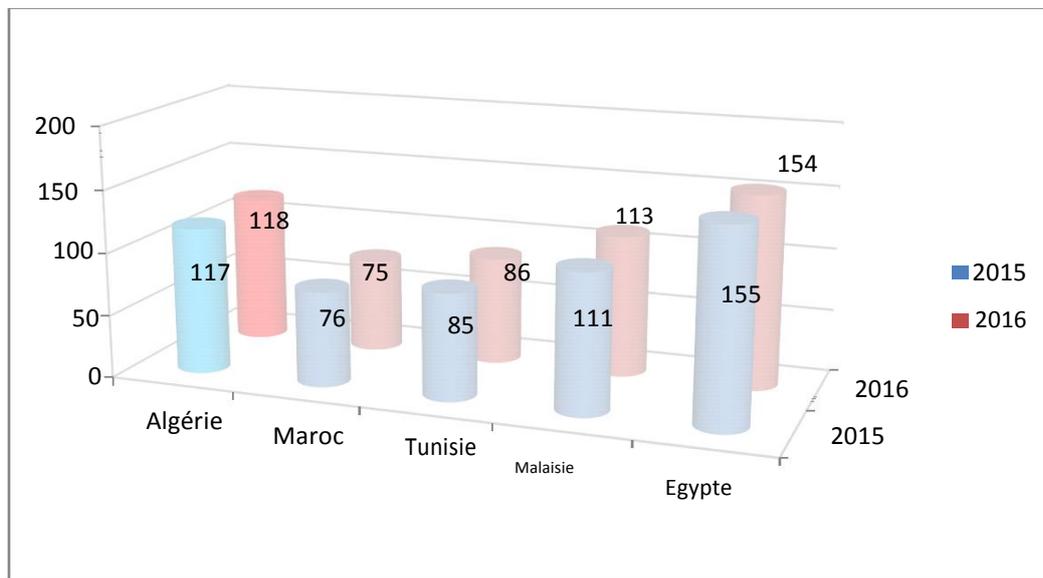
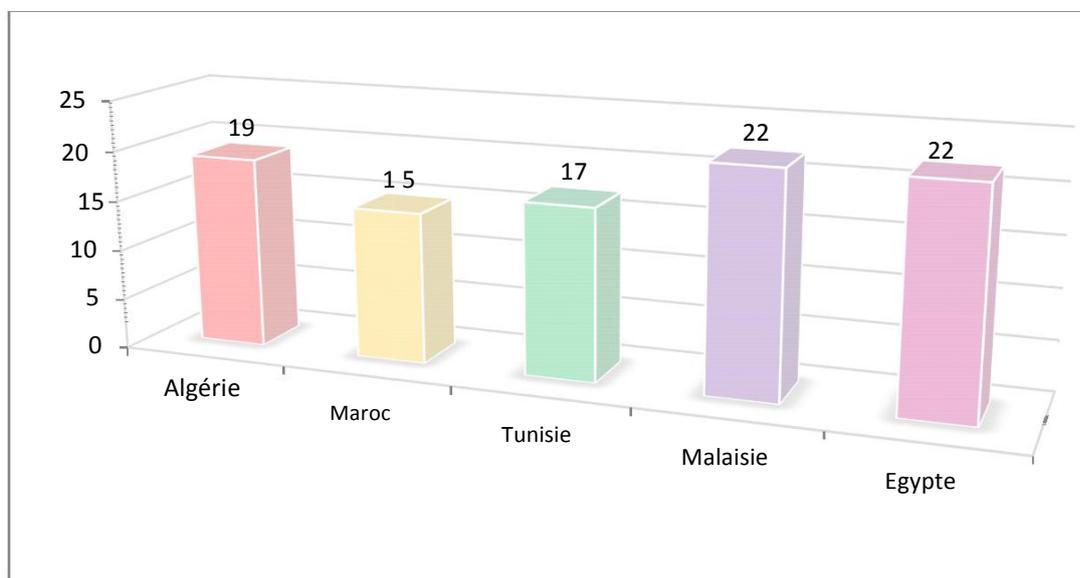


Figure 9-3 : le nombre de procédures requises pour l'obtention d'un permis de construction



Annexe 06

Figure 10-3 : le temps nécessaire pour l'obtention d'un permis de construction par une entreprise

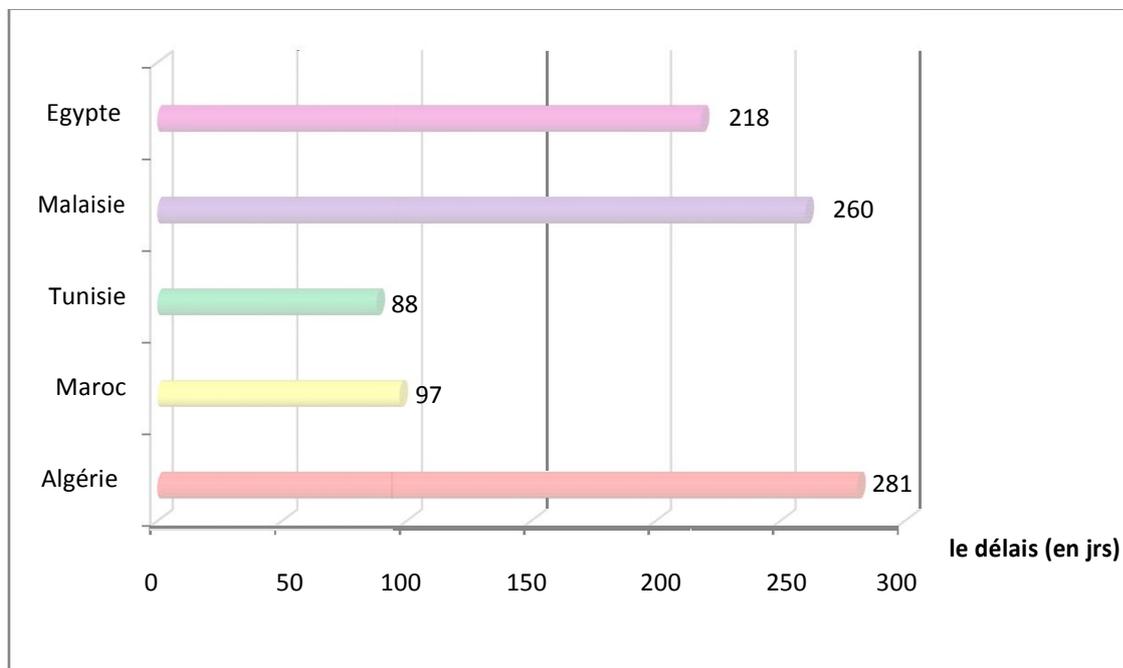
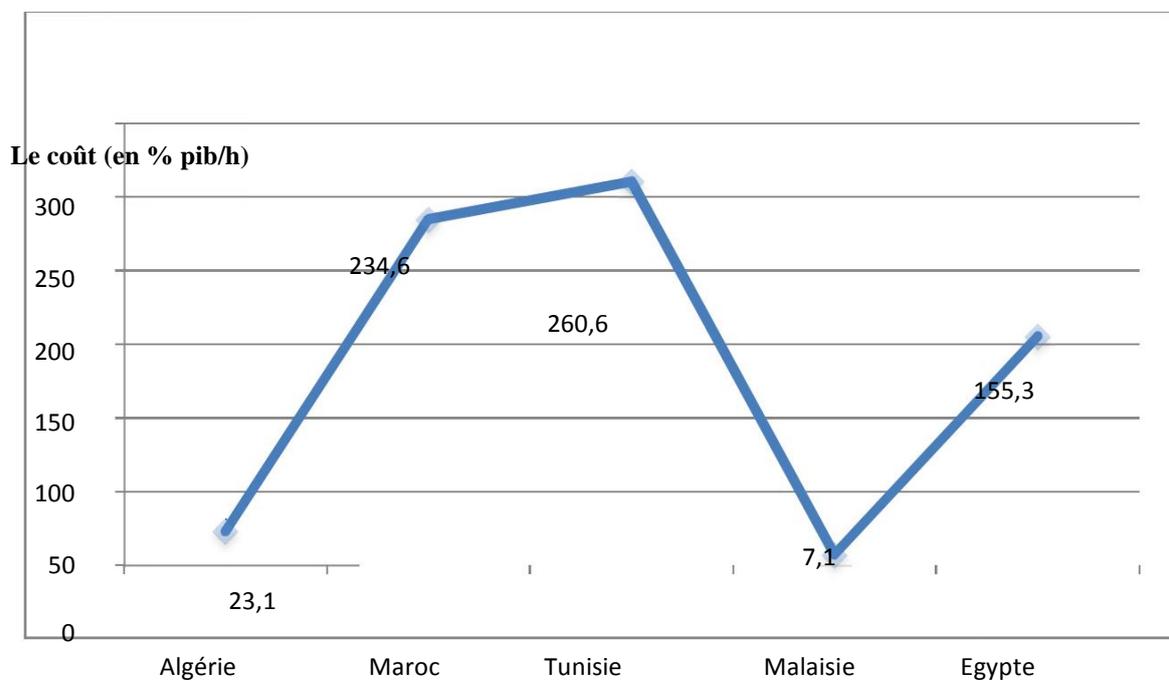


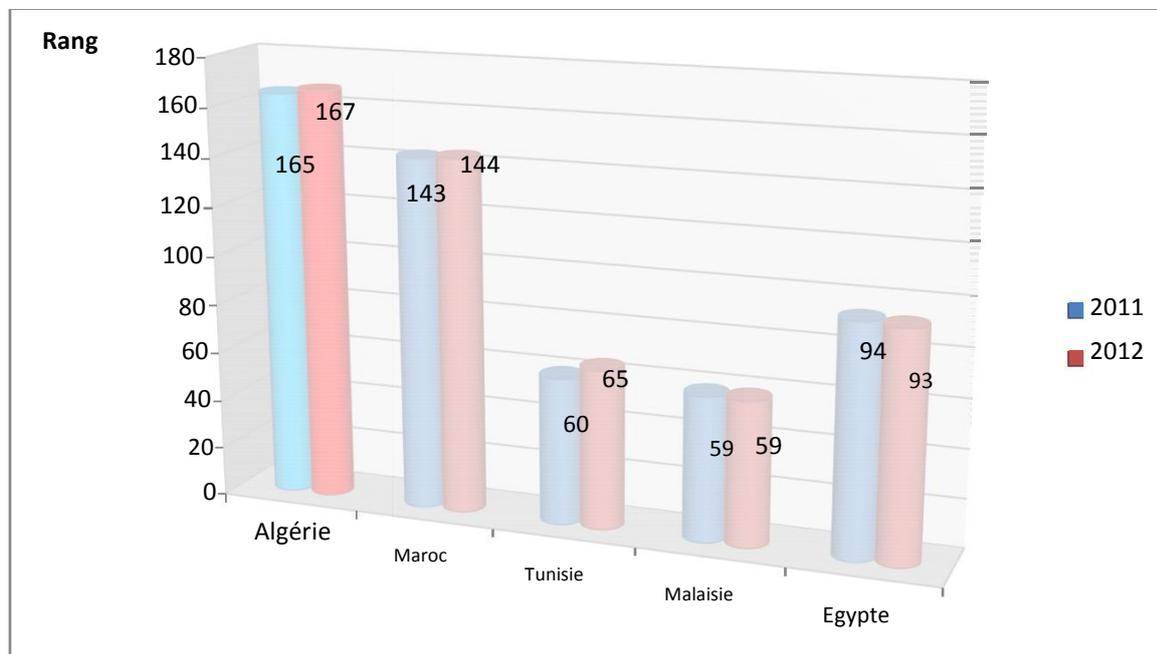
Figure 11-3 : Le coût supporté pour une entreprise pour l'obtention d'un permis de construire



Source : mise à jour personnel tirée de la base de donnée Doing Business

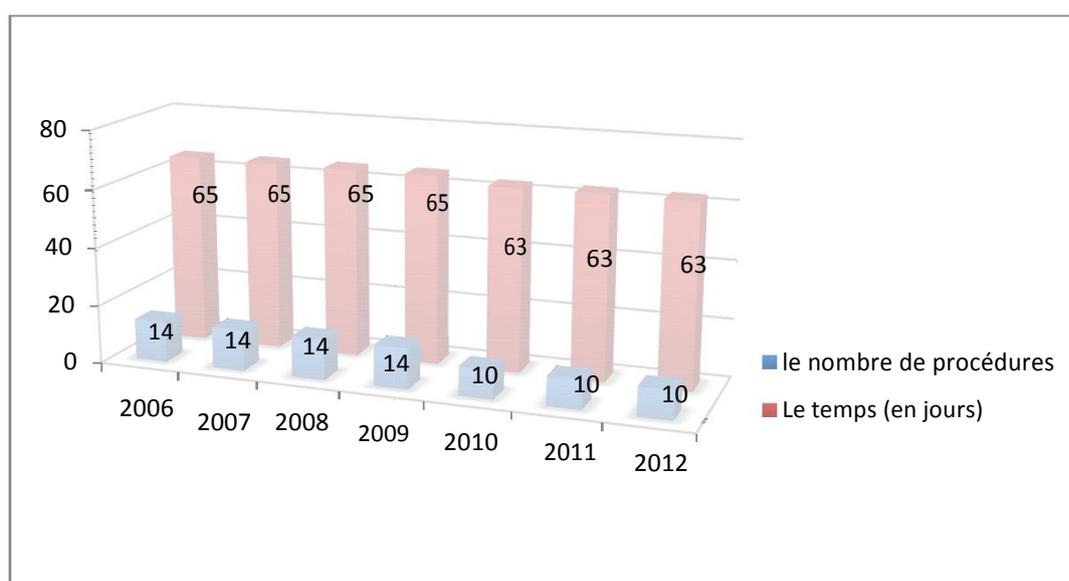
Annexe 07

Figure 12-3 : Le classement des pays selon les contraintes liées au transfert de la propriété



Source : Mise à jour personnel le tirée de la base de données Doing Business

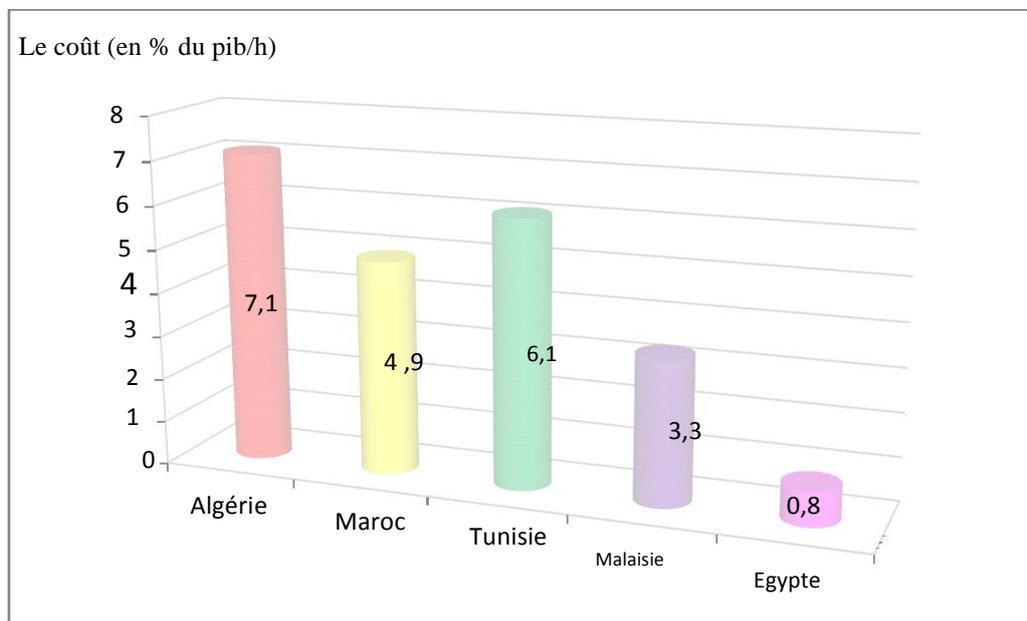
Figure 13-3 : L'évolution du nombre de procédures et de jours nécessaires pour le transfert de la propriété en Algérie.



Source : Mise à jour personnel le tirée de la base de données Doing Business

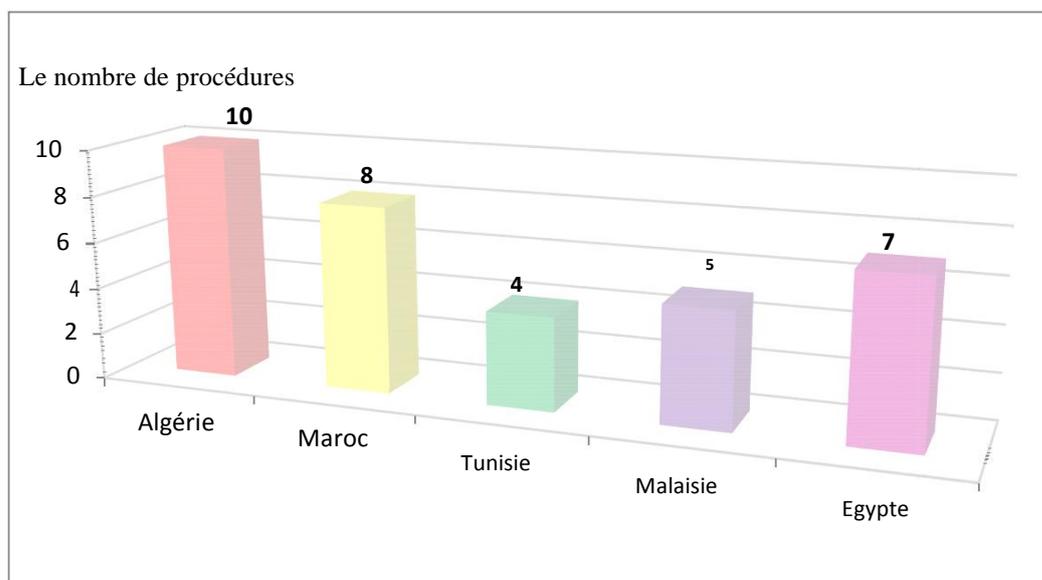
Annexe 08

Figure 14-3 : le coût supporté par un entrepreneur pour le transfert de la propriété



Source : Mise à jour personnel le tirée de la base de données Doing Business

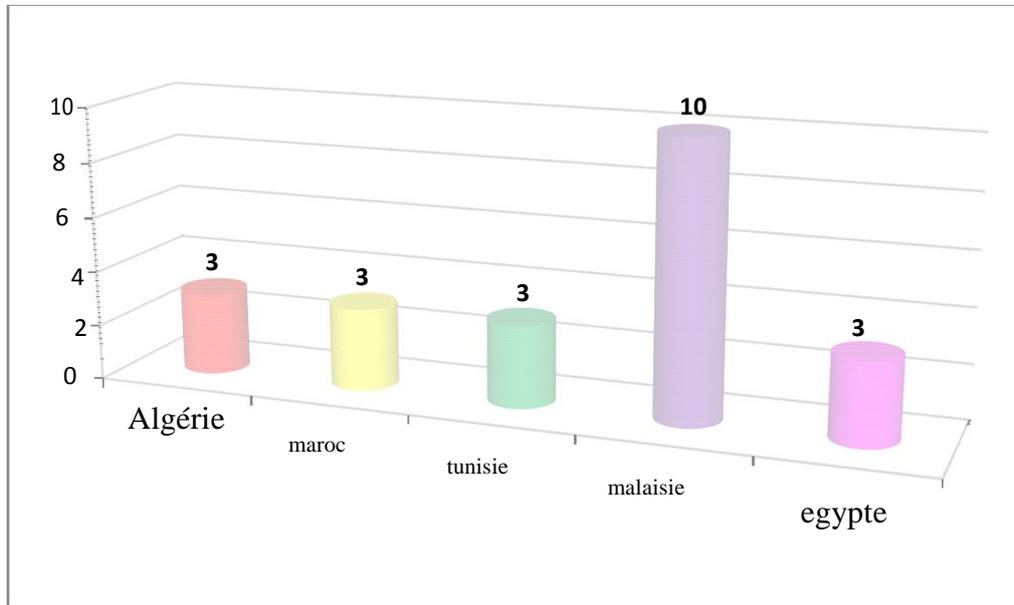
Figure 15-3 : Le nombre de procédures nécessaires pour le transfert d'une propriété



Source : Mise à jour personnel le tirée de la base de données Doing Business

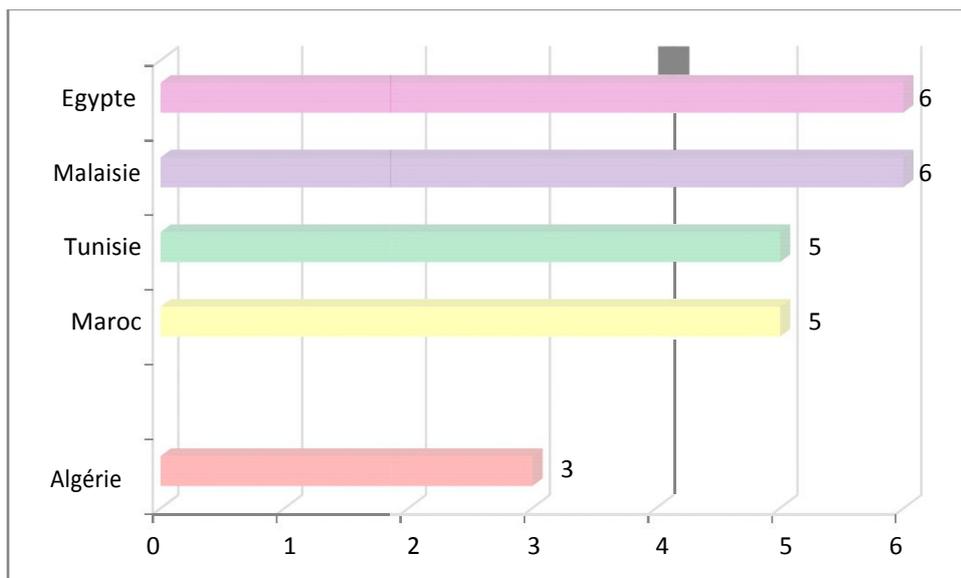
Annexe 09

Figure 16-3 : la force de l'indice sur les droits légaux des prêteurs et des emprunteurs



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

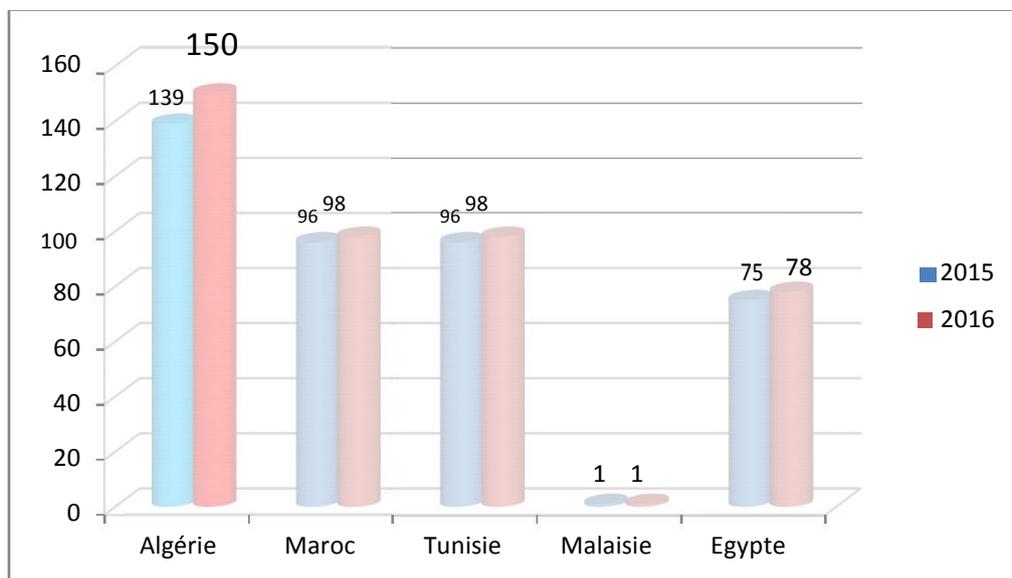
Figure 17-3 : Etendue de l'information sur le crédit (l'indice varie entre 0-6)



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

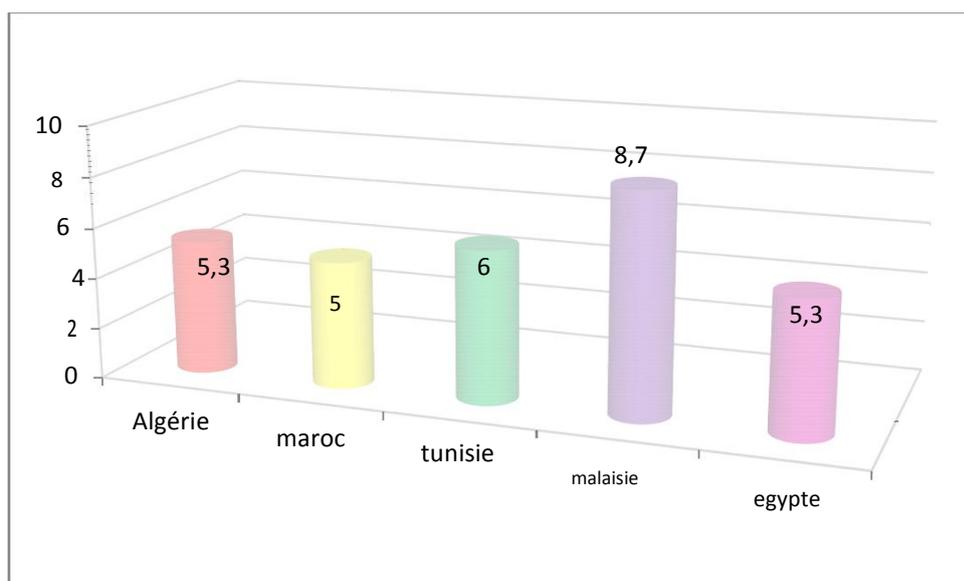
Annexe 10

Figure 18-3 : le classement des pays selon l'indice de l'accès au crédit pour l'année 2016



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

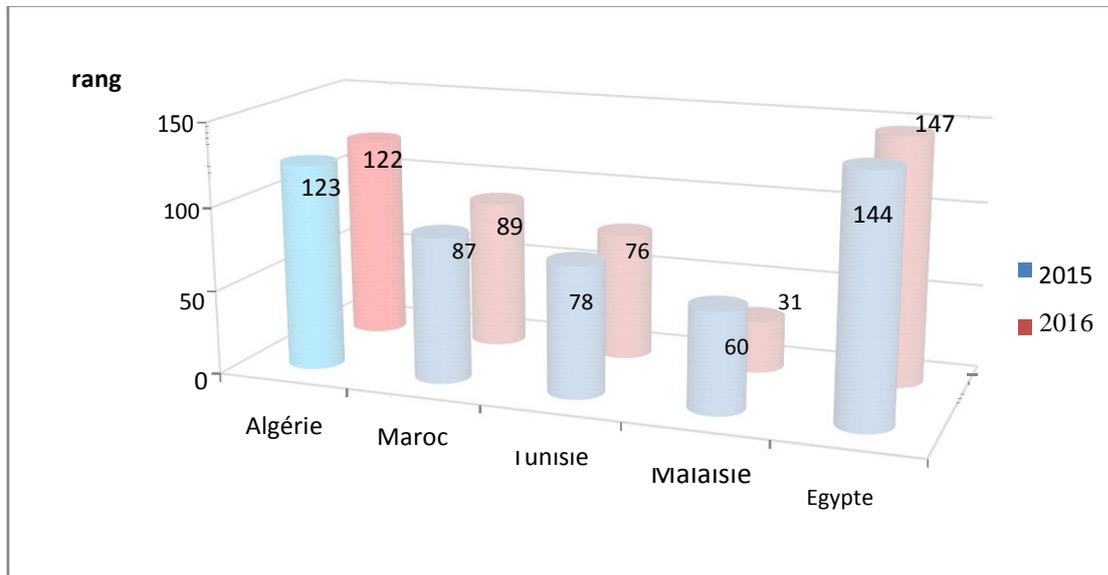
Figure 19-3 : L'indice de la protection des investisseurs (varie entre 0-10)



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

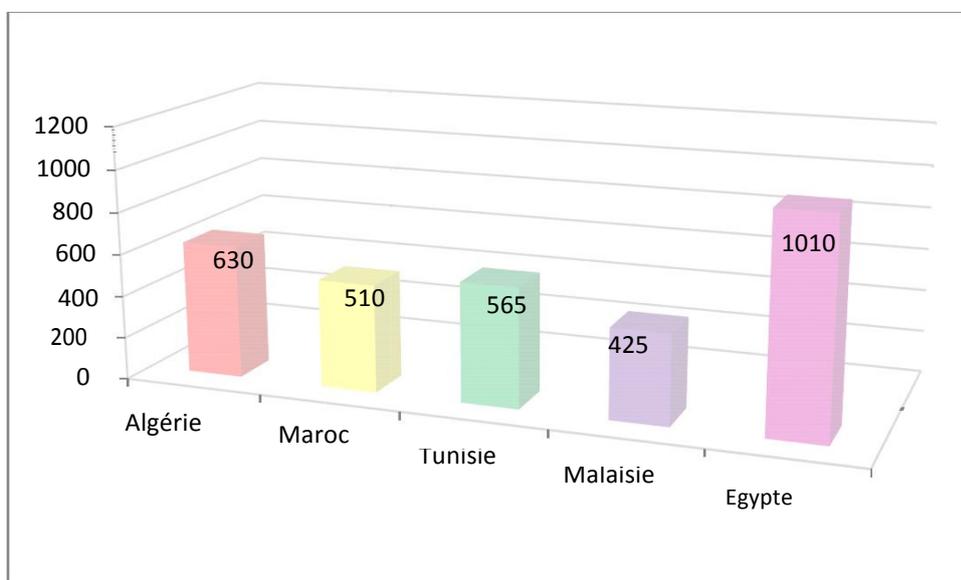
Annexe 11

Figure 20-3 : le classement de s pays selon la facilité ou la difficulté du respect des contrats



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

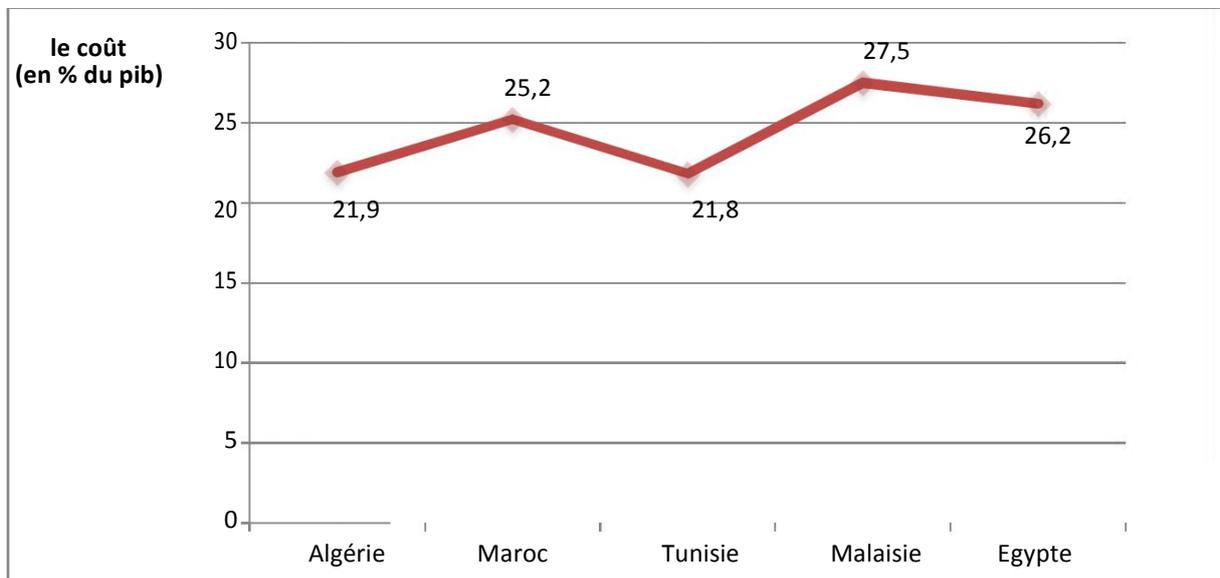
Figure 21-3 : Le délai nécessaire pour la résolution d'un litige à partir du j our du dépôt de la plainte



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

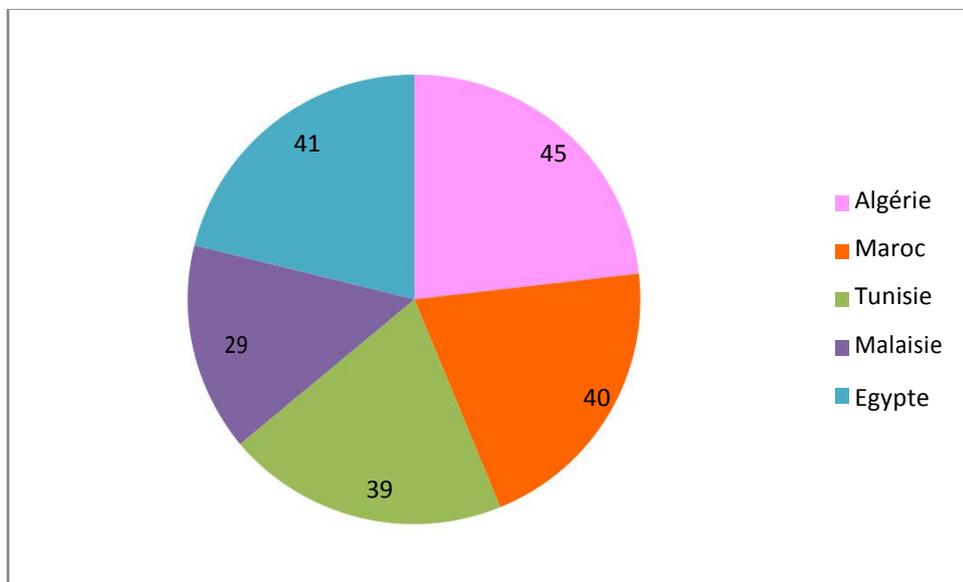
Annexe 12

Figure 22-3 : Le coût d'exécution des contrats (frais de justices, les honoraires d'avocats,...)



Source : Mise à jour personnelle tirée de la base de données Doing Business

Figure 23-3 : le nombre de procédures requises pour l'exécution d'un contrat



Source : mise à jour personnel à partir des données fournies par les rapports doing Business (banque mondiale)

Annexe 13

Test de racine unitaire de toutes les variables

Null Hypothesis: D(LOGPIBH) has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.030509	0.0002
Test critical values:		
1% level	-2.622585	
5% level	-1.949097	
10% level	-1.611824	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: INST has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.716473
Test critical values:	
1% level	-2.621185
5% level	-1.948886
10% level	-1.611932

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(REF) has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.324555	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.622585	
5% level	-1.949097	
10% level	-1.611824	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(IDE) has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-8.565917	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(LOGOUV) has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.349310	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.624057	
5% level	-1.949319	
10% level	-1.611711	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre 01: La croissance économique: cadre théoriques et conceptuel	04
Introduction	04
Section 1: Etat général de la croissance	04
A-Définition et mesure de la croissance	04
1. Définition de la croissance.....	04
2. Les indicateurs de la croissance.....	05
2.1 Les agrégats de la production nationale.....	05
2.1.1 Le produit intérieur brut	05
2.1.2 Le produit nationale brut.....	06
2.2 Les agrégats du revenu national.....	06
2.3 Calcul des agrégats de production et du revenu.....	06
3. Les limite du PIB comme instrument de la croissance.....	07
3.1 Les insuffisance du PIB.....	07
B- Les facteurs de la production.....	09
1. Le capital physique.....	09
2. Le capital humain.....	09
3. Le progrès technique.....	10
Section 2: Les théories de la croissance	11
A- La théorie de Harrod et Domar.....	11
1. Les hypothèses du modèle.....	11
2. Le modèle de Domar.....	12
2.1 Les deux effets de l'investissement.....	12
2.1.1. L'effet de l'investissement sur la demande.....	12

2.1.2 L'effet de l'investissement sur l'offre.....	13
2.2 Situation de l'équilibre.....	13
3. Le modèle de Harrod.....	14
3.1 La présentation du modèle.....	14
3.2 L'instabilité de la croissance.....	15
3.2.1 Le taux de croissance garanti est inférieur au taux de croissance effectif.....	15
3.2.2 Le taux de croissance garanti est supérieur au taux de croissance effectif.....	15
3.3 L'introduction de la croissance démographique.....	15
4. Les limite du modèle de Harrod-Domar.....	16
B- La théorie néoclassique de la croissance.....	17
1. Présentation et hypothèse du modèle de Solow.....	17
1.1 Présentation.....	17
1.2 Hypothèses du modèle.....	17
2. Fonction de production néoclassique.....	18
2.1 Sans progrès technique.....	18
2.1.1 L'équation fondamentale du stock de capital.....	18
2.1.2 L'état stationnaire de Solow.....	20
2.2 Avec progrès technique.....	21
2.2.1 La fonction de production.....	22
2.2.2 La convergence dans le modèle de Solow.....	23
3. Les limites du modèle de Solow.....	24
Conclusion.....	24
Chapitre 2: Les institutions : le développement de l'économie institutionnel.....	26
Introduction	26
Section 1: La nouvelle économie institutionnelle et son apport.....	26
A- L'émergence du courant institutionnaliste	26
1. Présentation du courant.....	26
2. La définition des institutions	27
2.1 Les institutions formelles.....	27
2.2 Les institutions informelles.....	27
2.3 Les institutions et les organisations.....	28
3. L'émergence et l'évolution des institutions.....	28

3.1 L'émergence des institutions.....	28
3.1.1 Les individus apparaissent en premier.....	29
3.1.2 Les institutions émergent en premier.....	29
3.1.3 Le point de vue de Houdson.....	30
4. L'évolution des institutions.....	30
4.1 L'échange personnel.....	30
4.2 L'échange impersonnel.....	31
4.3 L'application des institutions.....	33
Section 2: Les institutions : le développement de l'économie institutionnel.....	34
1. La relation institutions et croissance économique.....	34
2. Institutions-croissance : une revue de littérature.....	37
3. Mesure de la qualité institutionnelle.....	40
3.1 L'indicateur de liberté économique (Fraser institut).....	41
3.2 Le « <i>Worldwide Governance Indicators</i> » (WGI) : Institut de la Banque Mondiale.....	42
3.3 La base de données « Profils Institutionnels » du MINEFI.....	44
Conclusion.....	46
Chapitre 3: Réformes et transformation économique.....	47
Introduction.....	47
Section 1: L'évolution de l'économie algérienne.....	47
A- Les phases de développement depuis l'indépendance.....	47
1. La première période 1962-1985.....	47
1.1 Un système de planification centrale.....	47
1.2 Le modèle de développement	48
1.3 Un large secteur public.....	48
2. La deuxième étape 1986-1988.....	49
2.1 Les répercussions du modèle « industrie industrialisante ».....	49
2.2 Le choc pétrolier et ses conséquences	50
2.3 Le programme des réformes.....	51
3. La Troisième phase 1989-1999.....	52
4. La quatrième période 1995-2000.....	52
5. L'évolution du secteur des hydrocarbures.....	53
B- Nouvelles réformes.....	54

1. L'absence d'indépendance du système judiciaire.....	54
2. Un constat négatif des nouvelles réformes de 2012.....	55
2-1 la loi organique n°12-01 du 12/01/2012.....	55
2-2 la loi sur les associations et les ONG.....	55
Section 2: Le déroulement de la transition.....	56
A.L'Algérie entre protectionnisme et ouverture.....	56
1. Les phases de l'ouverture internationale.....	57
1.1 La période 1986-1994 : la diminution du protectionnisme.....	57
1.2 La période 1994-1998 : la contrainte d'ouverture commerciale.....	58
1.3 Depuis 1999 à l'heure actuelle : le contrôle de l'ouverture.....	58
2. La loi de finance complémentaire 2009.....	60
2.1 Les mesures prises par la LFC.....	60
2.1.1 Les premières séries de mesures.....	60
2.1.2 La deuxième série de mesures.....	60
2.2 L'analyse de la LFC 2009.....	61
3. La désindustrialisation.....	62
B. Le développement du secteur privé.....	63
1. La stratégie de privatisation.....	63
1.1 Les principales conséquences de la transition dans ces pays.....	64
1.1.1 La difficulté du changement institutionnel.....	64
1.1.2 Les conséquences d'une mauvaise stratégie.....	64
1.2 Le déroulement de la privatisation en Algérie.....	64
1.2.1 Les recommandations des experts.....	64
1.2.2 Les solutions proposées.....	65
2. L'état général de la privatisation.....	66
2.1 Les caractéristiques du secteur privé.....	66
2.2 Les mesures institutionnelles pour la promotion des PME.....	67
3. Les obstacles à la privatisation.....	67

3.1 Les contraintes techniques.....	67
3.2 Les contraintes politiques et administratives.....	69
3.2.1 Pour les politiciens.....	69
3.2.2 Pour les autres acteurs touchés par les réformes.....	70
3.2.3 Les contraintes administratives (les titres de propriété).....	70
3.3 La résistance des institutions informelles.....	70
C. Le cadre institutionnel en Algérie	71
1. Le démarrage d'une entreprise.....	72
2. L'obtention d'un permis de construction.....	72
3. Le transfert de la propriété.....	73
4. L'obtention d'un crédit.....	74
5. La protection des investisseurs.....	74
Conclusion.....	74

Chapitre 4 : Impact des institutions et réformes sur la croissance économique en Algérie.....75

Introduction.....	75
Section1 : Rappel sur la modélisation VAR et modèle VECM.....	75
1. Notion de stationnarité.....	75
2. La non-stationnarité : les processus TS et DS.....	76
1.2.1 Le processus TS (Trend Stationary).....	77
1.2.2 Le processus DS (Differncy Stationary).....	77
1.3- Les testes de racine unitaire (teste de Dickey –Fuller 1979).....	78
1.4- La modélisation vectorielle (MODELE VAR et modèle VECM).....	79
1.4.2- L'estimation des paramètres et détermination de nombre de retards.....	80
1.4.3- La construction d'un modèle VECM.....	81
1.5- la cointégration et l'estimation de la relation à long terme	82

Section2 : Variables et données utilisées.....	83
1- Etude de la stationnarité.....	83
2. Détermination du nombre de relations de cointégration.....	84
3- Estimation du modèle.....	84
4-discussion des résultats.....	86
Conclusion.....	87
Conclusion générale	88
Bibliographie	
Annexes	

Résumé :

Ce travail se veut une contribution modeste à l'analyse économique des institutions. Ainsi, de nombreux économistes ont tenté d'expliquer le retard économique des pays en développement par des différences dans les trajectoires institutionnelles suivies par chaque pays. Dans un premier temps, nous avons tenté de définir le rôle des institutions dans l'explication des écarts de croissance économique entre les pays en s'appuyant sur les apports de la Nouvelle Economie Institutionnelle.

Ensuite nous avons essayé de transposer le schéma d'analyse au cas de l'Algérie, en proposant un modèle économétrique liant des variables institutionnelles puisées de la base de données « Heritage Foundation » à la croissance économique mesurée par le PIB total en dollars constants. Les résultats trouvés montrent qu'il n'ya presque aucun lien entre les institutions et la croissance économique. Ce qui va à l'encontre de la théorie économique dominante qui stipule toujours un lien de causalité positif entre les institutions et la croissance économique. Ceci peut être expliqué par plusieurs facteurs, en l'occurrence la spécificité de l'économie algérienne qui est de nature rentière. Ainsi, la croissance économique semble déterminée principalement par les hydrocarbures, ce qui à priori masque le rôle des autres variables institutionnelles dans la croissance économique.

Les mots clés : croissance économique, Institutions économiques et politiques, pouvoir politique, économie rentière, pièges institutionnels, test de causalité.

Abstract :

The present work is a modest contribution to the Economic Analysis of Institutions. Moreover, many economists have the tendency to explain countries' economic delay in terms of development by referring to differences in institutional trajectories followed by each country. First, we have had the attempt to define the role of institutions in explaining economic growth gaps between countries relying on the contributions of new institutional economics. Then, we have tried to transform the Schema of analysis to the Algerian case by proposing an econometric model linking institutional variables extracted from "Heritage Foundation" database with economic growth measured by total

GDP in constant dollar. The achieved results proved that there is almost no link between institutions and the economic growth of Algeria which contradicts the dominant economic theory which states invariably a link of positive causality between institutions and economic growth. This can be explained by many factors as it happens for the specificity of the Algerian economy which is in the form of rents: the economic growth seems to be basically determined by hydrocarbons which hide the role of other institutional variables in the nation's economic growth.

Key words: economic growth, economic and political institutions, political power, rentier economy, institutional traps, causality test.